

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité



MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ENQUETE LEGERE POUR L'EVALUATION DE LA PAUVRETE
ELEP-2012

RAPPORT FINAL



Partenaires techniques et Financiers

Décembre, 2012

DIRECTION DU PROJET

Directeur Général de l'INS

Elhadj Oumar DIALLO

Directeur Général Adjoint de l'INS

Elhadj Baba DIANE

Directeur Technique

Mamadou Badian DIALLO

Directeur de la Démographie et des Conditions de Vie des Ménages

Équipe de rédaction

Oumar Diallo, Mamadou Dian Dilé Diallo, Ibrahima Diallo,
Mamadou Badian Diallo, Mamadou Chérif Bah, Amadou Diogo Baldé, Lamine
Sidbé, Thierno Ousmane Baldé, Djibril Iya Traoré, Mamadou Saliou Barry,
Saikou Ahmed Tidiane Baldé

Traitement Informatique

Lansana Chérif, Ladjji Traoré, Elhadj Ibrahima Diallo.

Consultants internationaux

Prosper Backiny-Yetna (Analyse de la pauvreté),
Mamadou Louda Bah (Traitement des données),
Yameogo Eouaya Alphonse (Traitement des données),
Kristein Himelein (Sondage)

Personnel d'appui

Kabiné Kader Camara (SAF)
Almamy Sylla (Comptable)
Gnalen Kaba (Secrétaire)

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	ix
SIGLES ET ABREVIATIONS	x
PREFACE	xi
CONTEXTE	17
CHAPITRE 1: METHODOLOGIE	19
1.1 Objectifs.....	19
1.2 Questionnaires.....	19
1.3 Plan de sondage	19
1.4 Cadre institutionnel et collecte des données	20
1.5 Traitement des données	21
1.6 Analyse et publication des rapports.....	21
1.7 Couverture de l'échantillon.....	22
1.8 Financement	22
CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION .	23
2.1 Distribution spatiale des ménages	23
2.2 Principales caractéristiques des ménages	24
2.3 Principales caractéristiques de la population.....	25
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT	27
3.1 Statut du logement.....	27
3.2 Caractéristiques physiques du logement	29
3.3 Commodités du logement	32
3.3 Hygiène et assainissement.....	37
CHAPITRE 4 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE	40
4.1 Opinion des ménages sur leurs conditions de vie et celles de leur localité	40
4.1.1 Opinion des ménages sur leurs propres conditions de vie	40
4.1.2 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur localité ⁴¹	
4.1.3 Opinion des ménages selon la stabilité de leurs revenus.....	44
4.1.4 Opinion des ménages sur la satisfaction de leurs besoins de base	46
4.1.5 Opinions des ménages sur les besoins minimums pour avoir des conditions de vie correcte.....	47
4.1.6 Opinions des ménages ayant subi les baisses de certains postes de dépenses	47
4.2. Opinions des ménages sur la pauvreté	47
4.2.1 Opinions des ménages sur les éléments pouvant constituer la pauvreté	47
4.2.2 Perception des ménages sur les actions à entreprendre en matière de lutte contre la pauvreté.....	47

4.2.3	Opinion des ménages sur les stratégies d'ajustement face à une baisse de revenus	48
4.2.4	Provenance de l'aide en période difficile	48
4.3	Vie associative	49
	CHAPITRE 5 : EDUCATION	50
5.1	Alphabétisation	50
5.2	Utilisation des services d'éducation	50
5.2.1	Fréquentation scolaire au primaire.....	51
5.2.2	Fréquentation scolaire au secondaire	52
5.3	Satisfaction des services d'éducation	53
5.3.2	Satisfaction vis-à-vis des services d'éducation au secondaire	53
5.4.3	Raisons de non satisfaction.....	54
5.3.4	Raisons de non fréquentation scolaire.....	54
	CHAPITRE 6 : SANTE.....	56
6.1	Morbidité de la population	56
6.2.	Consultation au cours des 4 dernières semaines.....	57
6.3.	Raisons de non fréquentation des services de santé.....	58
6.4.	Utilisation des services de santé et satisfaction des usagers.....	60
6.5	Santé de la reproduction	62
6.5.1	Soins prénatals	62
6.5.2	Lieu de l'accouchement.....	63
6.5.3	Assistance à l'accouchement	64
	CHAPITRE 7 : EMPLOI	66
7.1	Situation par rapport à l'emploi	66
7.2	Activité économique	66
7.2.1	Occupation au cours des 7 derniers jours	67
7.2.2	Sous-emploi.....	71
7.2.3	Chômage.....	72
7.3	Population inactive	73
	CHAPITRE 8 : CONSOMMATION DES MENAGES.....	76
8.1	Niveau de la consommation	76
8.2	Structure de la consommation.....	78
8.3	Consommation alimentaire.....	80
8.3.1	Structure de la consommation alimentaire monétaire'	80
8.3.2	Structure de la consommation du sous-poste « céréales, tubercules et pains »	82
	CHAPITRE 9 : PROFIL DE LA PAUVRETE	84
9.1	Méthodologie d'élaboration du profil de la pauvreté	84
9.1.1	Indicateur de bien-être	84
9.1.2	Seuil de pauvreté.....	84
9.1.3	Indices de pauvreté.....	85

9.2	Profil monétaire de la pauvreté.....	86
9.2.1	Localisation de la pauvreté.....	87
9.2.2	Identification de la pauvreté.....	90
9.3	Déterminants de la pauvreté.....	93
CHAPITRE 10 : GOUVERNANCE ET CORRUPTION		96
10.1	Gouvernance	96
10.1.1	Administration générale	96
10.1.2	Système d'éducation	97
10.1.3	Le Système de santé	97
10.1.4	Presse privée.....	98
10.1.5	Conseil Communal.....	98
10.1.6	Presse publique	98
10.1.7	Sécurité.....	98
10.1.8	Syndicats.....	99
10.1.9	Partis politiques.....	99
10.1.10	Cour Suprême	99
10.1.11	Système judiciaire.....	100
10.1.12	Administration fiscale	100
10.2	Corruption	100
10.2.1	Opinions sur la corruption.....	100
10.2.2	Victimes de la corruption des fonctionnaires.....	103
10.2.3	Principales occasions favorables à la corruption	105
10.2.4	Services impliqués dans la corruption	106
10.2.5	Evolution de la corruption	106
REFERENCES		108
ANNEXES		109
ANNEXE 1 : Tableaux annexes		109
ANNEXE 2 : Personnel de l'Enquête		137

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Répartition des ZD et ménages tirés par Région et milieu de résidence	20
Tableau 1.2	Résultats de l'enquête milieu et de résidence individuelle	22
Tableau 2.1	Répartition des ménages par milieu et région de résidence	23
Tableau 2.2	Taille du ménage par milieu de résidence et des ménages par milieu de résidence et par région	24
Tableau 2.3	Répartition des chefs de ménages par sexe, état matrimonial, alphabétisation, niveau d'instruction, groupe socio-économique et âge du chef de ménage	24
Tableau 2.4	Répartition (%) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage	25
Tableau 2.6	Répartition de la population par sexe, groupe d'âges et milieu de résidence	26
Tableau 3.1	Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement	27
Tableau 3.6	Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs	30
Tableau 3.7	Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison	31
Tableau 3.8	Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson	32
Tableau 3.9	Répartition (%) des ménages selon le type de toilettes	35
Tableau 3.10	Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage	36
Tableau 3.11	Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine	37
Tableau 3.12	Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères	38
Tableau 3.13	Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées	39
Tableau 4.1	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie par milieu et régions de résidence	40
Tableau 4.2	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie selon les caractéristiques du chef de ménage	41
Tableau 4.3	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique selon le milieu de résidence et les régions	42
Tableau 4.4	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique selon les caractéristiques des ménages	43
Tableau 4.5	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité	44
Tableau 4.8	Répartition (%) des ménages selon leur propre perception de la stabilité de leurs revenus	45
Tableau 4.14	Les priorités des actions à entreprendre en matière de lutte contre la pauvreté selon les régions	48
Tableau 5.1	Taux d'alphabétisation (%) des adultes selon certaines caractéristiques sociodémographiques et groupe socioéconomique	50
Tableau: 5.2	Taux Net de Scolarisation (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	51
Tableau 5.3	Taux Net de Scolarisation (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe Socio-économique du chef de ménage et sexe	52
Tableau 5.4	Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique	53
Tableau 5.5	Taux de satisfaction (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socioéconomique	53
Tableau 5.9	Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socioéconomique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école	55

Tableau 6.1	Incidence (en %) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	56
Tableau 6.2	Pourcentage d'individus malades par type d'affection et selon le milieu de résidence	57
Tableau 6.3	Taux de consultation (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, GSE et sexe	57
Tableau 6.4	Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté	59
Tableau 6.5	Taux d'utilisation et de satisfaction (en %) de la population aux services de santé par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique sexe et âge	60
Tableau 6.6	Pourcentage de personnes qui ont consulté un professionnel de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison de l'insatisfaction	61
Tableau 6.7	Pourcentage de femmes âgées de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par âge de la mère et pourcentage de ces naissances pour lesquelles la mère a reçu des soins prénatals selon certaines caractéristiques	62
Tableau 6.8	Répartition des naissances vivantes par lieu de naissance selon certaines caractéristiques	63
Tableau 6.9	Répartition (en %) des naissances des 5 ans précédents l'enquête par type de personnel qui a assisté l'accouchement	65
Tableau 7.1	Taux d'activité (%) de la population totale par milieu, région de résidence et sexe.	66
Tableau 7.2	Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge.	67
Tableau 7.3	Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le milieu de résidence le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.	67
Tableau 7.4	Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.	69
Tableau 7.5	Répartition (%) de la population qui travaille par milieu de résidence, région, âge et sexe selon la branche d'activité	70
Tableau 7.6	Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	71
Tableau 7.7	Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	72
Tableau 7.8	Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage	73
Tableau 7.9	Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge	74
Tableau 7.10	Répartition (%) de la population économiquement inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge	75
Tableau 8.1	Principaux indicateurs de la consommation selon le milieu de résidence	76
Tableau 8.2	Principaux indicateurs de la consommation selon la région administrative	77
Tableau 8.4	Principaux indicateurs de la consommation selon le quintile	77
Tableau 8.5	Structure de la consommation des ménages par grands postes	78
Tableau 8.6	Structure de la consommation des ménages selon le milieu de résidence	79
Tableau 8.7	Structure de la consommation des ménages selon quintile	79
Tableau 8.8	Structure de la consommation des ménages selon la région administrative	80
Tableau 8.9	Structure de la consommation alimentaire des ménages	80
Tableau 8.10	Structure de la consommation alimentaire selon le milieu de résidence	81
Tableau 8.11	Structure de la consommation alimentaire selon la région administrative	82
Tableau 8.12	Structure alimentaire de la consommation du sous-poste « Céréales,	83

	tubercules et pains »	
Tableau 9.1	Seuils de pauvreté (en GNF par personne et par an)	84
Tableau 9.2	Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence	87
Tableau 9.3	Evolution des indicateurs de pauvreté	87
Tableau 9.4	Indicateurs de pauvreté selon la région administrative	88
Tableau 9.5	Evolution des indicateurs de pauvreté selon la région administrative	89
Tableau 9.6	Indicateurs de pauvreté selon le sexe du chef de ménage	90
Tableau 9.7	Indicateurs de pauvreté selon l'âge du chef de ménage	91
Tableau 9.8	Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage	92
Tableau 9.9	Indicateurs de pauvreté selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage	93
Tableau 10.2a	Répartition de la population de 18 ans ou plus selon leur opinion sur le fait que la corruption par milieu de résidence, région et âge	101
Tableau 10.2b	Répartition de la population de 18 ans ou plus selon leur opinion sur le fait que la corruption par groupe socioéconomique, sexe et niveau d'instruction	102
Tableau 10.3a	Répartition de la population de 18 ans et plus selon quelle a été victime ou pas de la corruption	104
Tableau 10.3b	Répartition de la population de 18 ans et plus selon quelle a été victime ou pas de la corruption et le niveau de richesse	105

Tableaux annexes

Tableau 2.5	Répartition (%) des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage	109
Tableau 2.6 :	Répartition de la population rurale et de la population urbaine par strate de résidence, sexe et âge	110
Tableau 3.2	Répartition des ménages selon le type d'habitation	112
Tableau 3.3	Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement	113
Tableau 3.4	Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit	114
Tableau 3.5	Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs	115
Tableau 3.7	Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol	116
Tableau 4.6	Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité	115
Tableau 4.9	Pourcentage des ménages qui estiment avoir des difficultés à satisfaire certains besoins de base	118
Tableau 4.10	Répartition des ménages (%) selon leur opinion sur les besoins minimum pour avoir des conditions de vie correcte	120
Tableau 4.11	Pourcentage des ménages qui estiment avoir eu une baisse de certains postes de consommation au cours des 12 derniers mois	122
Tableau 4.12	Pourcentage des ménages qui estiment que chacun des items suivant est une forme de pauvreté	124
Tableau 4.13	Répartition des ménages (%) selon leur perception de la priorité des actions que doivent entreprendre les autorités en matière de lutte contre la pauvreté	126
Tableau 4.15	Répartition des ménages (%) selon leurs stratégies d'ajustement face à une baisse de revenu	128
Tableau 4.16	Répartition des ménages (%) selon l'appartenance des membres aux associations	
Tableau 5.8	Pourcentage d'élèves fréquentant l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement	131
Tableau 8.13	Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région administrative	132

Tableau 8.14	Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon le milieu de résidence	132
Tableau 9.10	Régression sur les déterminants de la consommation par tête en 2007 et 2012	115

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1	Répartition (%) des ménages ruraux selon la région	23
Graphique 2.2	Répartition (%) des ménages urbains selon la région	23
Graphique 2.3	Pyramide des âges de l'ensemble de la population	26
Graphique 3.1	Répartition (%) des ménages selon le type de matériaux des murs	30
Graphique 3.2:	Répartition (%) ménages selon le type de matériau du sol du logement	31
Graphique 3.3:	Répartition (%) ménages selon la source d'approvisionnement en eau	33
Graphique 4.1:	Répartition (%) des ménages selon leur propre perception de la stabilité de leurs revenus	44
Graphique 4.2	Proportion des ménages n'ayant pas pu satisfaire les problèmes de scolarisation et de santé et opinion des ménages sur la lutte contre la pauvreté	46
Graphique 4.3	Répartition (%) des ménages selon la provenance de l'aide en période difficile	49
Graphique 4.4	Répartition (%) des ménages selon l'appartenance des membres à des associations	49
Graphique 5.1	Taux d'alphabétisation des adultes selon le sexe et l'âge	50
Graphique 5.2	Taux net de Scolarisation au primaire par sexe et âge	51
Graphique 5.3	Taux net de scolarisation au secondaire par sexe et âge	52
Graphique 6.1	Incidence de la maladie ou de la blessure selon l'âge	56
Graphique 6.2	Répartition des consultations médicales par type de praticien consulté	58
Graphique 6.3	Pourcentage d'individus ayant consulté un professionnel de santé par groupe l'âge	58
Graphique 6.4	Pourcentage de femmes ayant eu des soins prénatals et pourcentage de celles ayant accouché dans une structure de santé de 2002 à 2012	64
Graphique7.1	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon la situation par rapport à l'emploi.	66
Graphique 7.2	Taux d'activité (%) de la population de 15 ans et plus par groupes d'âge selon le sexe.	67
Graphique 9.1	Evolution des indicateurs de pauvreté	87
Graphique 10.1	Répartition de la population de 18 ans ou plus selon le niveau de pauvreté et leur opinion sur la corruption	103
Graphique 10.2	Répartition de la population de 18 ans ou plus selon l'occasion à laquelle elle a été victime de corruption	106
Graphique 10.3	Répartition de la population de 18 ans ou plus selon le service où elle a été victime de corruption	107
Graphique 10.4	Répartition de la population de 18 ans ou plus leur opinion sur l'évolution de la corruption	107

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT:	Bureau International du Travail
DSRP:	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDS :	Enquête de Démographie et de Santé
EIBC :	Enquête Intégrale Budget Consommation
EIBEP :	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ELEP :	Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté
EPT :	Programme Education pour Tous
GNF :	Franc Guinéen
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
IPPTE :	Initiative en faveur des Pays pauvres Très Endettés
QUIBB :	Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
TNS :	Taux Net de Scolarisation
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TCP :	Travailleur Compte Propre (indépendant)
ZD :	Zone de Dénombrement

PREFACE

Ce rapport fait suite au rapport sur les tendances de la pauvreté et des inégalités de 1994 à 2012 et présente les résultats détaillés des principaux indicateurs socioéconomiques de l'Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP), troisième enquête du genre réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) dans le cadre du suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'opération de collecte sur le terrain s'est déroulée en 35 jours, du 27 février au 5 avril 2012, sur un échantillon de 7.632 ménages.

En plus de l'évaluation de la pauvreté et de la gouvernance, l'ELEP a permis de mettre à jour les principaux indicateurs de base de bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé, l'accès à l'eau potable et l'emploi. Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis. L'enquête a permis de cerner également les caractéristiques de l'habitat, les avoirs, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés et services de transport public) et la perception des ménages sur leur propre situation économique et sur celle de leur communauté.

A l'instar de l'ELEP de 2007, la lecture optique (qui évite l'étape de saisie) a été utilisée pour le traitement des données. Cette technique d'enquête de pointe a permis de raccourcir les délais de traitement et de publication des données et d'atteindre un des déclencheurs du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). La réactualisation de la base de données de la pauvreté a permis également la rédaction du troisième document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-III).

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait été possible sans la collaboration active et la disponibilité des 7.632 ménages sélectionnés pour participer aux interviews. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements. J'exprime au personnel d'encadrement, enquêteurs et agents de saisie ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier d'exécution de l'enquête.

Au PNUD, à la Banque Mondiale, à la BAD, au PAM et à l'Union Européenne qui ont bien voulu apporter leur contribution technique et financière à la réalisation de cette importante opération, j'adresse les sincères remerciements du Gouvernement.

J'ose enfin espérer que les informations statistiques issues de l'ELEP-2012 qui viennent enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages de notre pays seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

Conakry, le 31 décembre 2012

Sékou TRAORE

Ministre du Plan

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs de base du bien être sur la période 2002-2012.

	2002	2007	2012
TBS primaire (%)	81	85,9	86,2
TNS primaire (%)	54,1	57,1	57,8
TBS Secondaire (%)	-	43,8	41,2
TNS Secondaire (%)	20,2	30,2	28,8
% enfants primaire satisfaits	34,1	31,2	52,9
% enfants secondaires satisfaits	37,1	28,4	50,9
Taux d'alphabétisation adultes	28,8	34,5	34
% ménages s'éclairant à l'électricité	19	18,5	18,5
% ménages utilisant eau potable	61,9	73,8	67,8
Taux de morbidité	28,3	23,2	19,9
% ménages ayant consulté un corps médical	18,4	15,8	16,4
% ménages satisfaits services santé	40,8	50,7	65,9
Taux de chômage	2,9	1,3	3,8
Taux de sous-emploi	11,8	9,1	12,8
% population en dessous seuil pauvreté	49,2	53	55,2

(i) Pauvreté

Globalement, la pauvreté s'est accrue de 2,2 points de pourcentage, passant de 53% en 2007 à 55,2% en 2012, Ce qui est justifié par les maigres résultats obtenus sur le plan économique sur la période 2007-2012. En effet, sur cette période, le PIB n'a augmenté que de 2,1 % et la variation du PIB par tête a été négative (-1,1 %) contre un taux de croissance démographique de 3,1 %. Les

réserves de change se sont effritées (0,4 mois d'importation en 2007 et 0,7 mois d'importation en 2010) avec un déficit budgétaire, hors dons, record en 2010 (-14,4 % du PIB), financé par la création monétaire. Il en a résulté un niveau élevé d'inflation de 20,8 % en fin 2010. En 2010, l'encours de la dette publique représentait 3 061,7 millions de dollars des États Unis, soit 67,7 % du PIB. N'eut été les mesures courageuses de

stabilisation du cadre macroéconomique en 2011 et 2012, le niveau de pauvreté serait plus élevé.

Cette situation n'a pas permis d'améliorer les indicateurs sociaux et les objectifs du millénaire pour le développement sont loin d'être atteints.

(ii) Éducation et alphabétisation

Dans le domaine de l'éducation primaire, le taux net de fréquentation scolaire en 2012 (57,8%) est resté stable par rapport aux résultats obtenus lors de l'ELEP de 2007 (57,1%). Ce Taux de scolarisation reste toujours inférieure à la moyenne des pays de l'Afrique Sub-saharienne (62 %).

En dépit du niveau stable de la scolarisation, la qualité des services fournis s'est pourtant améliorée. En effet, le taux de satisfaction des élèves du primaire a augmenté passant de 31,2% en 2007 à 52,9% en 2012.

En ce qui concerne le secondaire, le taux net de scolarisation (TNS) pour l'ensemble du pays est de 28,8 % en légère diminution par rapport à celui de 2007 (30,2 %).

Cependant, des progrès ont été réalisés quant à la qualité des services fournis. En effet, le pourcentage d'élèves satisfaits des services fournis a augmenté passant de 28,4 % en 2007 à 50,9 % en 2012.

S'agissant de l'alphabétisation des adultes, les résultats montrent que la majorité de la population guinéenne est analphabète. Le taux d'alphabétisation pour l'ensemble du pays est estimé à 34 % en 2012. Par rapport à l'enquête de 2007, le niveau d'alphabétisation demeure stable (34,5 %). Les disparités entre sexe sont frappantes : 47,2 % pour le sexe masculin et 22,8 % pour le sexe féminin. Il en est de même entre le milieu rural (20,2 %) en milieu urbain (58,9 %).

(iii) Santé

Au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête, 20% de la population a déclaré avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure contre 23 % lors de l'ELEP 2007. Ce qui représente une demande potentielle de personnes

susceptibles de se rendre dans un établissement sanitaire ou auprès d'un personnel médical ou paramédical ou encore auprès d'un guérisseur (besoin de services de santé). Cependant, seulement près de 16% de la population ont eu recours aux services de consultation au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête. Ce taux est identique à celui trouvé en 2007. En milieu urbain pauvre, ce pourcentage est plus faible et se chiffre à 13,4%.

Près de deux tiers des individus (65,9%) ayant fréquenté les services de santé sont satisfaits des prestations offertes contre 49,2 % en 2007.

Le pourcentage de personnes insatisfaites des prestations de services de santé a légèrement baissé passant de 50,8 % en 2007 à 33,8 % en 2012.

La proportion de femmes qui ont reçu des soins prénatals sont est passée de 87 % en 2007 à 91 % en 2012.

(iii) Emploi

Les statistiques publiées sur l'emploi font référence à la situation actuelle, c'est-à-dire qu'elles sont basées sur la période de référence des 7 derniers jours qui ont précédé l'interview. L'âge d'activité a été fixé à 6 ans. Pour des raisons de comparaisons internationales, les statistiques publiées ne concernent que la population âgée de 15 ans ou plus. Il faut noter que ces statistiques sont comparables à celles de l'ELEP de 2007 car, les deux enquêtes ont utilisé les mêmes concepts.

Le taux global d'activité de la population est estimé à 69,1%, niveau inférieur à celui de 2007 (78,7%). Il est plus élevé en milieu rural (76,5%) qu'en milieu urbain (55,7%) et pour les hommes (70,7%) que pour les femmes (67,7%). Le taux d'activité est supérieur à la moyenne nationale dans toutes les régions, sauf Mamou, Labé et Conakry.

Le sous-emploi c'est à dire la sous utilisation des capacités de travail des individus occupés est manifeste. Dans l'ensemble le taux de sous-emploi visible est de 12,8% (14,7% en milieu rural et 8% en milieu urbain). Les femmes sont plus

sous employées (14,3%) que les hommes (11%).

Les statistiques du chômage révèlent que le chômage est un phénomène purement urbain. Le taux de chômage dans l'ensemble du milieu urbain est de 9,6%. Il est de 13,6% à Conakry. Le phénomène touche un peu plus les hommes (4,4%) que les femmes (3,2%).

(iv) Perception de la situation économique

Les ménages guinéens estiment dans leur majorité qu'ils ne vivent pas bien (77,6 %) avec 33,4% qui vivent difficilement. Par rapport à l'enquête de 2007, on note une amélioration sensible de la perception des ménages sur leurs conditions de vie. Près de 40 % des ménages pensent que l'évolution de leur situation économique est restée identique.

Près de la moitié des ménages (49,3 %) considèrent que leurs revenus sont restés stables au cours des douze derniers mois. L'instabilité des revenus concerne à la fois les ménages vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain.

Dans les cas extrêmes, au niveau de 13,9 % des ménages, des enfants ont été exclus de l'école pour défaut de paiement. Cette proportion atteint 27,1 % en milieu urbain pauvre. Environ 28,3 % des ménages ont été incapables de se soigner par manque d'argent. Au niveau des couches pauvres, cette proportion atteint 29,8 % en milieu rural pauvre et 34,5 % en milieu urbain pauvre.

Dans l'ensemble 96,3 % des cas de réponse prendre trois repas par jour est une des conditions pour avoir une vie correcte.

Un peu moins de trois ménages sur quatre (74,6% des cas de réponses) ont enregistré une baisse au niveau de l'habillement et chaussures alors que pour la santé la proportion représente 65,8 %.

Les stratégies de survie utilisées par les ménages pour faire face à la dégradation de leurs conditions de vie sont les suivantes :

- Acheter d'autres produits moins chers (89,4 % des cas),

- Acheter les mêmes produits et réduire les quantités (88,3% des cas)
- Sacrifier les dépenses de loisirs (82,7 %)
- Réduire le nombre de repas (80, % des cas)

Dans les circonstances difficiles, le principal recours des ménages demeure les parents sur place (57,1 % des cas de réponse), suivis des voisins/amis (51,7 %), des parents vivant ailleurs (37,4 %) et de la famille élargie (17,1 %).

Les sérés/tontines constituent les types d'associations les plus courants (41,6 %) des ménages, suivis des associations de femmes (38,7 %) des associations des ressortissants (27,1 %) et des associations socioprofessionnelles (16,8 %).

(v) Habitat

Les ménages propriétaires de leur logement représentent 85,4% des ménages guinéens (dont 19,8% de copropriétaire familial) alors qu'en 2007 ils constituaient 87,3%.

Un peu plus d'un ménage sur dix est locataire (11,9%) dont 0,4% dans un bâtiment administratif. Ceux qui sont logés par une autre personne ou par l'employeur constituent 2,5%.

Plus du tiers des ménages (39,0%) habitent dans des maisons individuelles et 22,2% sont dans des cases. On compte en moyenne 1,8 personnes par pièce.

Deux logements sur trois sont couverts de tôle métallique (66%) et environ le tiers est couvert de chaume ou de paille (32%).

La majorité des ménages guinéens (49,2%) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre (graphique 3.1). Les constructions en dur (murs en briques de ciment) ne représentent que 23,5%. Celles en semi-dur (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 24,7%.

Plus de la moitié des habitations ont un sol en terre battue (54%) et les habitations dont les sols sont en ciment constituent 40,9%.

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson au niveau de l'ensemble du pays demeure le forage (35,3%). En 2007, la proportion était de 48% soit une légère baisse en raison probablement de la panne de certains forages. L'eau de robinet (dans le ménage ou chez le voisin) profite à 20,8%. Les eaux de surface (cours d'eau, lacs, mares etc.) continuent d'être la source d'approvisionnement en eau pour 20,5% des ménages et la proportion atteint 29,5% en milieu rural. Un peu moins de sept ménages sur dix (67,8%) bénéficient d'une eau potable alors qu'en 2007, la proportion était de 73,8%.

Les puits constituent une source d'approvisionnement en eau d'un nombre important de ménages. En effet, 20% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (16% en 2007). Parmi ces puits, 10,3% sont des puits non aménagés.

Près d'un ménage sur cinq (19,3%) ne dispose pas de toilette et les membres de ces ménages font leurs besoins dans la nature.

Les latrines constituent le type de toilette le plus couramment utilisé par les ménages (74,5%). Toutefois, on note que pour plus de la moitié de ces ménages ces latrines ne sont pas couvertes (46,4%). En 2007, la proportion était de 75,8%.

La torche constitue la principale source d'éclairage des ménages guinéens (71,1%) alors qu'en 2007 c'était la lampe tempête avec 47,0%.

L'électricité ne constitue que la seconde source d'éclairage des ménages en Guinée et ne bénéficie qu'à 18,5% des ménages). Mais cette moyenne cache de fortes disparités entre milieux de résidence et entre régions.

Le bois est encore utilisé comme source d'éclairage par près de 2% des ménages

Près de trois ménages sur quatre (74,6%) utilisent le bois comme principal combustible pour faire la cuisine. La deuxième source d'énergie domestique pour faire la cuisine est constituée du charbon de bois (23,9%).

Plus de huit ménages sur dix mettent les ordures dans la nature (69,9%). Environ un ménage sur dix (10,2%) bénéficie d'un service de ramassage ou utilise une poubelle publique pour se débarrasser des ordures ménagères.

L'évacuation saine des ordures est assurée pour seulement 10,2% des ménages. Il s'agit de l'évacuation par une PME privée, le dépôt dans une poubelle publique ou le ramassage par un camion poubelle.

Plus de huit ménages sur dix font recours à la rue ou à la nature (84,3%) pour se débarrasser des eaux usées. Les ménages pour lesquels une évacuation saine des eaux usées est assurée ne constituent que 2%. Il s'agit de ceux qui déversent leurs eaux usées dans un réseau d'égout ou dans un canal fermé.

(vi) Accès à l'eau potable

Un peu moins de sept ménages sur dix (67,8%) bénéficient d'une eau potable au niveau de l'ensemble du pays alors qu'en 2007, la proportion était de 73,8%.

(VII) Démocratie et gouvernance

Environ 45 % des individus âgés de 18 ans ou plus ont entière confiance en l'administration en général, 26,5% lui font plus ou moins confiance et 14,1% ne lui font pas du tout confiance. La proportion de guinéens qui faisait entière confiance à l'administration était de 31% en 2007.

Parmi les services publics essentiels de la République (la Cour Suprême, le système judiciaire, le système d'éducation, la presse publique et privée, le Conseil communal, le système de santé, les partis politiques, la sécurité, l'administration fiscale et les syndicats) ; le système de l'éducation a l'indice de confiance le plus élevé (plus de 48%), suivi du système de santé (près de 45%). Les indices de confiance les plus faibles ont été enregistrés au niveau des partis politiques (27,2%), de la Cour Suprême (27%), de la justice (26,9%) et l'administration fiscale (19,2%).

Pour la quasi-totalité de personnes âgées de 18 ans ou plus (82%), la corruption

constitue un problème majeur pour notre pays. Cette proportion était de 89% en 2007.

La proportion de personnes ayant été victime de corruption de la part des fonctionnaires a légèrement baissée (5%) en 2012 contre 7% en 2007. Par contre, le montant moyen déboursé par victime est passé à 381.000 GNF contre 263.000 GNF en 2007.

Les individus victimes de corruption de fonctionnaires l'ont été le plus souvent lors de l'établissement de pièces administratives (23%), de l'utilisation des

services de santé et d'éducation (19%) et du règlement des contentieux (19%).

Les forces de sécurité sont les plus impliquées dans la corruption (39%), suivies de l'administration locale (12%) et de l'éducation (11%).

Par rapport à l'évolution de la corruption, les guinéens qui estiment que la corruption est en baisse et ceux qui pensent qu'elle est stable sont dans les mêmes proportions (38%). Une personne sur quatre pense qu'elle est en hausse.

CONTEXTE

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest (7°30 de latitude Nord et 15° de longitude Ouest). Elle couvre une superficie de 245.857 Km² avec une population estimée à plus de 11 millions d'habitants en 2012. Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord-ouest par la Guinée Bissau, au nord par le Sénégal et le Mali, au nord-est par le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par le Libéria et la Sierra Léone.

Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles: Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons: la saison des pluies (mai à octobre) et la saison sèche (novembre à avril). Ces deux saisons sont plus ou moins marquées selon ces régions.

Sur le plan administratif, le pays comprend huit régions : Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, N'Zérékoré et Conakry, la Capitale.

Dans le domaine économique, l'évolution récente sur la période 2007-2012, séparant l'ELEP de 2007 de celle de 2012 est marquée par une croissance moindre de la richesse nationale. Le PIB s'est accru en moyenne sur la période 2007-2010 de 2,1 % et la variation du PIB par tête a été négative (-1,1 %) contre un taux de croissance démographique de 3,1 %. Les réserves de change se sont effritées (0,4 mois d'importation en 2007 et 0,7 mois d'importation en 2010) avec un déficit budgétaire, hors dons, record en 2010 (-14,4 % du PIB), financé par la création monétaire. Il en a résulté un niveau élevé d'inflation de 20,8 % en fin 2010. Au cours de la même année, l'encours de la dette publique représentait 3 061,7 millions de dollars des États Unis, soit 67,7 % du PIB.

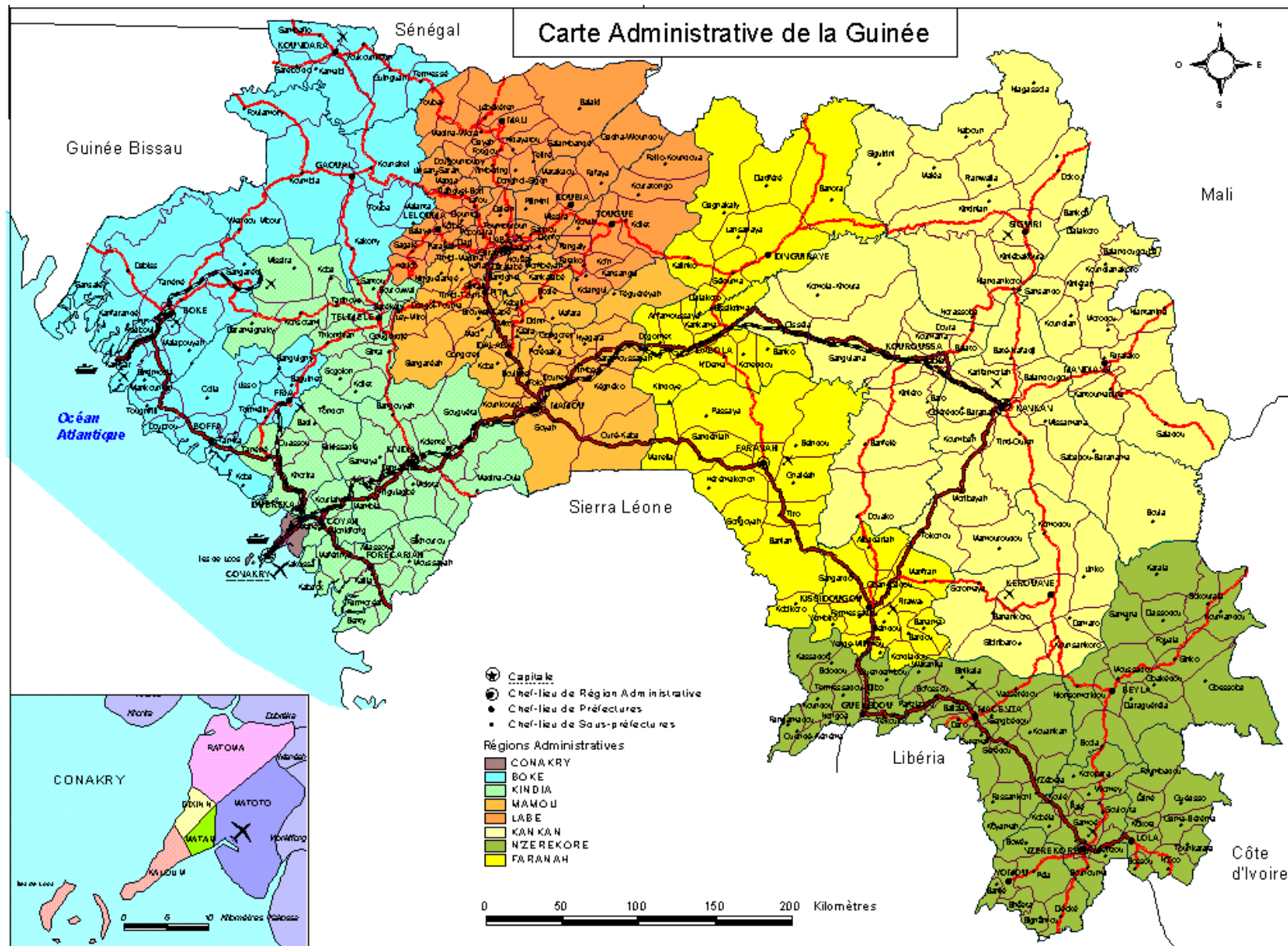
L'économie du pays reste dominée par le secteur rural et le secteur minier qui contribuent respectivement pour 18 % et 19 % au PIB. Le secteur rural assure l'essentiel de l'emploi et des moyens de subsistance à la majorité de la population. Le sous-sol renferme d'immenses potentialités minières (bauxite, or, diamant, fer, etc.).

Sur le plan de la gouvernance politique, la période 2007-2010 fut marquée par une instabilité politique et institutionnelle, des crises sociales à répétition, un tarissement progressif de l'aide extérieure. La prise du pouvoir par l'armée en fin 2008 a plongé davantage le pays dans l'isolement malgré la mise en place par les acteurs politiques et la communauté internationale d'une période transitoire (2009-2010). Ce contexte, défavorable à la mise en œuvre de la deuxième phase de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2007-2010) n'a pas permis de réduire la pauvreté et de répondre à la demande sociale, sans cesse croissante en matière d'accès aux soins de santé, d'éducation, d'eau potable et d'électricité.

La période 2011-2012, est quant à elle marquée par le retour à l'ordre constitutionnel, suite à l'organisation d'une élection présidentielle, libre et démocratique en 2010, l'extension du DSRP (2007-2010) à la période 2011-2012 et à une gestion plus saine de l'économie par la mise en œuvre de mesures budgétaires et monétaires restrictives qui ont permis de relancer la croissance de l'économie (près de 4 % en 2011 et 5 % en 2012) et de stabiliser l'inflation (19 % en 2011 et moins de 13 % en 2012).

La conclusion en 2011 d'un programme formel avec les Institutions de Breton Woods et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (IPPTE) en octobre 2012, augure de perspectives meilleures

La réalisation de l'ELEP-2012 s'inscrit dans le cadre de la réactualisation des bases de données statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté dans la perspective de l'élaboration du troisième DSRP (2013-2015). Elle constituait également un des déclencheurs de l'IPPTE. Dans ce cadre, un rapport sur les tendances de la pauvreté et des inégalités couvrant la période 1994-2012 a été produit.



CHAPITRE 1: METHODOLOGIE

L'Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP-2012), s'insère dans le dispositif d'informations statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mis en place depuis 2001. Elle constitue la troisième enquête du genre, après celles de 2002 et de 2007 et utilise la méthodologie de traitement des enquêtes de type QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être), élaboré par le PNUD, le BIT et la Banque Mondiale, pour évaluer les politiques, projets et programmes de développement.

1.1 Objectifs

L'objectif principal visé par l'ELEP-2012 est de fournir rapidement les indicateurs socio-économiques indispensables au suivi de la SRP (Stratégie de Réduction de la Pauvreté) et des OMD.

Les objectifs spécifiques sont :

- Mettre à jour les indicateurs socio-économiques se rapportant à l'alphabétisation, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, la possession de biens durables, d'actifs agricoles et de bétail, la consommation de biens et services, les revenus des ménages et la gouvernance ;
- Réaliser une étude sur les tendances de la pauvreté et des inégalités dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTTE ;
- Réactualiser le profil de pauvreté établi en 2007.

1.2 Questionnaires

Les outils de collecte sont composés de trois questionnaires :

- un questionnaire ménage,
- un questionnaire revenu/dépense et
- un questionnaire prix.

Le questionnaire ménage et le questionnaire revenu/dépense couvrent globalement les mêmes thèmes qu'en 2007, et portent sur la composition du ménage, l'éducation, la santé, l'emploi des membres du ménage, le logement, la pauvreté subjective, la gouvernance et la corruption, la consommation de biens et services, les transferts et les revenus.

Le questionnaire prix a permis de relever les prix des biens et services consommés par les ménages, au niveau des points de vente (marchés, boutiques, kiosques, etc....), dans un sous-échantillon d'un dixième des zones de dénombrement (ZD). Le relevé des prix a été organisé de manière à obtenir une représentativité au niveau des trois domaines retenus pour l'enquête, à savoir Conakry (5 ZD), le reste du milieu urbain (20 ZD) et le milieu rural (28 ZD).

1.3 Plan de sondage

Afin de garantir la représentativité des différents domaines d'analyse retenus (Région Administrative, Ville de Conakry, milieu de résidence, niveau de pauvreté et groupe socio-économique du chef de ménage) et permettre d'atteindre le niveau de signification statistique souhaité, un échantillon représentatif de 7.632 ménages a été tiré. Il est du même ordre que celui des enquêtes précédentes.

La base de sondage retenue pour l'ELEP-2012 est constituée par la liste des 8.383 Zones de Dénombrement (ZD), établie lors de la cartographie du troisième Recensement Général de la Population de l'Habitation (RGPH-III).

L'échantillon est composé de 15 strates : la partie urbaine et la partie rurale de chaque région et la zone spéciale de Conakry. La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon de l'ELEP-2012 est un tirage aréolaire, stratifié à 2 degrés :

- Au premier degré, au niveau de chaque strate, les ZD ont été tirées proportionnellement à leur taille ;
- Au second degré, pour chaque ZD tirée, 12 ménages ont été tirés en milieu urbain et 20 ménages en milieu rural.

Au total, 516 grappes ont été tirées au 1^{er} degré (336 ZD urbaines et 180 ZD rurales) et 7.632 ménages au 2^{ème} degré de sondage (4.032 ménages urbains et 3.600 ménages ruraux).

Tableau 1.1: Répartition des ZD et ménages tirés par Région et milieu de résidence

Région administrative	Nombre de ZD tirées			Ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Conakry	100	0	100	1 200	0	1 200
Boké	40	20	60	480	400	880
Faranah	36	20	56	432	400	832
Kankan	28	24	52	336	480	816
Kindia	36	28	64	432	560	992
Labé	28	28	56	336	560	896
Mamou	28	20	48	336	400	736
N'Zérékoré	40	40	80	480	800	1 280
Total	336	180	516	4 032	3 600	7 632

Source : MP/INS/ELEP-2012

1.4 Cadre institutionnel et collecte des données

L'organisation administrative de l'ELEP-2012 est basée sur celle des enquêtes précédentes. L'agence d'exécution est l'Institut National de la Statistique et l'encadrement du projet a été assuré par:

- Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Directeur du projet ;
- Le Chef de la Division « Démographie et Conditions de Vie des Ménages », Directeur Technique ;
- Le Chef de la Division Informatique, responsable du traitement informatique des données;
- Le Chef du Service Administratif et Financier et une secrétaire, chargée de la gestion financière.

Le recrutement et la formation du personnel de terrain se sont déroulés du 18 janvier au 8 février 2012.

La collecte des données s'est déroulée du 27 février au 5 avril 2012, soit 35 jours contre 3,5 mois. L'opération a mobilisé 150 agents de terrain dont 120 enquêteurs et 30 chefs d'équipe (contre 48 enquêteurs et 12 chefs d'équipes en 2007). Chaque équipe comprenait 5 agents : un chef d'équipe et 4 enquêteurs. Les équipes de terrain et la supervision étaient dotées de véhicules. La supervision des travaux a été assurée par 6 cadres de l'INS.

De plus, une équipe spéciale constituée d'un chef d'équipe et de 2 enquêteurs a été chargée de collecter les informations sur les prix.

Afin de permettre une collaboration plus active des populations et des autorités à tous les niveaux, une vaste campagne de sensibilisation a été organisée durant la période : janvier - avril 2012 à travers les activités suivantes :

- publicité et interviews à la RTG, au niveau des radios rurales et communautaires;
- publicité au niveau de la presse locale.

1.5 Traitement des données

Le traitement informatique des données utilise la méthode classique de traitement des données des enquêtes de type QUIBB, à travers la lecture optique des données. Ce processus de traitement des données est rapide et les résultats sont disponibles dans des délais très brefs. Il comprend les étapes suivantes : scannage des questionnaires, évaluation des questionnaires scannés, correction des incohérences et édition des tableaux.

Les étapes du traitement informatique se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- saisie des données par lecture optique (2-30 avril 2012) ;
- vérification des données scannées et apurement de la base de données (16 avril-31 mai 2012) ;
- édition des tableaux sur les indicateurs sociaux et les dépenses/revenus (30 avril-31 mai 2012).

Afin de rendre la base de données disponible en fin mai 2012, le traitement informatique a mobilisé, un important personnel composé de :

- 16 agents chargés de la vérification des questionnaires (report de l'identifiant sur toutes les pages, exhaustivité des questionnaires, etc.) ;
- 2 agents spécialisés dans le scannage des questionnaires ;
- 36 agents chargés d'évaluer les questionnaires scannés, répartis en 2 équipes travaillant par rotation 24 heures sur 24 heures ;
- 1 superviseur du scannage ;
- 2 informaticiens de l'INS affectés à plein temps au traitement ;
- 2 consultants internationaux.

L'étape de mise à jour des programmes et d'édition des tableaux s'est déroulée dans une première phase du 14 mai au 6 juin 2012 et dans une seconde étape du 24 septembre au 5 octobre 2012. Pour le traitement des données, l'INS a bénéficié de l'appui de deux consultants internationaux.

1.6 Analyse et publication des rapports

Pour les besoins de suivi des politiques de réduction de la pauvreté, deux documents ont été produits. Il s'agit :

- du rapport de l'étude sur la pauvreté et les inégalités (1994-2012), réalisé par une équipe mixte Banque Mondiale/INS, du 1^{er} au 30 juillet 2012 ;
- du rapport détaillé de l'ELEP-2012, rédigé par 10 consultants nationaux, du 20 au 29 décembre 2012.

L'atelier de validation de l'étude sur les tendances de la pauvreté et les inégalités en Guinée a été organisé le 31 juillet 2012 et a regroupé des cadres de l'Administration, des représentants des Partenaires au Développement, des Institutions de la République et de la société civile. L'atelier national et les ateliers régionaux de validation du rapport détaillé se sont déroulés du 1^{er} au 15 janvier 2013.

1.7 Couverture de l'échantillon

Les ménages qui ont accepté de se prêter aux interviews se chiffrent à 7612 ménages, soit un taux de couverture de 99,2 % (voir tableau 1.2). Lors de l'analyse, 111 ménages ont été éliminés car l'un des questionnaires (ménage ou budgétaire) était incomplets.

Tableau 1.2 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

	Ménages tirés	Ménages enquêtés	Taux de réponse
Milieu de résidence			
Rural	3 600	3 575	99,3
Urbain	4 032	3 996	99,1
Région Administrative			
Boké	880	880	100,0
Conakry	1 200	1 183	98,6
Faranah	832	831	99,9
Kankan	816	792	97,0
Kindia	992	991	99,9
Labé	896	896	100,0
Mamou	736	736	100,0
N'Zérékoré	1 280	1 263	98,7
Ensemble	7 632	7 571	99,2

Source : MP/INS/ELEP-2012

1.8 Financement

Le coût global de l'ELEP-2012 se chiffre à 1,1 millions de dollars US et le financement a été assuré par le Gouvernement guinéen, le PNUD, la BAD, le PAM et l'Union Européenne.

CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

L'ELEP fournit des informations sur les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages et de la population.

2.1 Distribution spatiale des ménages

	Effectifs	Pourcentage
Total	1 745 951	100
Milieu de résidence		
Rural	1 202 719	68,9
Urbain	543 232	31,1
Région de résidence		
Boké	171 056	9,8
Conakry	296 599	17,0
Faranah	126 100	7,2
Kankan	205 285	11,8
Kindia	294 592	16,9
Labé	179 646	10,3
Mamou	154 615	8,9
N'Zérékoré	318 065	18,2

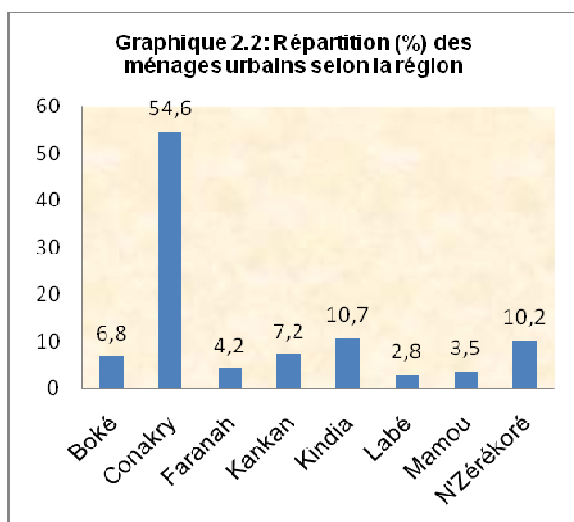
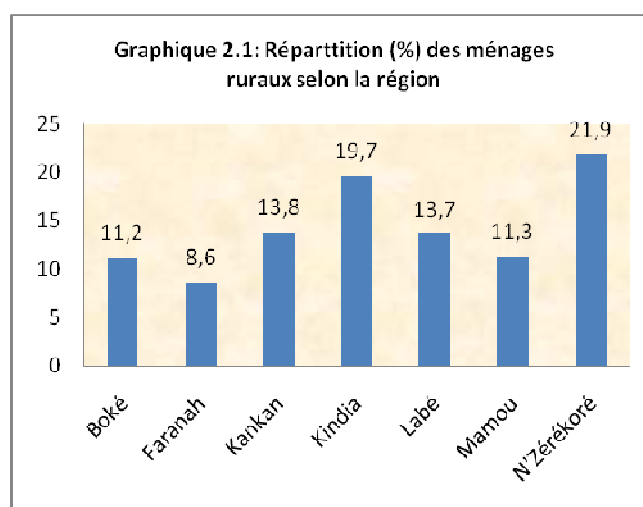
Source : MP/INS/ELEP-2012

Les résultats de l'ELEP-2012 estiment à 1.745.951 le nombre total de ménages (voir tableau 2.1). Comparé à l'ELEP de 2007, le taux de croissance annuel moyen des ménages sur la période 2007-2012 a été de 5 %.

La répartition des ménages entre le milieu urbain et le milieu rural est très inégale : la majorité des ménages réside en milieu rural (69 %).

De fortes disparités régionales sont observées : N'Zérékoré (18 %), Conakry (17 %), Kindia (16 %) contre 7,2 % Faranah.

Sur l'ensemble des ménages ruraux (graphique 2.1) N'Zérékoré abrite plus d'un ménage sur cinq (21,9 %) suivi de Kindia (19,7 %) et Kankan (13,8 %). Les régions de Mamou et Boké comptent chacune un peu plus d'un ménage sur dix (11,3 % et 11,2 % respectivement). La région de Faranah abrite moins de 10 % des ménages.



La distribution des ménages urbains (graphique 2.2), montre que plus d'un ménage sur deux réside à Conakry (54,6 %).

Comparé à l'effectif estimé des ménages lors de l'ELEP-2007, le rythme de croissance moyen des ménages de la capitale est de 7 % par an sur la période 2007-2012.

Les régions de Kindia et de N'Zérékoré abritent respectivement 10,7 % et 10,2 % des ménages urbains. Les régions de Faranah (4,2 %), Mamou (3,5 %) et Labé (2,8 %) comptent les plus faibles proportions de ménages urbains.

2.2 Principales caractéristiques des ménages

2.2.1 : Taille des ménages

Tableau 2.2 : Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage

	Moyenne
Ensemble	6,4
Milieu de résidence	
Rural	6,3
Urbain	6,7
Région de résidence	
Boké	6,6
Conakry	6,6
Faranah	7,2
Kankan	7,5
Kindia	6,1
Labé	5,8
Mamou	5,8
N'Zérékoré	6,3
Sexe	
Masculin	6,6
Féminin	5,1

Source : MP/INS/ELEP-2012

Pour l'ensemble du pays, la taille moyenne des ménages est de 6,4 individus par ménage contre 6,9 en 2007.

En milieu rural, la taille moyenne des ménages est de 6,3 contre 6,7 en 2007. Tandis qu'en milieu urbain elle est de 6,7 contre 7,6 en 2007.

On note de fortes disparités au niveau régional : Kankan (7,5), Faranah (7,2), Conakry (6,6) et Boké (6,6) contre 5,8 à Labé et Mamou.

Les ménages dont le chef est une femme ont une taille plus faible (5,1 individus) que ceux dirigés par

un homme (6,6 individus).

2.2.2 Caractéristiques des chefs de ménage

Le tableau 2.3 fournit les principales caractéristiques des chefs de ménage. Les résultats montrent que seulement 13,2 % des ménages guinéens sont dirigés par une femme. Dans l'ensemble 6,5 % des chefs de ménage sont âgés de moins de 30 ans.

Environ 9 chefs de ménage sur 10 sont mariés. Parmi les chefs de ménage, 4 sur 10 sont en union polygamique.

La majorité des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction (72,2 %). Seulement 10,4 % ont un niveau d'instruction du primaire. Ceux qui ont atteint un niveau secondaire ou plus représentent 17,3 %.

Concernant la catégorie socioéconomique du chef de ménage, les résultats révèlent que plus de la moitié des ménages (50,2 %) sont dirigés par un indépendant agricole, suivi des indépendants non agricoles (17,7 %). Ceux qui sont sans emplois représentent 15,1 %. Les ménages dont le chef est un salarié représentent 13,3 % de l'effectif des ménages.

Les principales caractéristiques des ménages ventilées selon le sexe du chef de ménage sont fournies dans le tableau 2.5 en annexe.

Tableau 2.3 : Répartition (%) des chefs de ménages par sexe, état matrimonial, alphabétisation, niveau d'instruction, groupe socio-économique et âge du chef de ménage

Total	100
Sexe	
Masculin	86,8
Féminin	13,2
État matrimonial	
Jamais marié (e)	1,8
Marié(e) monogame	49,9
Marié(e) polygame	39,7
Union libre/concubinage	0,1
Divorcé(e)/Séparé (e)	1,4
Veuf (Veuve)	7
Niveau d'instruction	
Aucun	72,2
Primaire partiel	7,5
Primaire complet	2,9
Secondaire partiel	8,5
Secondaire complet	1
Post secondaire	7,8
Groupe socio-économique	
Salarié public	6,2
Salarié privé	7,1
Employeur	1,2
TCP agricole	50,2
TCP non agricole	17,7
Autres employés	1,2
Sans-emploi	15,1
Age	
15-19	0,2
20-29	6,3
30-39	17,3
40-49	24,0
50-59	24,3
60+	28,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

2.2.3 Principal contributeur au revenu du ménage

L'ELEP-2012 s'est intéressé de savoir le membre du ménage qui contribue le plus au revenu du ménage.

Les résultats du tableau 2.4 indiquent que le chef de ménage est le principal pourvoyeur des ressources du ménage (83 %). Les cas où le conjoint, les enfants ou d'autres personnes constituent le principal pourvoyeur ne représentent respectivement que 5,3 %, 3 % et 8,7 %. Cette proportion varie peu par rapport aux caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage.

Toutefois, les plus faibles proportions de chefs de ménage contribuant au revenu du ménage sont constatées au niveau des ménages dirigés par les femmes (61,3 %) et des ménages dont le chef est sans emploi (42,1 %).

Les autres membres du ménage contribuent plus dans les ménages dirigés par une personne sans emploi (32,7 %), les ménages d'une à deux personnes (30,3 %) et les ménages dirigés par une femme (29,5 %). Au niveau régional, Labé et Mamou sont les régions où les autres membres du ménage contribuent plus au revenu du ménage (respectivement 18,5 % et 15,4 %).

Le cas où le conjoint constitue le principal pourvoyeur des revenus du ménage est observé dans les régions de Conakry (8 %) et Kankan (7,2 %). Au niveau des ménages où le chef est sans emploi (13,9 %).

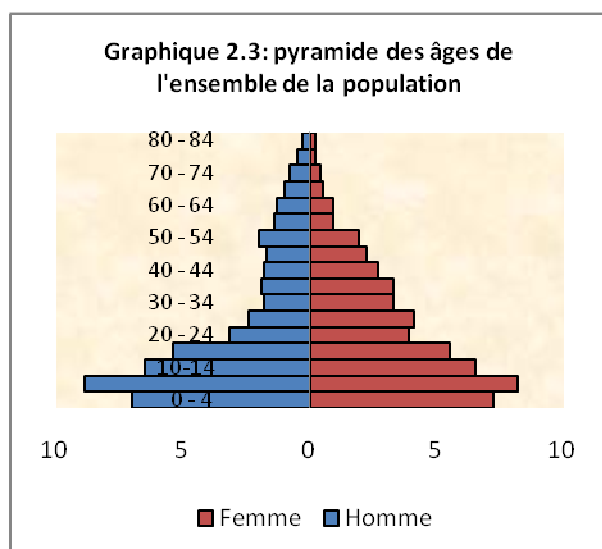
En ce qui concerne les enfants, ils contribuent plus au revenu du ménage dans les ménages dont le chef est sans emploi (11,2%).

2.3 Principales caractéristiques de la population

L'ELEP-2012 estime la population guinéenne à 11 253 183 habitants (voir tableau 2.6 en annexe). Les femmes représentent 52 %, soit un rapport de masculinité de 92 hommes pour 100 femmes.

Caractéristiques	Chef de ménage	Epoux (se)	Enfant	Autres membres	Total
Ensemble	83,0	5,3	3,0	8,7	100
Milieu de résidence					
Rural	83,7	4,6	3,0	8,8	100
Urbain	81,6	7,0	2,8	8,5	100
Région					
Boké	90,5	3,5	1,8	4,1	100
Conakry	81,4	8,0	4,2	8,3	100
Faranah	86,5	2,8	4,2	9,0	100
Kankan	80,0	7,2	4,2	5,5	100
Kindia	86,1	3,3	4,2	9,6	100
Labé	74,8	5,2	4,2	18,5	100
Mamou	74,7	5,7	4,2	15,4	100
N'Zérékoré	86,9	5,5	4,2	3,7	100
Taille du ménage					
1-2	66,1	1,8	1,8	30,3	100
3-4	80,2	4,8	2,8	12,1	100
5-6	84,0	5,9	2,5	7,6	100
7 et +	85,9	5,6	3,5	5,0	100
Groupe socio-économique					
Salarié public	95,4	1,5	0,5	2,5	100
Salarié privé	90,4	4,9	0,2	4,5	100
Employeur	88,4	4,4	0,0	7,2	100
TCP agricole	90,1	3,8	1,9	4,2	100
TCP non agricole	91,6	3,8	0,8	3,8	100
Autres employés	74,6	6,7	3,4	15,3	100
Sans emploi	42,1	13,9	11,2	32,7	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	86,3	5,8	2,3	5,5	100
Féminin	61,3	2,0	7,2	29,5	100

Source : MP/INS/ELEP-2012



La répartition de la population guinéenne selon le milieu de résidence et la région administrative est à l'image de celle observée au niveau des ménages : la majeure partie de la population vit en milieu rural (67,7 %). Conakry abrite 17 % de la population totale et près de 54 % de la population urbaine.

L'examen de la répartition de la population par grands groupes d'âges montre que la population âgée de moins de 15 ans représente de 44,3 % (tableau 2.6 en annexe). En milieu rural, ce pourcentage atteint 47,1 % contre 38,3 % en milieu urbain. Les personnes, âgées de 65 ans ou plus, représentent que 4,2 % de la

population (4,6 % en milieu rural et 3,3 % en milieu urbain).

Quant à la population potentiellement active, c'est-à-dire celle en âge de travailler (15-64 ans), elle représente 51,6 % de la population totale (58,3 % vit en milieu urbain et 48,3 % en milieu rural). Au niveau de ce groupe d'âges, les hommes sont moins nombreux que les femmes. Le phénomène est plus marqué en milieu rural à cause probablement de la forte émigration masculine vers le milieu urbain.

Tableau 2.6 : Répartition de la population par sexe, groupe d'âges et milieu de résidence				
	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Ensemble	49 572	100,0	11 253 183	100,0
Sexe				
Masculin	23 869	48,2	5 403 155	48,0
Féminin	25 703	51,8	5 850 234	52,0
Age				
< 15	21 226	42,8	4 983 632	44,3
15-64	26 246	52,9	5 801 184	51,6
65+	2 100	4,2	468 471	4,2
Milieu				
Rural	22 493	45,4	7 620 342	67,7
Urbain	27 079	54,6	3 632 939	32,3
Source : MP/INS/ELEP-2012				

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Ce chapitre porte sur les principales caractéristiques des logements du ménage, ses commodités et le statut d'occupation du logement, ses principales caractéristiques (nature du mur, du toit, du sol) et ses commodités (toilette, eau de boisson, salubrité, énergie pour l'éclairage et la cuisine).

L'ELEP-2012 définit le logement comme étant l'ensemble des bâtiments séparés ou non, habités par le ménage.

3.1 Statut du logement

Dans cette section, seront abordés successivement le statut d'occupation du logement, le type d'habitation et la promiscuité.

3.1.1 Statut d'occupation du logement

Les ménages propriétaires de leur logement représentent 85,4 % des ménages guinéens (dont 19,8 % de copropriétaires familiaux). Un peu plus d'un ménage sur dix est locataire (14,4 %). Ceux qui sont logés gratuitement représentent 2,5 % (0,8 % logés par l'employeur et 1,7 % par une autre personne).

Tableau 3.1 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

Caractéristiques socioéconomiques	Statut d'occupation du logement							
	Propriétaire	Copropriétaire familial	Locataire	Loue bâtiment administration	Logé gratuitement par son employeur	Logé gratuitement par une autre personne	Autre	Total
Ensemble	65,6	19,8	11,5	0,4	0,8	1,7	0,2	100,0
Milieu de résidence								
Rural	75,6	20,3	1,9	0,3	0,8	1,2	0,0	100,0
Rural pauvre	78,0	19,3	0,9	0,1	0,7	1,0	0,0	100,0
Urbain	43,6	18,8	32,8	0,6	1,0	2,8	0,4	100,0
Urbain pauvre	51,5	17,8	25,9	0,1	0,7	3,2	0,7	100,0
Région								
Boké	67,5	24,7	4,4	0,6	1,6	1,2	0,0	100,0
Conakry	33,0	19,1	43,1	0,6	0,7	2,8	0,7	100,0
Faranah	71,2	21,6	4,7	0,6	0,1	1,8	0,0	100,0
Kankan	69,7	26,3	2,6	0,4	0,0	0,9	0,1	100,0
Kindia	65,5	24,8	7,5	0,0	0,4	1,7	0,0	100,0
Labé	76,7	19,3	2,3	0,0	0,4	1,0	0,2	100,0
Mamou	81,5	13,9	2,3	0,9	0,7	0,6	0,1	100,0
N'Zérékoré	76,3	11,6	7,5	0,2	2,2	2,2	0,0	100,0
Taille du ménage								
1-2	47,7	23,6	21,2	0,7	2,0	4,2	0,6	100,0
3-4	61,3	22,0	13,7	0,3	0,7	2,0	0,0	100,0
5-6	66,6	18,0	13,0	0,2	0,5	1,7	0,0	100,0
7+	69,4	19,6	8,1	0,5	1,0	1,2	0,3	100,0
Groupe socio-économique								
Salarié public	37,1	17,5	33,0	3,8	5,0	3,6	0,0	100,0
Salarié privé	31,5	21,8	37,8	0,6	5,0	3,1	0,3	100,0
Employeur	45,7	19,2	31,3	0,0	1,4	2,4	0,0	100,0
TCP agricole	75,9	21,4	1,7	0,0	0,2	0,8	0,0	100,0
TCP non agricole	56,1	16,2	24,0	0,1	0,0	3,2	0,3	100,0
Autres employés	62,2	30,8	5,6	0,0	0,0	0,0	1,5	100,0
Sans-emploi	72,4	17,9	7,1	0,2	0,4	1,6	0,4	100,0
Sexe du chef de ménage								
Masculin	66,0	19,5	11,6	0,3	0,8	1,7	0,1	100,0
Féminin	63,4	21,9	10,6	0,6	1,5	1,8	0,3	100,0

Selon les caractéristiques socio-économiques du ménage, on note que :

- la proportion de ménages propriétaires de leur logement est de 95,9 % en milieu rural contre 62,4 % en milieu urbain. Par contre, les ménages locataires se retrouvent plus en milieu urbain (37,2 % contre 4,1 % en milieu rural) ;
- à l'exception de la Capitale Conakry (52,1 %), la proportion de ménages propriétaires de leurs habitations au niveau des autres régions administratives est supérieure à la moyenne nationale. Elle varie de 87,9 % à N'Zérékoré, à 96,1 % à Mamou.
- Conakry compte la plus forte proportion de ménages locataires (41,5 %).
- le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement augmente avec la taille du ménage (passant de 71,3 % pour les ménages de 1 à 2 personnes à 83,3 % pour les ménages de 3 à 4 personnes et à 89 % pour les ménages de 7 personnes et plus);
- les ménages dont le chef est salarié (secteur public ou privé), enregistrent les plus faibles proportions de propriétaires de leurs logements (54,6 % et 53,3 % respectivement) tandis que les travailleurs agricoles sont à 97,3 % propriétaires de leurs logements;
- le sexe du chef de ménage a peu d'influence sur le statut d'occupation du logement. En effet, 85,5 % des ménages dirigés par des hommes sont propriétaires de leur logement, contre 85,3 % chez les ménages dont le chef est une femme.

3.1.2 Type d'habitation

Le tableau 3.2 en annexe, montre que plus du tiers des ménages (39,0 %) habitent dans des maisons individuelles. La proportion de ménages vivant dans des maisons individuelles est plus importante en zone rurale qu'en milieu urbain (40,8 % contre 35,1 %). Au niveau des régions, les proportions les plus élevées ont été enregistrées à N'Zérékoré (70,3 %), Kindia (44,0 %) et Labé (42,6 %) et la plus faible à Kankan avec seulement 13,6 %. La proportion de ménages vivant dans des maisons individuelles augmente avec la taille du ménage : 24,9 % pour les ménages de 1 à 2 personnes, 39,7 % pour les ménages de 3 à 4 personnes et 42,7 % pour les ménages de 5 à 6 personnes. Par ailleurs, du point de vue du groupe socioéconomique du chef de ménage, les ménages dirigés par un indépendant agricole occupent plus de maisons individuelles (41,6 %) alors que pour les ménages dont le chef est un salarié ou un employeur, cette proportion tourne autour de 30 %.

Plus d'un ménage sur cinq vit dans des cases (22,2 %). Ce type d'habitation se rencontre surtout en milieu rural (31,0 %) contre moins de 3 % en milieu urbain. Les proportions de ménages qui habitent dans des cases sont plus élevées dans les régions de Faranah et Kankan (49,1 % et 44,8 % respectivement).

Ceux qui occupent des appartements représentent 21,7 % et vivent essentiellement en milieu urbain (40,1 %) dans les régions de Conakry (47,2 %) et de Kindia (33,0 %). Par contre, à Faranah et Labé, les proportions tournent autour de 5 %.

3.1.3 Nombre de pièces et Promiscuité

Dans ce paragraphe sont présentées les données relatives au nombre de pièces constituant le logement et le nombre moyen de personnes par pièce (tableau 3.3 en annexe). Le quart des ménages occupent des logements de 5 pièces ou plus (24,2 %) et presque autant pour les logements de 3 pièces. La proportion de ménages vivant dans des logements d'une pièce est de 11,8 % et plus d'un ménage sur cinq (21,1 %) ont 2 pièces. Les logements d'une pièce sont plus fréquents à Mamou (17,8 %), Labé (17,2 %) et Conakry (16,7 %). Ces régions sont également celles où le nombre moyen de personnes par pièce est le plus élevé (environ 6 personnes ou plus). Les ménages de petite taille (moins de 2 personnes par pièce) se rencontrent essentiellement à Kankan.

Le nombre moyen de personnes par pièce est de 1,8 (1,7 en milieu rural et 2,2 en milieu urbain) En milieu urbain pauvre, le nombre moyen de personnes par pièce atteint 2,3. Au niveau régional, on constate que le nombre moyen de personnes par pièce est plus élevé à Conakry (2,2) et Faranah (2,1). Selon la catégorie socioprofessionnelle, c'est au niveau des ménages dirigés par un salarié qu'on enregistre le nombre moyen de personnes par pièces le plus élevé.

3.2 Caractéristiques physiques du logement

3.2.1 Nature du toit

Le tableau 3.4 en annexe montre que deux logements sur trois (66,8 %) sont couverts de tôle métallique et environ le tiers (29,5 %) est couvert de chaume ou de paille.

En milieu rural, les habitations couvertes de chaume ou de paille représentent 41 %. Par contre, en milieu urbain, la quasi-totalité des logements sont couverts de tôle métallique (87,9 %). Les unités d'habitations couvertes de chaume ou de paille ne représentent que 5 %.

Les régions de Kankan (69 %) et Faranah (59 %) comptent les proportions les plus élevées de logements couverts de chaume ou de paille. N'Zérékoré (93 %) et la ville de Conakry (86 %) se distinguent par les proportions les plus élevées de logements couverts de tôle métallique.

La grande majorité des ménages (86 %) dont le chef est salarié ou indépendant agricole habitent des logements couverts de tôle.

3.2.2 Nature des murs

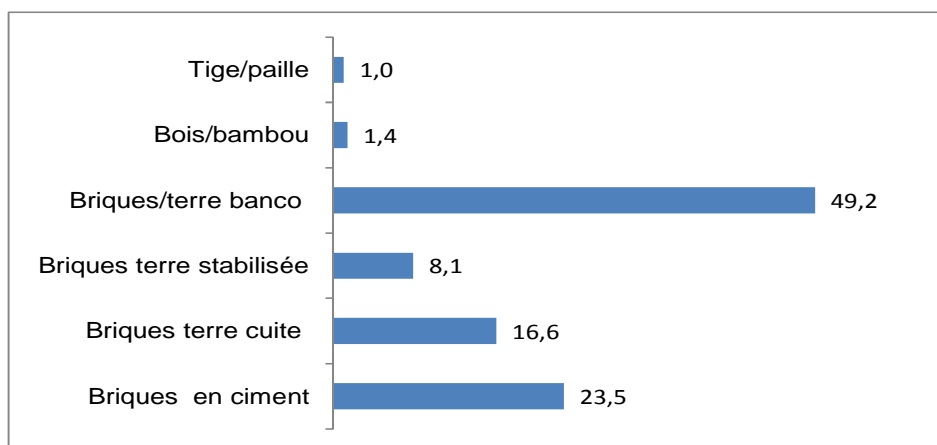
La majorité des ménages guinéens (49,2 %) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre (graphique 3.1). Les constructions en dur (murs en briques de ciment) ne représentent que 23,5 %. Celles en semi-dur (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 24,7 %.

Les régions de N'Zérékoré (85,3 %), Kankan (73,3 %) et Faranah (71,1 %) sont les régions qui comptent les plus grandes proportions d'habitations dont les murs sont faits de briques en terre ou en banco.

En milieu rural, la grande majorité des murs (75 %) sont en banco ou en briques de terre. En milieu urbain, près de 66 % des logements sont en ciment (voir tableau 3.6). Les habitations en terre cuite ou stabilisée sont proportionnellement plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain (19 % contre 15 %).

Les régions administratives de N'Zérékoré (90 %), Faranah (80 %) et Kankan (74 %) se singularisent par de fortes proportions de logement dont les murs sont en banco (voir tableau 3.6). A Conakry, l'essentiel des logements (94 %) sont en ciment et les régions de Faranah (3 %), Labé (3 %), Kankan (4 %) et Mamou (5 %) disposent des plus faibles proportions d'habitations en briques de ciment. Il faut aussi noter que les régions de Mamou et Labé enregistrent des proportions significatives d'habitations en briques de terre cuite (44 % et 34 % respectivement).

Graphique 3.1 : Répartition (%) des ménages selon le type de matériaux des murs



Les ménages dont le chef est un salarié occupent en majorité des logements dont les briques sont en ciment. A l'inverse, près de 78 % des ménages dont le chef est un indépendant agricole vivent dans des habitations dont les murs sont en banco ou en briques de terre (voir tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

Caractéristiques sociodémographiques	Type de matériaux des murs des habitations						Total
	Briques ciment	Briques terre cuite	Briques terre stabilisée	Briques/terre banco	Bois /bambou	Tige/paille	
Ensemble	23,5	16,6	8,1	49,2	1,4	1,0	100,0
Milieu de résidence							
Rural	4,4	16,7	11,3	64,7	1,8	1,1	100,0
Rural pauvre	3,6	14,7	12,0	66,4	2,3	0,9	100,0
Urbain	65,9	16,4	1,2	14,9	0,6	1,0	100,0
Urbain pauvre	50,3	19,1	2,4	26,4	0,6	1,3	100,0
Région							
Boké	8,5	15,5	7,5	66,1	0,4	2,0	100,0
Conakry	93,4	2,9	0,1	1,5	0,9	1,2	100,0
Faranah	5,3	10,5	1,5	71,1	9,7	1,9	100,0
Kankan	6,2	16,4	2,6	73,3	0,6	1,0	100,0
Kindia	21,5	17,8	13,6	46,0	0,6	0,5	100,0
Labé	4,0	39,2	30,0	24,3	1,4	1,1	100,0
Mamou	5,8	46,5	12,9	33,0	0,6	1,1	100,0
N'Zérékoré	6,4	4,3	2,5	85,3	1,0	0,6	100,0
Taille du ménage							
1-2	30,5	17,9	10,3	38,3	0,5	2,5	100,0
3-4	21,8	17,8	9,5	49,1	0,9	0,7	100,0
5-6	22,1	17,0	7,8	50,4	1,9	0,9	100,0
7+	24,4	15,6	7,5	49,9	1,5	1,1	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié public	61,8	19,2	2,0	16,0	0,2	0,7	100,0
Salarié privé	67,0	13,6	5,4	12,9	0,3	0,8	100,0
Employeur	49,9	13,5	3,0	31,0	1,5	1,1	100,0
TCP agricole	4,6	13,7	9,3	69,3	2,0	1,1	100,0
TCP non agricole	42,3	18,8	4,6	32,4	0,9	0,9	100,0
Autres employés	9,4	12,5	11,3	65,0	0,0	1,8	100,0
Sans-emploi	27,3	24,9	12,5	33,0	1,4	0,9	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	22,4	15,5	8,1	51,4	1,6	1,0	100,0
Féminin	30,8	24,0	8,7	34,6	0,6	1,3	100,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

3.2.3 Nature du sol

Le graphique 3.2 montre que plus de la moitié (54 %) des habitations ont un sol en terre battue. En milieu rural cette proportion atteint 73,4 % contre seulement 11,7 % en milieu urbain (voir tableau 3.7). Dans les régions de Faranah et Kankan, les sols de sept habitations sur dix sont en terre battue.

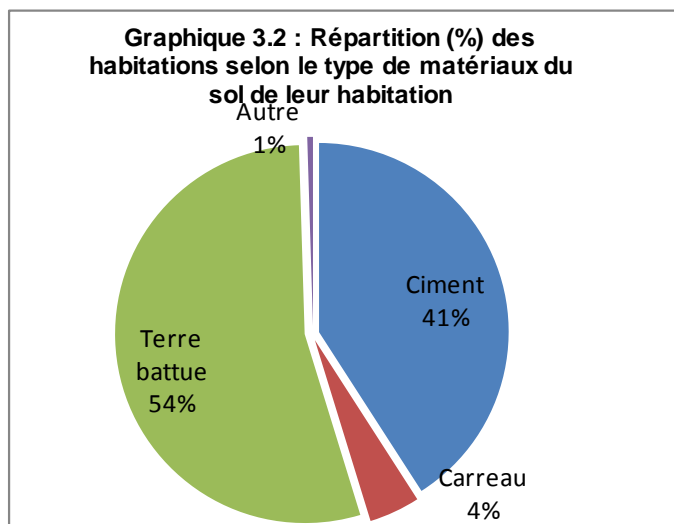


Tableau 3.7 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

Caractéristiques socioéconomiques	Type de matériaux du sol				Total
	Ciment	Carreau	Terre battue	Autre	
Ensemble	40,9	4,4	54,2	0,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	25,7	0,5	73,4	0,4	100,0
Rural pauvre	20,7	0,3	78,7	0,4	100,0
Urbain	74,6	13,0	11,7	0,7	100,0
Urbain pauvre	76,0	4,3	18,5	1,3	100,0
Région					
Boké	26,4	1,1	72,3	0,2	100,0
Conakry	75,8	18,1	5,2	0,9	100,0
Faranah	21,2	0,9	76,4	1,6	100,0
Kankan	30,7	0,7	68,0	0,5	100,0
Kindia	39,9	3,4	56,6	0,1	100,0
Labé	42,5	2,3	54,8	0,3	100,0
Mamou	49,8	1,9	47,9	0,5	100,0
N'Zérékoré	26,3	0,3	73,1	0,3	100,0
Taille du ménage					
1-2	46,5	3,3	49,8	0,4	100,0
3-4	39,9	3,6	56,2	0,3	100,0
5-6	40,7	3,8	55,1	0,4	100,0
7+	40,8	5,2	53,3	0,6	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié public	67,5	16,7	15,3	0,5	100,0
Salarié privé	72,8	10,6	16,5	0,1	100,0
Employeur	56,8	10,3	30,6	2,3	100,0
TCP agricole	23,7	0,4	75,4	0,5	100,0
TCP non agricole	62,1	6,7	30,6	0,5	100,0
Autres employés	23,5	2,2	72,9	1,5	100,0
Sans-emploi	48,1	6,4	45,0	0,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	39,1	4,0	56,4	0,5	100,0
Féminin	52,8	7,0	39,7	0,5	100,0

Source : /MP/INS/ELEP2012

Les maisons dont les sols sont en ciment représentent près de 41 % et se rencontrent principalement en milieu urbain (74,6 %). En dehors de Conakry (75,8 %), les proportions les plus importantes sont enregistrées à Mamou (49,8 %), Labé (42,5 %) et Kindia (39,9 %).

Seulement 4,4 % des sols des habitations sont recouverts de carreaux et se rencontrent principalement à Conakry (18,1%).

3.3 Commodités du logement

L'ELEP-2012 a aussi cerné la source d'approvisionnement en eau, le type de toilette utilisé par les ménages, le mode d'évacuation des ordures et des eaux usées, le mode d'éclairage et le combustible utilisé pour faire la cuisine.

3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable

3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson demeure le forage (voir tableau 3.9). Un peu plus du tiers (35,3 %) des ménages utilisent cette source. Par rapport à l'enquête ELEP de 2007, les résultats montrent une légère baisse de cette proportion en raison des pannes enregistrées au niveau de certains forages. En effet, à cette époque, près d'un ménage sur deux utilisait l'eau de forage comme eau de boisson. Mais à voir les résultats de près, on constate un accroissement du nombre de ménages qui ont accès à l'eau de robinet dans le ménage notamment en milieu urbain. La proportion de ménages urbains qui utilisent l'eau provenant d'un robinet situé dans le ménage est passée de 28,5 % en 2007 à près de 33 % en 2012.

Tableau 3.8 : Répartition (%) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson

Caractéristiques socioéconomiques	Type de source d'approvisionnement de l'eau pour la boisson									Eau potable
	Robinet dans le ménage	Robinet chez le voisin	Forage	Fontaine publique	Puits aménagé	Puits non aménagé	Eau de surface	Autre	Total	
Ensemble	10,6	10,2	35,3	2,0	9,7	10,3	20,5	1,4	100,0	67,8
Milieu de résidence										
Rural	0,5	0,7	44,1	2,2	8,9	12,2	29,5	1,9	100,0	56,4
Rural pauvre	0,4	0,6	41,2	1,9	8,5	12,3	32,3	2,7	100,0	52,7
Urbain	32,9	31,3	15,6	1,6	11,7	6,0	0,5	0,4	100,0	93,1
Urbain pauvre	19,4	32,7	21,1	1,9	14,8	8,5	1,1	0,5	100,0	89,9
Région										
Boké	8,3	7,3	25,5	1,3	5,9	23,4	27,4	0,9	100,0	48,3
Conakry	46,3	39,4	7,1	1,3	3,9	1,6	0,0	0,5	100,0	97,9
Faranah	2,9	3,7	47,9	5,0	5,5	13,4	21,1	0,5	100,0	65,0
Kankan	3,7	5,2	59,9	1,6	10,3	12,2	5,6	1,4	100,0	80,8
Kindia	4,0	7,7	32,3	0,5	12,5	8,4	31,5	3,2	100,0	56,9
Labé	1,5	0,6	42,8	0,4	15,3	7,8	31,6	0,0	100,0	60,6
Mamou	2,8	3,7	26,3	1,1	7,9	16,1	36,4	5,7	100,0	41,8
N'Zérékoré	1,2	1,2	48,7	4,8	13,9	9,2	21,0	0,0	100,0	69,7
Taille du ménage										
1-2	12,3	15,8	34,3	1,0	9,3	6,6	18,9	1,8	100,0	72,7
3-4	8,8	9,7	35,8	1,7	9,8	10,0	21,5	2,7	100,0	65,8
5-6	9,7	10,5	34,0	1,8	9,4	10,9	22,3	1,4	100,0	65,4
7+	11,9	9,5	36,0	2,4	10,1	10,5	18,9	0,8	100,0	69,8
Groupe socio-économique										
Salarié public	37,3	21,3	23,1	3,4	7,2	4,3	3,2	0,3	100,0	92,2
Salarié privé	28,4	30,8	18,4	2,1	7,0	6,1	5,8	1,2	100,0	86,9
Employeur	31,3	16,7	32,3	2,2	4,7	6,2	6,6	0,0	100,0	87,2
TCP agricole	1,0	1,6	41,3	1,8	9,2	13,5	29,6	2,1	100,0	54,9
TCP non agricole	16,9	20,2	31,4	2,4	12,7	7,5	8,6	0,2	100,0	83,7
Autres employés	3,9	3,5	39,8	4,1	5,6	14,4	28,7	0,0	100,0	56,9
Sans-emploi	14,8	12,8	32,6	1,4	10,8	6,9	19,3	1,4	100,0	72,4
Sexe du chef de ménage										
Masculin	10,0	9,8	35,7	2,0	9,6	10,8	20,8	1,2	100,0	67,2
Féminin	14,8	12,6	32,6	1,6	10,4	7,0	18,2	2,8	100,0	72,0

Au niveau régional, on note que les ménages de Kankan (59,9 %), N'Zérékoré (48,7 %), Faranah (47,9 %) et Labé (42,8 %) sont ceux qui s'approvisionnent le plus dans les forages pour leur boisson tandis que les plus faibles proportions sont enregistrées à Mamou (26,3 %) et à Boké (25,5 %).

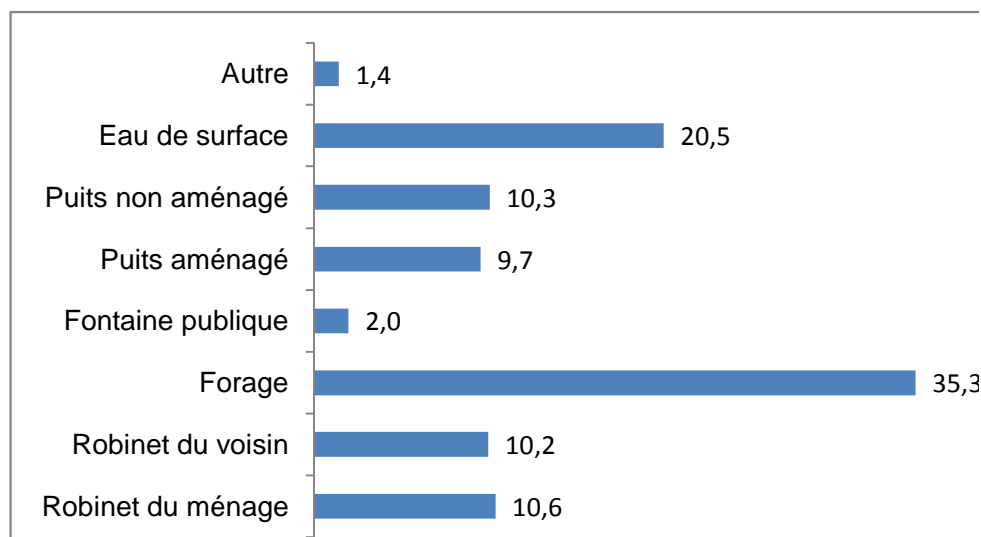
Dans l'ensemble, un ménage sur cinq (20,8 %) s'approvisionne en eau de boisson à partir d'un robinet (dans le ménage ou chez le voisin). En dehors de Conakry (85,7 %), Boké est la seule la région où la proportion atteint 15 % ce qui s'explique par la présence de grandes cités industrielles dans la région.

Les puits (aménagés ou non) constituent une source d'approvisionnement en eau d'un nombre important de ménages. En effet, 20 % des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (dont 9,7 % pour les puits aménagés).

En milieu rural, on compte près de 12 % de ménages qui tirent leur eau de boisson de puits non aménagés. Ce mode d'approvisionnement en eau concerne 6 % des ménages urbains. Ce qui mérite une attention particulière d'autant plus que l'emplacement ne tient pas généralement compte de certaines règles élémentaires d'hygiène telles que leur positionnement par rapport aux latrines. Les régions de Boké et Mamou comptent les plus fortes proportions de ménages qui s'approvisionnent en eau à partir des puits non aménagés (23,4 % et 16,1 % respectivement).

Les eaux de surface (cours d'eau, lacs, mares etc.) continuent d'être la source d'approvisionnement en eau de 20,5 % des ménages. En milieu rural, la proportion atteint 29,5 %. Au niveau des régions, Labé, Kindia et Mamou comptent près du tiers des ménages dont l'eau de boisson provient des cours d'eau. Ce qui constitue pour ces ménages de sources potentielles de maladies d'origine hydrique.

Graphique 3.3 : Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson



3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau potable

L'eau potable est une nécessité pour une bonne santé. Lorsqu'elle n'est pas potable, l'eau peut être un vecteur important de maladies. Sont considérées ici comme sources d'eau potable, le robinet, le forage, la fontaine publique, les sources et puits aménagés.

Les données contenues dans le tableau 3.8 indiquent qu'un peu moins de sept ménages sur dix bénéficient d'une eau potable (67,8 %). Par rapport à l'enquête de 2007, on constate une diminution de la proportion de ménages bénéficiant d'eau potable. En effet, la proportion est passée de 73,8 % à 67,8 % entre les deux périodes. Cette baisse pourrait s'expliquer par la panne des forages. Cette proportion est de 56,4 % pour les ruraux contre 93,1 % pour les

ménages urbains. En dehors de Conakry (97,9 %), les régions de Kankan (80,8 %) et N'Zérékoré (69,7 %) enregistrent les plus fortes proportions ; Boké (48,3 %) et Mamou (41,8 %) enregistrent les proportions les plus faibles.

3.3.2 Type de toilette utilisée par les ménages

Les résultats indiquent que les latrines constituent le type de toilette le plus couramment utilisé par les ménages (74,5 %). Toutefois, on note que pour plus de la moitié de ces ménages ces latrines ne sont pas couvertes. Les latrines non couvertes se retrouvent plus en milieu rural (54,0 %) que dans les centres urbains (29,7 %). Les ménages qui disposent de toilettes saines (chasse d'eau, latrines couvertes ou latrines ventilées améliorées) constituent 33,3 %. Une faible proportion de ménages (5%) dispose de toilettes avec chasse d'eau. Ces ménages sont situés principalement en milieu urbain et à Conakry notamment.

Les latrines non couvertes sont surtout présentes dans les régions de Kankan (77,6 %), Faranah (64,7 %) et Kindia (58,2 %) alors que pour les latrines couvertes les proportions les plus significatives ne sont enregistrées qu'en milieu urbain, principalement à Conakry (57,2 %) et dans les régions de N'Zérékoré (23,5 %), Mamou (20,9 %) et Labé (19,0 %).

Aussi, près d'un ménage sur cinq (19,3 %) utilise la nature comme lieu d'aisance. L'absence de toilettes est surtout accentuée en milieu rural (26,8 %) et davantage dans le rural pauvre (30,7 %). Au niveau régional, c'est dans les régions de Labé (33,7 %), Boké (32,3 %) et N'Zérékoré (32,0 %) qu'on observe les plus fortes proportions de ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance.

Tableau 3.9 : Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

Caractéristiques socioéconomiques	Type de toilette								
	Chasse d'eau avec égout	Chasse d'eau avec fosse septique	Latrines couvertes	Latrines Non couvertes	Latrines ventilées améliorées	Dans la nature	Autre	Total	Toilettes saines
Ensemble	1,5	3,5	24,3	46,4	3,9	19,3	1,0	100,0	33,3
Milieu de résidence									
Rural	0,3	0,3	12,6	54,0	4,9	26,8	1,0	100,0	18,1
Rural pauvre	0,4	0,1	9,3	53,6	5,1	30,7	0,7	100,0	14,9
Urbain	4,1	10,6	50,3	29,7	1,8	2,7	0,7	100,0	66,9
Urbain pauvre	2,0	5,1	41,0	45,2	1,8	3,8	0,9	100,0	50,0
Région									
Boké	2,6	2,5	11,6	45,2	5,2	32,3	0,6	100,0	21,9
Conakry	6,1	16,7	57,2	16,3	1,5	1,6	0,7	100,0	81,4
Faranah	0,0	0,3	9,5	64,7	2,6	22,0	0,9	100,0	12,5
Kankan	0,0	1,0	14,4	77,6	1,0	2,0	3,9	100,0	16,5
Kindia	0,5	1,6	17,6	58,2	9,0	12,9	0,3	100,0	28,6
Labé	0,0	0,0	19,0	41,7	5,4	33,7	0,3	100,0	24,4
Mamou	1,3	0,1	20,9	44,2	3,1	29,2	1,2	100,0	25,5
N'Zérékoré	0,0	0,2	23,5	40,9	3,0	32,0	0,4	100,0	26,7
Taille du ménage									
1-2	2,1	5,6	27,3	32,0	4,6	26,4	2,0	100,0	39,6
3-4	1,1	3,4	23,7	43,7	2,9	23,7	1,5	100,0	31,2
5-6	1,0	3,2	23,6	47,7	4,4	19,5	0,7	100,0	32,2
7+	1,9	3,5	24,7	48,8	4,1	16,2	0,8	100,0	34,2
Groupe socio-économique									
Salarié public	7,0	12,1	48,7	26,5	3,5	1,5	0,6	100,0	71,3
Salarié privé	2,6	10,7	47,6	30,1	2,1	6,1	0,8	100,0	63,0
Employeur	3,7	7,1	36,7	38,1	0,3	12,9	1,1	100,0	47,9
TCP agricole	0,3	0,3	11,9	55,9	4,1	26,4	1,1	100,0	16,6
TCP non agricole	1,2	5,7	37,1	40,6	4,5	10,2	0,7	100,0	48,5
Autres employés	0,0	1,7	13,2	37,7	7,7	36,4	3,3	100,0	22,6
Sans-emploi	2,8	4,8	29,5	38,9	4,0	19,4	0,6	100,0	41,1
Sexe du chef de ménage									
Masculin	1,4	3,4	23,4	48,0	4,0	19,0	0,9	100,0	32,2
Féminin	2,3	4,4	30,4	36,2	3,6	21,7	1,4	100,0	40,7

Source : MP/INS/ELEP-201

3.3.3 Énergie domestique

3.3.3.1 Source d'éclairage

Le tableau 3.9 montre que la torche constitue la principale source d'éclairage des ménages guinéens (71,1 %) alors qu'en 2007 c'était la lampe tempête (47,0 %). Ce mode d'éclairage est plus utilisé en milieu rural (88,1 %) qu'en milieu urbain (33,3 %). En milieu rural pauvre, cette proportion atteint 90,2 %.

A l'exception de Conakry (17 %), la proportion de ménages qui s'éclairent avec la torche dépasse 75 %.

Tableau 3.10 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

Caractéristiques socioéconomiques	Mode d'éclairage									
	Electricité/secteur	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe à gaz	Lampe tempête	Bougie	Torche	Bois	Autre	Total
Ensemble	17,5	1,0	0,3	0,5	2,7	3,7	71,1	1,6	1,6	100,0
Milieu de résidence										
Rural	1,1	0,7	0,3	0,5	3,2	1,9	88,1	2,2	2,0	100,0
Rural pauvre	0,4	0,4	0,1	0,4	2,6	1,9	90,2	3,1	1,0	100,0
Urbain	53,7	1,7	0,3	0,4	1,8	7,8	33,3	0,3	0,7	100,0
Urbain pauvre	40,3	0,9	0,0	1,0	2,5	8,5	45,1	0,9	0,7	100,0
Région										
Boké	12,0	0,3	0,1	2,0	1,7	4,0	77,9	1,7	0,2	100,0
Conakry	69,9	0,6	0,2	0,0	0,6	11,1	17,0	0,1	0,5	100,0
Faranah	1,6	1,0	0,1	0,0	2,2	2,2	85,3	3,3	4,3	100,0
Kankan	6,2	4,4	0,1	0,0	1,3	0,7	83,4	3,2	0,8	100,0
Kindia	16,3	0,3	0,0	0,6	1,6	3,6	76,0	1,0	0,6	100,0
Labé	1,8	0,7	1,5	1,1	1,0	2,2	89,5	2,0	0,2	100,0
Mamou	6,8	0,7	0,9	0,3	2,3	1,4	84,1	2,7	0,8	100,0
N'Zérékoré	0,2	0,6	0,1	0,2	8,6	1,4	83,0	1,1	4,8	100,0
Taille du ménage										
1-2	24,7	0,5	0,5	0,1	0,5	4,6	64,6	3,3	1,1	100,0
3-4	15,1	0,4	0,4	0,3	2,8	3,5	74,5	1,3	1,4	100,0
5-6	17,6	0,7	0,2	0,8	2,1	3,3	72,3	0,9	2,0	100,0
7+	17,5	1,5	0,3	0,4	3,4	4,0	69,5	2,0	1,4	100,0
Groupe socio-économique										
Salarié public	46,6	2,4	0,6	0,8	4,0	4,6	39,2	0,3	1,5	100,0
Salarié privé	51,8	0,7	0,4	0,4	1,2	8,7	35,5	0,6	0,6	100,0
Employeur	33,4	1,8	0,0	0,0	0,7	8,6	55,1	0,0	0,4	100,0
TCP agricole	2,0	0,5	0,1	0,4	3,2	1,9	88,3	1,7	1,9	100,0
TCP non agricole	33,4	2,0	0,4	0,5	2,1	5,6	54,0	0,7	1,3	100,0
Autres employés	7,9	0,0	0,0	0,0	2,1	7,9	68,4	7,6	6,0	100,0
Sans-emploi	21,9	1,1	0,9	0,6	2,3	4,5	64,7	3,0	1,0	100,0
Sexe du chef										
Masculin	16,6	1,1	0,2	0,5	2,8	3,6	72,0	1,7	1,7	100,0
Féminin	23,4	0,7	0,9	0,3	2,6	4,7	65,1	1,4	1,0	100,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

L'électricité ne constitue que la seconde source d'éclairage des ménages en Guinée et ne bénéficie qu'à seulement 18,5 % des ménages. Cette proportion cache de fortes disparités entre milieux de résidence et régions. En effet, en milieu urbain, plus de la moitié des ménages (55,4 %) utilisent l'électricité comme source d'éclairage alors qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2 %. Au niveau des régions, Conakry se démarque avec 70,5 % de ménages qui s'éclairent à l'électricité suivi de Kindia (16,6 %), Boké (12,3 %) et Kankan (10,7 %). A l'opposé, ce sont les régions de N'Zérékoré (moins de 1 %), Faranah (2,6 %) et Labé (2,5 %) qui ont les plus faibles proportions de ménages qui s'éclairent à l'électricité.

Le bois est encore utilisé comme source d'éclairage par près de 2 % des ménages, particulièrement en milieu rural pauvre (3,1 %) et dans les régions de Faranah (3,3 %) et Kankan (3,2 %).

3.3.3.2 Combustible utilisé pour la cuisine

Près de trois ménages sur quatre (74,6 %) utilisent le bois comme principal combustible pour faire la cuisine et en milieu rural cette proportion atteint 95,1 % (voir tableau 3.10). Même en milieu urbain, la proportion de ménages qui utilisent le bois pour faire la cuisine est très élevée. En milieu urbain pauvre 44,3 % des ménages utilisent le bois pour la cuisine. A l'exception de Conakry, plus 80% des ménages des autres régions utilisent le bois pour faire la cuisine.

Tableau 3.11 : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

Caractéristiques socioéconomiques	Combustible utilisé pour la cuisine							
	Bois	Charbon de bois	Pétrole /huile	Gaz	Électricité	Résidu moisson/ sciure	Autre	Total
Ensemble	74,6	23,9	0,1	0,0	0,0	0,1	1,2	100,0
Milieu de résidence								
Rural	95,1	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Rural pauvre	95,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
Urbain	29,3	68,3	0,4	0,0	0,1	0,3	1,6	100,0
Urbain pauvre	44,3	53,7	0,4	0,0	0,1	0,0	1,5	100,0
Région								
Boké	86,3	12,0	0,1	0,0	0,1	0,0	1,6	100,0
Conakry	6,3	90,9	0,6	0,0	0,1	0,4	1,8	100,0
Faranah	93,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,0	100,0
Kankan	90,8	7,5	0,0	0,1	0,0	0,0	1,6	100,0
Kindia	81,0	17,5	0,1	0,0	0,1	0,0	1,3	100,0
Labé	93,0	6,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	100,0
Mamou	90,5	8,7	0,2	0,1	0,0	0,0	0,5	100,0
N'Zérékoré	90,5	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
Taille du ménage								
1-2	64,0	30,7	1,1	0,1	0,2	0,0	3,9	100,0
3-4	75,3	23,2	0,1	0,0	0,0	0,1	1,1	100,0
5-6	74,6	24,0	0,1	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0
7+	75,7	23,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,9	100,0
Groupe socio-économique								
Salarié public	37,3	60,7	0,4	0,0	0,4	0,3	1,0	100,0
Salarié privé	33,3	64,3	0,5	0,0	0,1	0,4	1,3	100,0
Employeur	47,3	50,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	100,0
TCP agricole	94,5	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0
TCP non agricole	52,6	45,7	0,2	0,1	0,0	0,2	1,3	100,0
Autres employés	88,3	7,7	1,7	0,0	0,0	0,0	2,3	100,0
Sans-emploi	70,4	28,5	0,0	0,0	0,1	0,0	1,1	100,0
Sexe du chef de ménage								
Masculin	76,2	22,4	0,1	0,0	0,0	0,1	1,2	100,0
Féminin	64,6	33,7	0,1	0,0	0,1	0,2	1,3	100,0

Source :/MP/INS/ELEP-2012

La deuxième source d'énergie pour faire la cuisine est le charbon de bois (23,9 %). Ce combustible est principalement utilisé en milieu urbain (68,3 %). Du point de vue régional, Conakry se singularise par un pourcentage nettement plus élevé de ménages utilisant le charbon de bois pour faire la cuisine (90,9 %) suivi de Kindia (17,5 %) et Boké (12,0 %).

Au total, 98,5 % des ménages utilisent le bois ou le charbon de bois pour faire la cuisine. Ce qui constitue une préoccupation pour la sauvegarde du couvert végétal et la protection de l'environnement.

3.3 Hygiène et assainissement

Un environnement salubre contribue à l'amélioration de l'état sanitaire de la population en général, des femmes et des enfants en particulier.

3.4 Évacuation des ordures ménagères

La gestion des ordures pose encore de sérieux problèmes pour les ménages guinéens. En effet, près de 70 % des ménages jettent les ordures dans la nature. Même en milieu urbain

cette proportion atteint 47,1 %. Plus de huit ménages sur dix du milieu urbain pauvre se débarrassent de leurs ordures en les incinérant ou en les jetant quelque part dans la nature.

Tableau 3.12 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Caractéristiques socioéconomiques	Mode d'évacuation des ordures ménagères								Evacuation saine
	Ramassage privé	Poubelle publique	Camion de ramassage	Incinération	Enfouissement	Nature	Autre	Total	
Ensemble	4,9	4,9	0,3	16,3	2,8	69,9	0,9	100,0	10,2
Milieu de résidence									
Rural	1,2	1,3	0,0	13,7	2,7	80,2	1,0	100,0	2,5
Rural pauvre	1,3	1,0	0,0	12,7	2,0	81,9	1,1	100,0	2,3
Urbain	13,3	13,0	0,9	22,1	2,9	47,1	0,6	100,0	27,2
Urbain pauvre	5,3	7,1	0,4	22,6	4,1	59,2	1,2	100,0	12,8
Région									
Boké	0,9	2,3	0,8	4,1	0,6	90,4	0,9	100,0	4,0
Conakry	21,6	19,7	1,2	21,5	0,8	34,5	0,6	100,0	42,5
Faranah	0,1	0,7	0,0	13,9	3,1	81,4	0,8	100,0	0,9
Kankan	2,6	5,6	0,0	8,8	3,6	78,2	1,1	100,0	8,2
Kindia	0,2	0,8	0,0	19,1	8,8	70,0	1,1	100,0	1,0
Labé	0,2	0,5	0,0	32,4	1,0	65,6	0,4	100,0	0,7
Mamou	0,1	0,4	0,1	31,5	1,7	65,2	1,1	100,0	0,5
N'Zérékoré	4,4	2,4	0,1	4,7	1,0	86,6	0,9	100,0	6,8
Taille du ménage									
1-2	6,3	7,6	0,0	16,7	3,1	65,6	0,7	100,0	13,9
3-4	4,6	5,0	0,2	16,5	3,0	69,6	1,1	100,0	9,8
5-6	6,0	5,1	0,3	15,6	2,6	69,9	0,5	100,0	11,4
7+	4,2	4,5	0,4	16,6	2,7	70,6	1,0	100,0	9,0
Groupe socio-économique									
Salarié public	12,3	14,5	2,6	19,2	3,5	46,7	1,2	100,0	29,4
Salarié privé	10,9	13,5	0,7	27,8	2,0	44,8	0,4	100,0	25,0
Employeur	12,0	14,8	1,2	20,0	0,6	50,9	0,4	100,0	28,1
TCP agricole	1,5	1,5	0,0	11,4	2,8	81,9	1,0	100,0	2,9
TCP non agricole	7,7	7,6	0,2	19,8	2,9	61,2	0,7	100,0	15,5
Autres employés	3,4	0,0	0,0	19,9	2,3	74,3	0,0	100,0	3,4
Sans-emploi	6,6	5,1	0,3	22,0	3,0	62,3	0,7	100,0	12,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	4,7	4,9	0,3	14,9	2,8	71,5	0,8	100,0	9,9
Féminin	6,3	5,0	0,3	25,5	2,5	59,4	0,9	100,0	11,6

Source : MP/INS/ELEP-2012

Au niveau régional, en dehors de Conakry (34,5 %), la proportion de ménages qui jettent les ordures dans la nature dépassent les 65 %. C'est seulement un ménage sur dix (10,1 %) qui bénéficie d'un service de ramassage ou utilise une poubelle publique pour se débarrasser des ordures ménagères. Cette pratique se rencontre principalement en milieu urbain notamment à Conakry où plus de quatre ménages sur dix (42,5 %) évacuent leurs ordures à travers des services spécialisés.

L'évacuation saine des ordures est assurée pour seulement 10,2 % des ménages (poubelle publique ou ramassage par un camion). Ces services existent en milieu urbain (27,2 %) et principalement dans la ville de Conakry (42,5 %).

3.4.2 Évacuation des eaux usées

Plus de huit ménages sur dix (84,3 %) font recours à la rue ou à la nature pour se débarrasser des eaux usées (voir tableau 3.13). Ce mode d'évacuation des eaux usées est employé par près de neuf ménages sur dix (89,3 %) en milieu rural.

Tableau 3.13 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Caractéristiques socioéconomiques	Mode d'évacuation des eaux usées								Evacuation Saine des eaux usées
	Réseau d'égouts	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Cours d'eau	Trou creusé	Rue/nature	Autre	Total	
Ensemble	0,5	1,9	4,2	3,0	5,2	84,3	0,8	100,0	2,4
Milieu de résidence									
Rural	0,2	0,9	1,3	3,9	3,6	89,3	0,8	100,0	1,1
Rural pauvre	0,2	0,7	1,2	4,4	2,5	90,3	0,7	100,0	0,8
Urbain	1,1	4,2	10,8	1,0	8,9	73,2	0,8	100,0	5,3
Urbain pauvre	0,5	1,8	7,0	1,1	5,1	83,3	1,2	100,0	2,3
Région									
Boké	1,3	2,6	1,9	0,0	1,1	92,0	1,2	100,0	3,9
Conakry	1,2	6,0	16,8	0,9	9,6	64,8	0,6	100,0	7,2
Faranah	0,2	0,1	1,0	6,8	5,7	85,5	0,7	100,0	0,3
Kankan	0,3	0,7	5,7	0,2	18,0	74,0	1,2	100,0	0,9
Kindia	0,2	3,1	0,3	0,1	1,9	93,5	0,9	100,0	3,3
Labé	0,4	0,0	1,2	13,7	2,6	81,7	0,4	100,0	0,4
Mamou	0,0	0,3	0,2	0,0	0,9	97,0	1,6	100,0	0,3
N'Zérékoré	0,1	0,0	1,4	5,0	1,7	91,4	0,3	100,0	0,1
Taille du ménage									
1-2	0,1	2,8	4,2	4,4	6,1	81,2	1,2	100,0	2,9
3-4	0,3	1,2	3,0	3,3	4,7	86,5	1,0	100,0	1,5
5-6	0,6	1,5	4,9	3,0	4,2	85,1	0,8	100,0	2,1
7+	0,5	2,4	4,4	2,7	6,1	83,1	0,7	100,0	2,9
Groupe socio-économique									
Salarié public	1,4	4,8	10,5	1,4	8,6	72,6	0,8	100,0	6,1
Salarié privé	0,9	3,9	10,9	2,2	8,5	73,1	0,5	100,0	4,8
Employeur	1,6	5,9	9,0	0,7	9,2	73,2	0,4	100,0	7,5
TCP agricole	0,2	0,9	1,1	3,1	4,0	89,7	0,9	100,0	1,1
TCP non agricole	0,4	2,7	6,3	3,1	6,3	80,7	0,5	100,0	3,1
Autres employés	0,0	0,7	6,4	3,1	1,3	88,4	0,0	100,0	0,7
Sans-emploi	0,9	1,9	6,1	3,8	5,0	81,1	1,1	100,0	2,8
Sexe du chef de ménage									
Masculin	0,4	1,9	3,9	2,8	5,5	84,7	0,8	100,0	2,3
Féminin	0,8	2,2	6,5	4,5	3,7	81,6	0,7	100,0	3,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

Au niveau régional, en dehors de la Capitale Conakry (64,8%), seules les régions de Kankan (74,0 %) et Labé (81,7 %) ont des pourcentages inférieurs à la moyenne nationale.

Les ménages pour lesquels une évacuation saine des eaux usées (réseau d'égout ou canal fermé) est assurée ne constituent que 2,4 % de l'ensemble des ménages. Les proportions les plus élevées sont enregistrées à Conakry (7,2 %) et dans une moindre mesure à Boké (3,9 %) et à Kindia (3,3 %).

CHAPITRE 4 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

L'ELEP-2012 fournit une gamme variée d'informations portant sur la perception des ménages sur leurs conditions de vie, celles de leur localité ainsi que leur opinion sur leur capacité de satisfaire leurs besoins primaires et les stratégies de survie utilisées. Des informations ont été également collectées sur la vie associative des membres du ménage.

4.1 Opinion des ménages sur leurs conditions de vie et celles de leur localité

4.1.1 Opinion des ménages sur leurs propres conditions de vie

Le tableau 4.1 révèle que dans l'ensemble, un peu plus de trois ménages guinéens sur quatre (77,6 %) estiment qu'ils ne vivent pas bien : 33,4 % vivent difficilement et 44,2% vivent passablement. Par rapport à l'enquête de 2007, on note une amélioration sensible de la perception des ménages sur leurs conditions de vie. En effet, 82,7 % des ménages estimaient qu'ils ne vivaient pas bien.

Les ménages qui vivent difficilement sont plus nombreux en milieu rural (35,2 %) qu'en milieu urbain (29,5 %). En milieu urbain pauvre, la proportion de ménages qui estiment mener une vie difficile est de 41,3 % contre 36,9 % en milieu rural pauvre.

Au niveau régional, Faranah (43%), Labé (41 %) et Kankan (39 %) sont les régions où on rencontre les plus fortes proportions de ménages ayant déclaré mener une vie difficile.

Tableau 4.1: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie par milieu et régions de résidence

	Vivent bien	Vivent assez bien	Vivent passablement	Vivent difficilement	Total
Ensemble	3,0	19,4	44,2	33,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	2,7	18,6	43,4	35,2	100,0
Rural pauvre	1,7	18,7	42,8	36,9	100,0
Urbain	3,4	21,3	45,8	29,5	100,0
Urbain pauvre	1,2	15,9	41,5	41,3	100,0
Région					
Boké	3,1	15,7	48,3	32,8	100,0
Conakry	3,2	22,0	45,6	29,1	100,0
Faranah	2,2	7,6	47,2	43,0	100,0
Kankan	3,1	18,7	39,5	38,7	100,0
Kindia	1,2	20,8	50,6	27,3	100,0
Labé	5,9	24,2	29,4	40,5	100,0
Mamou	3,0	26,3	37,7	33,0	100,0
N'Zérékoré	2,7	17,0	47,9	32,4	100,0

Source : MP/INS/2012

Les ménages qui estiment vivre dans des conditions difficiles (voir tableau 4.2) sont ceux où :

- le chef est sans instruction,
- le chef est apprenti ou aide familial,
- le chef est sans emploi,
- le ménage est très pauvre.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie selon les caractéristiques du chef de ménage

	Vivent bien	Vivent assez bien	Vivent passablement	Vivent difficilement	Total
Ensemble	3,0	19,4	44,2	33,4	100,0
Taille du ménage					
1-2	5,8	21,6	38,5	34,1	100,0
3-4	2,2	22,8	43,9	31,2	100,0
5-6	2,7	20,8	44,4	32,1	100,0
7+	3,1	16,7	44,9	35,3	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié public	5,6	23,4	50,9	20,2	100,0
Salarié privé	3,7	19,9	41,8	34,6	100,0
Employeur	2,4	29,9	43,4	24,4	100,0
TCP agricole	2,3	18,3	45,2	34,2	100,0
TCP non agricole	3,9	22,0	45,6	28,5	100,0
Autres (apprenti, aides)	0,0	13,8	34,6	51,6	100,0
Sans-emploi	3,0	18,9	36,9	41,3	100,0
Sexe du chef					
Masculin	3,0	18,8	44,7	33,6	100,0
Feminin	2,8	24,0	40,6	32,6	100,0
Situation de famille du chef					
Célibataire	6,8	27,4	32,8	32,9	100,0
Marié monogame	2,9	18,2	45,7	33,2	100,0
Marié polygame	3,1	20,4	43,2	33,4	100,0
Union libre/concubinage	0,0	24,4	40,1	35,6	100,0
Divorcé/séparé	2,7	21,5	40,3	35,4	100,0
Veuf(ve)	1,8	20,2	43,0	35,0	100,0
Niveau d'instruction du chef					
Aucun	2,6	18,6	43,6	35,2	100,0
Primaire partiel	3,1	17,9	46,3	32,7	100,0
Primaire complet	1,6	24,8	41,6	32,1	100,0
Secondaire partiel	4,2	19,9	42,7	33,1	100,0
Secondaire complet	9,5	28,9	44,2	17,5	100,0
Post Secondaire	4,7	24,7	50,3	20,3	100,0
Quintile					
Premier Quintile	1,9	19,1	38,9	40,1	100,0
Deuxième Quintile	1,1	18,4	43,5	37,1	100,0
Troisième Quintile	2,3	17,2	46,3	34,2	100,0
Quatrième Quintile	3,1	16,7	46,0	34,2	100,0
Cinquième Quintile	5,5	24,7	45,1	24,8	100,0

Source : MP/INS/2012

4.1.2 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur localité

4.1.2.1 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle

Au cours de l'enquête, des questions ont été posées aux ménages sur leur opinion par rapport à leur situation économique actuelle à celle d'il y a un an.

Dans l'ensemble, la moitié (50,1 %) des ménages estiment que leur situation économique s'est dégradée. Seulement 10,7 % des ménages estiment que leur situation économique

s'est améliorée. Près de 39 % des ménages estiment que leur situation économique est restée identique.

Tableau 4.3: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique selon le milieu de résidence et les régions

Caractéristiques	Améliorée	Identique	Dégradée	Total
Ensemble	10,7	39,2	50,1	100,0
Milieu de résidence				
Rural	10,4	39,4	50,1	100,0
Rural pauvre	8,4	39,2	52,4	100,0
Urbain	11,4	38,6	50,0	100,0
Urbain pauvre	5,6	36,4	57,9	100,0
Région				
Boké	6,8	40,7	52,6	100,0
Conakry	11,0	31,5	57,5	100,0
Faranah	8,9	37,5	53,6	100,0
Kankan	25,1	31,3	43,7	100,0
Kindia	7,5	36,6	55,9	100,0
Labé	16,3	32,4	51,3	100,0
Mamou	7,5	32,1	60,4	100,0
N'Zérékoré	5,6	61,0	33,5	100,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les ménages qui estiment que leur situation économique s'est dégradée possèdent les caractéristiques suivantes (voir tableau 4.3) :

- Ils résident aussi bien en milieu rural (50,1 %) qu'en milieu urbain (50,0 %). Les pauvres dans ces deux milieux subissent plus la dégradation de la situation économique : 57,9% des urbains pauvres et 52,4 % des ruraux pauvres;
- Ils sont relativement plus nombreux dans les régions de Mamou (60,4 %), Conakry (57,5%) et Kindia (55,9 %) ;
- Le chef de ménage est un sans emploi (60,4 %) et un indépendant non agricole (51,2 %) ;
- Le chef de ménage est un veuf (55 %), marié polygame (53,1 %) ou divorcé/séparé (52,4 %) ;
- Il est sans niveau d'instruction (51,9 %) ou un niveau primaire (51,8 %) ;

Tableau 4.4: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique selon les caractéristiques des ménages

Caractéristiques	Améliorée	Identique	Dégradée	Total
Ensemble	10,7	39,2	50,1	100,0
Taille du ménage				
1-2	12,6	35,5	51,8	100,0
3-4	10,7	41,7	47,5	100,0
5-6	10,8	39,5	49,7	100,0
7+	10,4	38,2	51,4	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	16,9	43,5	39,6	100,0
Salarié Privé	15,0	37,9	47,1	100,0
Employeur	17,3	39,2	43,6	100,0
TCP agricole	9,7	42,1	48,2	100,0
TCP non-agricole	11,8	37,0	51,2	100,0
Autres employés	10,8	27,6	61,7	100,0
Sans-emploi	8,0	31,6	60,4	100,0
Sexe du chef				
Masculin	10,9	39,5	49,6	100,0
Feminin	9,9	37,0	53,1	100,0
Situation de famille du chef				
Célibataire	16,8	42,9	40,2	100,0
Marié monogame	10,6	42,1	47,3	100,0
Marié polygame	10,9	36,0	53,1	100,0
Union libre/concubinage	9,5	54,9	35,6	100,0
Divorcé/séparé	10,8	36,8	52,4	100,0
Veuf(ve)	9,1	35,9	55,0	100,0
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	9,5	38,6	51,9	100,0
Primaire partiel	14,4	36,5	49,0	100,0
Primaire complet	6,8	41,4	51,8	100,0
Secondaire partiel	13,4	40,0	46,7	100,0
Secondaire complet	16,7	46,9	36,3	100,0
Post Secondaire	16,4	44,7	38,9	100,0
Quintile				
Premier Quintile	5,6	42,4	51,9	100,0
Deuxième Quintile	8,3	37,4	54,4	100,0
Troisième Quintile	9,7	37,7	52,6	100,0
Quatrième Quintile	11,4	38,1	50,5	100,0
Cinquième Quintile	16,4	40,3	43,3	100,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

4.1.2.2 – Opinion des ménages sur la situation économique de leur localité

Les résultats indiquent que 48,2 % des ménages estiment que la situation économique de leur localité s'est dégradée. Seulement 16,3 % estiment que la situation économique actuelle de leur communauté s'est améliorée ; 35,6 % des ménages estiment que la situation économique de leur localité est demeurée inchangée (voir tableau 4.5).

Tableau 4.5: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité

	Améliorée	Identique	Dégradée	Total
Ensemble	16,3	35,6	48,2	100,0
Milieu de résidence				
Rural	16,9	35,3	47,8	100,0
Rural pauvre	14,0	36,7	49,3	100,0
Urbain	15,0	36,2	48,9	100,0
Urbain pauvre	13,2	36,4	50,4	100,0
Région				
Boké	15,8	36,6	47,7	100,0
Conakry	12,1	31,4	56,5	100,0
Faranah	14,3	34,4	51,4	100,0
Kankan	43,8	20,1	36,1	100,0
Kindia	9,6	34,5	55,9	100,0
Labé	22,9	35,4	41,6	100,0
Mamou	5,8	29,0	65,2	100,0
N'NZérékoré	11,0	53,8	35,2	100,0

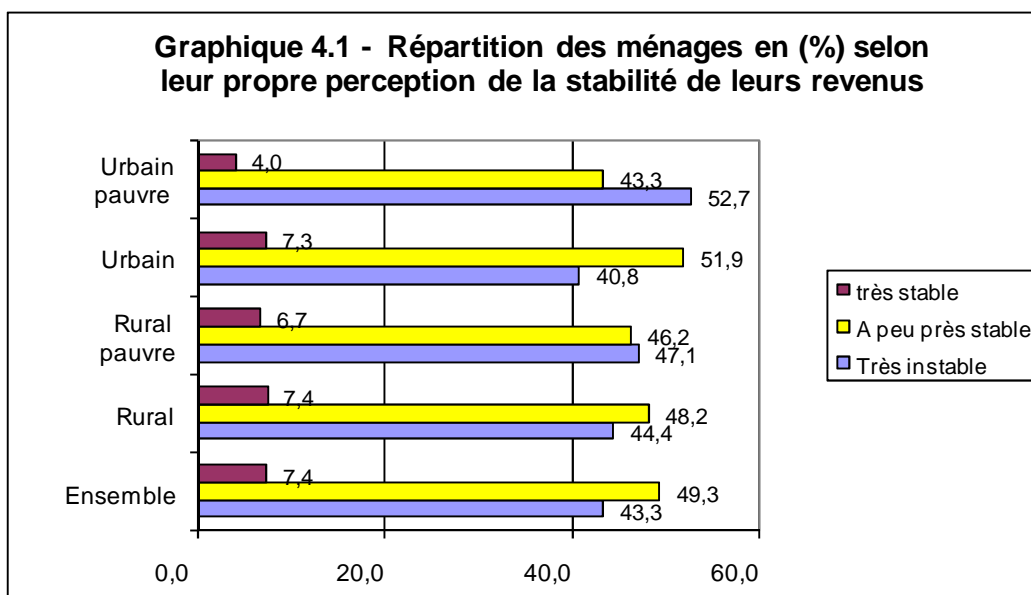
Source : MP/INS/ELEP-2012

Les caractéristiques des ménages qui estiment la situation économique de leur localité figurent dans le tableau 4.6 en annexe

4.1.3 Opinion des ménages selon la stabilité de leurs revenus

Au cours de l'enquête, des questions ont été posées sur la perception des ménages sur la stabilité de leurs revenus. Le graphique 4.1 montre que dans l'ensemble un peu moins de la moitié des ménages (49,3 %) considèrent que leurs revenus sont restés très instables au cours des douze mois et 43,3 % estiment qu'ils sont à peu près stables. Seulement 7,4 % des ménages ont déclaré que leurs revenus ont été très stables.

L'instabilité des revenus concerne à la fois les ménages vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain. Le milieu urbain pauvre est plus frappé par l'instabilité des revenus (52,7 %) que le milieu rural pauvre (47,1 %).



Au niveau régional les régions les plus frappées par l'instabilité des revenus sont Faranah (54,1 %), Kankan (50,0 %), Conakry (44,2 %) (voir tableau 4.6 en annexe).

Les ménages touchés par l'instabilité de leur revenu possèdent les caractéristiques suivantes :

- la taille des ménages est de 7 personnes et plus (46,3 %)
- le Chef de ménage est un apprenti ou un aide familial (50,4 %) ou sans emploi (45,4 %) ou indépendant agricole (45,1 %) ou salarié du secteur privé (44,7 %)
- Le chef de ménage est divorcé/séparé (48,6 %), marié polygame (45,8 %) et veuf (44,5 %)
- Le chef de ménage est sans niveau d'instruction (45,3 %)
- le ménage est très pauvre (52,1%).

Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages selon leur propre perception de la stabilité de leurs revenus

	Très instable	A peu près stable	Très stable	Total
Ensemble	43,3	49,3	7,4	100,0
Taille du ménage				
1-2	43,3	46,4	10,2	100,0
3-4	38,4	52,6	8,9	100,0
5-6	42,3	50,8	6,9	100,0
7+	46,3	47,1	6,5	100,0
Groupe socioéconomique				
Salarié public	26,4	55,0	18,6	100,0
Salarié privé	44,7	48,5	6,8	100,0
Employeur	34,6	59,5	5,9	100,0
TCP agricole	45,1	48,2	6,7	100,0
TCP non agricole	41,6	53,0	5,4	100,0
Autres (apprenti, aides)	50,4	44,9	4,7	100,0
Sans-emploi	45,4	46,8	7,8	100,0
Sexe du chef				
Masculin	43,9	49,0	7,1	100,0
Feminin	39,5	51,4	9,2	100,0
Situation de famille du chef				
Célibataire	43,5	44,2	12,3	100,0
Marié monogame	41,0	51,8	7,2	100,0
Marié polygame	45,8	46,9	7,2	100,0
Union libre/concubinage	42,5	53,7	3,8	100,0
Divorcé/séparé	48,6	42,3	9,2	100,0
Veuf(ve)	44,5	47,9	7,6	100,0
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	45,3	48,5	6,2	100,0
Primaire partiel	42,7	49,5	7,8	100,0
Primaire complet	39,9	52,6	7,6	100,0
Secondaire partiel	42,9	48,3	8,8	100,0
Secondaire complet	43,5	43,6	12,9	100,0
Post Secondaire	27,2	57,6	15,3	100,0
Quintile				
Premier Quintile	52,1	40,4	7,5	100,0
Deuxième Quintile	47,7	47,4	4,9	100,0
Troisième Quintile	43,1	50,7	6,2	100,0
Quatrième Quintile	43,2	49,7	7,2	100,0
Cinquième Quintile	34,1	55,7	10,2	100,0

Source : MP/INS/ELEP 2012

4.1.4 Opinion des ménages sur la satisfaction de leurs besoins de base

Des questions ont été également posées aux ménages sur la satisfaction de leurs besoins vitaux (alimentation, habillement, eau, électricité, soins de santé, éducation des enfants, communication, loisirs) au cours de l'année ayant précédé l'enquête

Il ressort du tableau 4.9 en annexe que dans l'ensemble, les ménages guinéens éprouvent de grosses difficultés à satisfaire leurs besoins vitaux minimums :

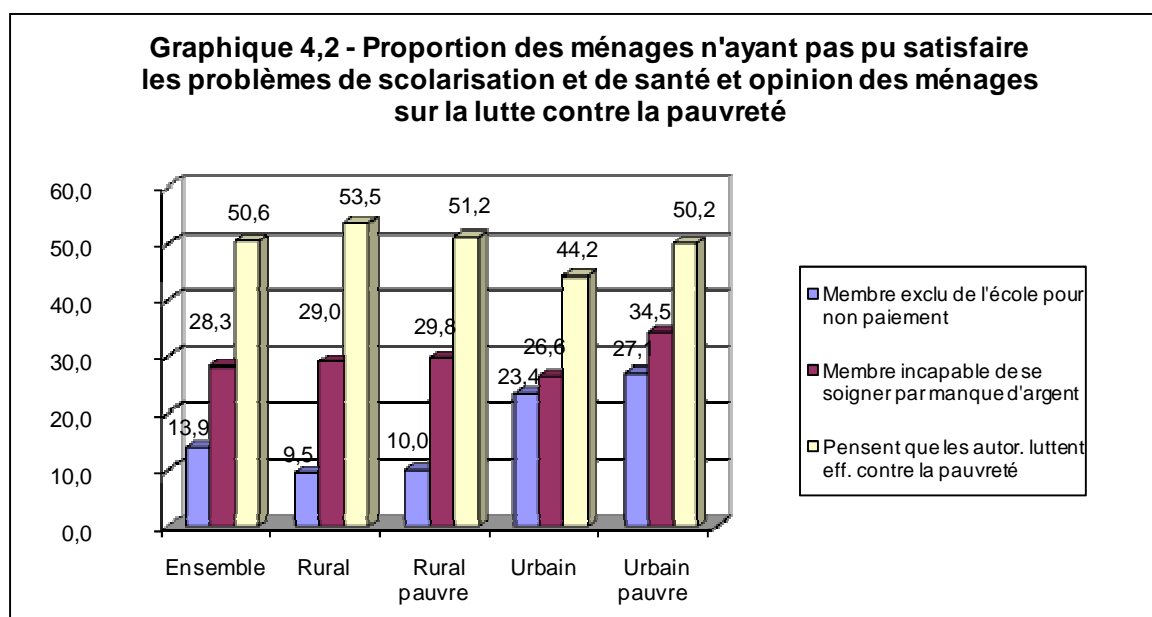
- Difficulté d'accès à l'électricité (93,6 % des cas),
- Difficulté d'accès aux loisirs (93,5 %)
- Difficulté d'accès aux moyens de transport (86,3 %)
- Difficulté d'accès à l'habillement et aux moyens de communication (82,5 %)
- Difficulté d'accès à l'alimentation et à l'éducation des enfants (75 %).

Le tableau 4.9 en annexe fournit les détails des besoins non satisfaits.

Des questions ont été également posées aux ménages sur leur capacité de satisfaire les besoins de scolarité et de l'éducation de leurs enfants.

Le graphique 4.2 montre qu'au niveau de 13,9 % des ménages ont déclaré que leurs enfants ont été exclus de l'école pour non paiement. Cette proportion atteint 23,4 % en milieu urbain et 27,1 % en milieu urbain pauvre.

Au niveau des régions, Conakry se distingue par une proportion élevée de ménages dont les enfants sont exclus de l'école pour non paiement (voir tableau 4.11 en annexe).



Concernant les soins médicaux 28,3 % des ménages ont déclaré avoir été incapables de soigner les membres de leurs ménages par manque d'argent. Cette proportion atteint 34,5 % en milieu urbain pauvre.

Au niveau régional, la situation est plus marquée dans les régions de Kankan (34 %), Labé (33,8 %), Mamou et Conakry (31 %) (Voir tableau 4.11 en annexe).

Concernant l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté un ménage sur deux (50,6 %) estime que les autorités luttent efficacement contre la pauvreté. Cette proportion est plus importante en milieu rural (53,5 %), dans les régions de Kankan (75,5 %), Faranah (66,1 %), Kindia (63,4 %).

4.1.5 Opinions des ménages sur les besoins minimums pour avoir des conditions de vie correcte

Des questions ont été posées aux ménages pour savoir si certains biens et services font partie des besoins minimums pour avoir des conditions de vie correcte. Les résultats contenus dans le tableau 4.10 en annexe montrent que 96,2 % des cas de réponse prendre trois repas par jour est une des conditions pour avoir une vie correcte. Ce constat est valable quelque soit la caractéristique socio économique considérée. Il en est de même pour les autres modalités : se soigner quand on est malade (97,4 %), accès à l'eau courante (97,1 %), scolariser ses enfants (96,7 %), être propriétaire de son logement (95,8%).

4.1.6 Opinions des ménages ayant subi les baisses de certains postes de dépenses

Des questions ont été posées aux ménages sur les postes de dépenses ayant subi une baisse au cours des douze derniers mois. Le tableau 4.11 en annexe montre que 74,6 % des cas de réponses ont enregistré une baisse au niveau de l'habillement et chaussures. Les postes alimentation (71,2 %) des cas, transport (66,9 %) et santé (65,8 %) ont enregistré une baisse au cours des douze derniers mois.

Les ménages pauvres du milieu urbain (72 %) et ceux qui résident dans les régions administratives de Faranah (77,5 %), Kindia (74,6 %) et Boké (73,3 %) sont proportionnellement les plus nombreux à avoir déclaré une baisse des dépenses de santé.

Un peu plus de la moitié des ménages (55,6 %) ont déclaré avoir enregistré une baisse des dépenses de l'éducation. Ils résident plus dans les régions de Kindia (64,2 %), de Faranah (58,8 %) et de Kankan (57,6 %). Selon le quintile de pauvreté 58 % des ménages qui ont enregistré une baisse au niveau des dépenses de l'éducation sont dans le premier quintile.

4.2. Opinions des ménages sur la pauvreté

4.2.1 Opinions des ménages sur les éléments pouvant constituer la pauvreté

Lors de l'enquête, des questions ont été également posées aux ménages sur leur perception sur la pauvreté. Dans l'ensemble, les résultats du tableau 4.12 en annexe indiquent que la pauvreté c'est :

- un manque de revenu (96,9 % des cas) ;
- Insuffisance de nourriture (96,4 % des cas)
- Incapacité de se soigner (96,3 % des cas) ;
- Difficulté d'accès à la propriété d'un logement (94,7 % des cas) ;
- Un manque d'emploi (94,5 %).

Ce constat demeure inchangé quelque soit la région ou la variable considérée.

4.2.2 Perception des ménages sur les actions à entreprendre en matière de lutte contre la pauvreté

Les ménages ont été interviewés sur les priorités à entreprendre au cours des prochaines années dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Les résultats de l'enquête (tableau 4.13 en annexe) indiquent que le développement des activités génératrices de revenus (25,2 %), la promotion de l'emploi (22,6%), le développement des infrastructures communautaires (16,1 %) la garantie des prix des produits de base (12,2 %) sont les principales priorités.

En milieu rural, l'ordre des priorités est le suivant : développement des activités génératrices de revenus (27,1%), infrastructures communautaires (21,6 %), promotion de l'emploi (15,6 %).

En milieu urbain, la priorité des actions est dans l'ordre suivant : promotion de l'emploi (38,2%), développement activités génératrices de revenus (20,9 %) et garantie des prix des produits de base (15,3 %).

Au niveau régions, les priorités sont résumées dans le tableau suivant

Tableau 4.14 : Les priorités des actions à entreprendre en matière de lutte contre la pauvreté selon les régions

Régions	1 ^{ère} Priorité	2 ^{ème} Priorité	3 ^{ème} Priorité
Boké	Promotion emploi (31,4 %)	Développement activités génératrices revenus (30,7 %)	Stabilités des prix produits de base (10,9 %)
Conakry	Promotion emploi (46,4 %)	Stabilités des prix produits de base (17,0 %)	Développement activités génératrices revenus (16,1 %)
Faranah	Développement activités génératrices revenus (43,4 %)	Infrastructures communautaires (19,7 %)	Promotion de l'emploi (7,7 %)
Kankan	Développement activités génératrices revenus (33,0 %)	Stabilités des prix produits de base (17,1 %)	Promotion emploi (9,6 %)
Kindia	Promotion emploi (31,7 %)	Développement activités génératrices revenus (26,4 %)	Infrastructures communautaires (14,4 %)
Labé	Infrastructures communautaires (35,4 %)	Développement activités génératrices revenus (17,4 %)	Promotion emploi (11,9 %)
Mamou	Infrastructures communautaires (20,0 %)	Développement activités génératrices revenus (17,3 %)	Stabilités des prix produits de base (13,3 %)
NZérékoré	Infrastructures communautaires (25,6 %)	Développement activités génératrices revenus (25,3 %)	Promotion de l'emploi (13,2 %)

Source : MP/INS/ ELEP 2012

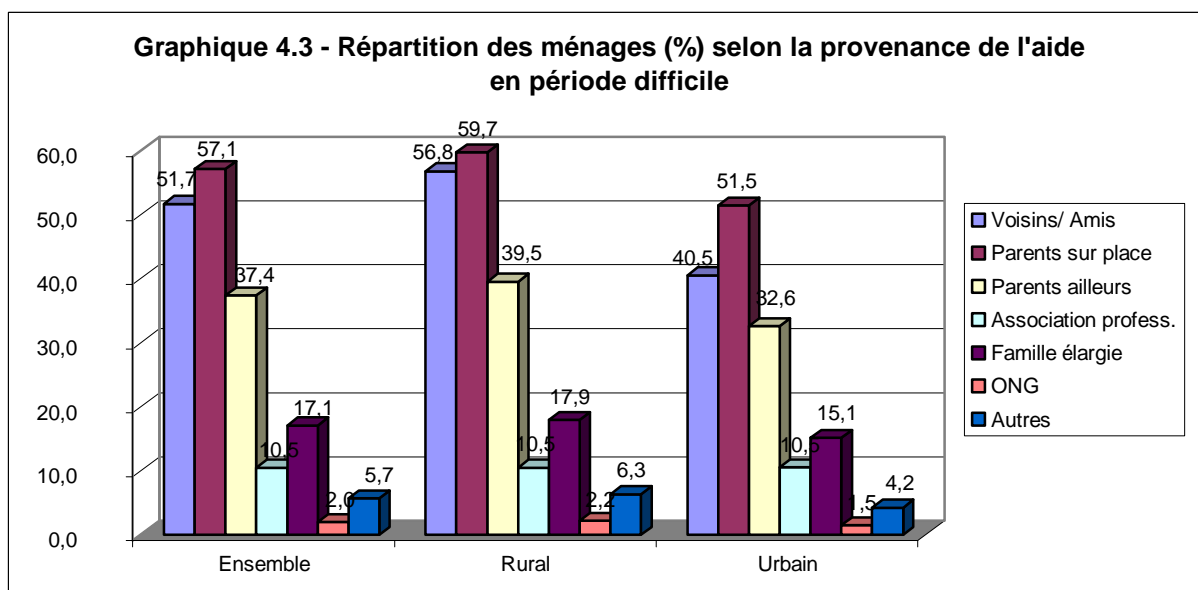
4.2.3 Opinion des ménages sur les stratégies d'ajustement face à une baisse de revenus

Des questions ont été posées aux ménages sur les stratégies de survie en cas de baisse de revenus. Le tableau 4.15 en annexe indique qu'en cas de baisse de revenu les ménages achètent d'autres produits moins chers (89,4% des cas de réponses), acheter les mêmes produits et réduire la quantité (88,3 % des cas de réponses) sacrifier les dépenses de loisirs (82,7 %) des cas), réduire le nombre de repas (80,6 % des cas). Il est important de souligner que dans 52,5 % des cas, les ménages envisagent de sacrifier les dépenses d'éducation et dans 45 % des cas sacrifier les dépenses de santé.

Le tableau 4.15 en annexe fournit les stratégies de survie en cas de baisse de revenus selon le milieu de résidence, les régions et les caractéristiques socio économiques des chefs de ménage.

4.2.4 Provenance de l'aide en période difficile

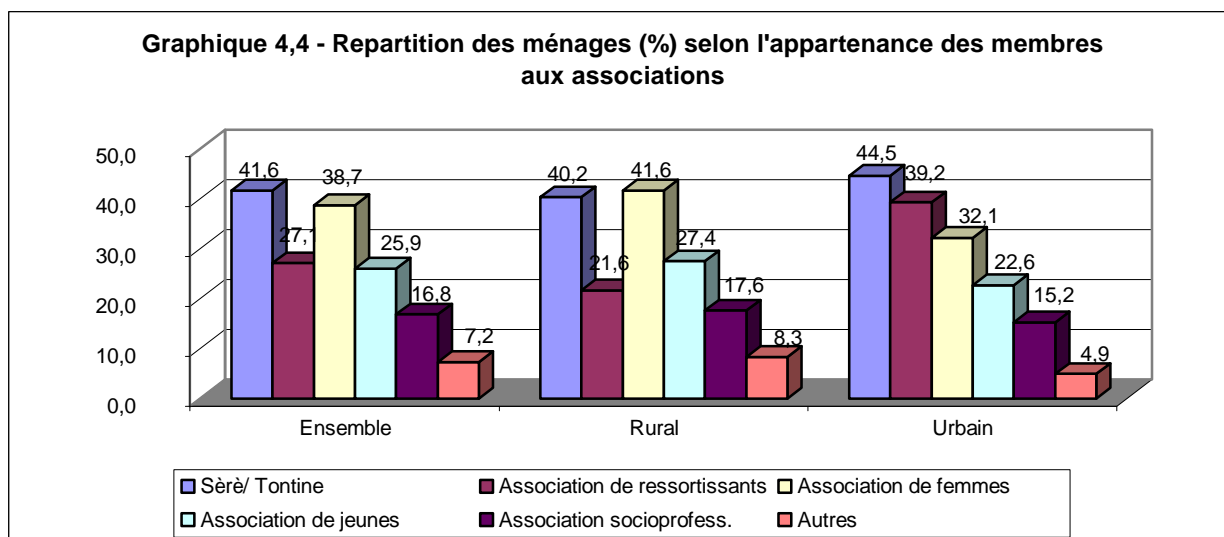
Dans les circonstances difficiles, le principal recours des ménages demeure les parents sur place (57,1 % des cas de réponse), suivis des voisins/amis (51,7 %), des parents vivant ailleurs (37,4 %) et de la famille élargie (17,1 %). Ces résultats sont valables quelque soit le milieu et le niveau de pauvreté (voir graphique 4.3.).



4.3 Vie associative

L'enquête s'est également intéressée à la vie associative des membres du ménage. Le graphique 4.4 montre que les sérés/tontines constituent les types d'associations les plus courants (41,6 %) des ménages, suivi des associations de femmes (38,7 %) des associations des ressortissants (27,1 %) et les associations socioprofessionnelles (16,8 %).

En milieu rural ce sont les associations de femmes (41,6 %) les sérés/tontines (40,2 %) qui constituent les types d'association les plus courants. En milieu urbain ce sont les sérés/tontines (44,5 %), les associations de ressortissants (39,2 %) et les associations de femmes (32,1 %) sont les types d'association les plus répandus.



Au niveau régional (tableau 4.15 en annexe) la situation est très variable. Les sérés/tontines et les associations de femmes sont les formes d'association les plus courantes ; à l'exception de Conakry où ce sont les associations des ressortissants des communautés qui sont les plus courantes.

CHAPITRE 5 : EDUCATION

L'ELEP-2012 fournit des informations détaillées sur l'alphabétisation des adultes et la scolarisation notamment l'utilisation et la qualité des services d'éducation.

5.1 Alphabétisation

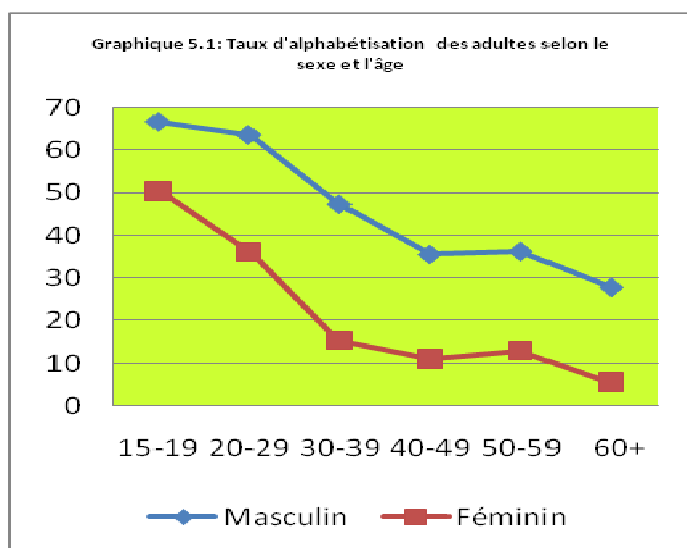
Un individu est dit alphabétisé s'il sait lire et écrire une petite note dans une langue quelconque. La population de référence est celle âgée de 15 ans ou plus.

Le taux d'alphabétisation de la population adulte est estimé à 34 % (voir tableau 5.1). Ce résultat traduit le faible niveau d'alphabétisation de la population guinéenne. Par rapport à l'enquête de 2007, le niveau d'alphabétisation demeure stable (34 %).

Le taux d'alphabétisation varie considérablement selon le milieu de résidence. En milieu rural, seulement 20,2 % de la population âgée de 15 ans ou plus est alphabétisée contre 58,9 % en milieu urbain. La pauvreté semble avoir une grande incidence sur le niveau d'alphabétisation de la population (49,9 % en milieu urbain).

A l'exception de Conakry (65,4 %) et Labé (34,5 %), les taux d'alphabétisation se situent en dessous de la moyenne nationale. Le taux le plus faible est enregistré dans la région administrative de Kankan (19,8 %).

Les ménages dirigés par un salarié du secteur public ou privé enregistrent les taux d'alphabétisation les plus élevés (75,2 % et 56,2 %, respectivement). Les taux les plus bas sont enregistrés au niveau des ménages dont le chef est un indépendant agricole (19,5 %) ou autre employé (22,9 %).



ans et 48,5 % pour 20-29 ans), ce qui traduit un effort de scolarisation ou d'alphabétisation.

5.2 Utilisation des services d'éducation

Pour des raisons de comparaisons internationales, l'utilisation des services d'éducation est cernée à travers le taux net de scolarisation (TNS). Cet indicateur présente l'avantage d'éliminer l'effet de l'âge. L'analyse se limite au niveau de l'éducation au primaire et au secondaire. Le TNS traduit la fréquentation scolaire de la population scolarisable (7-12 ans).

Tableau 5.1 : Taux d'alphabétisation (%) des adultes selon certaines caractéristiques sociodémographiques et groupe socioéconomique

Ensemble	34,0
Milieu de résidence	
Rural	20,2
Rural pauvre	18,8
Urbain	58,9
Urbain pauvre	49,9
Région de résidence	
Boké	32,7
Conakry	65,4
Faranah	26,1
Kankan	19,8
Kindia	25,6
Labé	34,5
Mamou	26,8
N'Zérékoré	23,9
Groupe socio-économique	
Salarié public	75,2
Salarié privé	56,2
Employeur	48,0
Ind. agricole	19,5
Ind. non agricole	43,6
Autres employés	22,9
Sans-emploi	39,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les disparités entre sexe sont frappantes : 47,2 % pour le sexe masculin et 22,8 % pour le sexe féminin (voir graphique 5.1). Quelle que soit la tranche d'âge considérée, le taux d'alphabétisation des hommes est de loin plus élevé que celui des femmes. Au niveau des tranches d'âges scolarisables les taux enregistrés sont supérieurs à la moyenne nationale (58,5 % pour 15-19 ans et 48,5 % pour 20-29 ans), ce qui traduit un effort de scolarisation ou d'alphabétisation.

Le taux net de scolarisation au primaire est le rapport entre la population effectivement scolarisée âgée de 7 à 12 ans et la population scolarisable au primaire âgée de 7 à 12 ans. Celui du secondaire se calcule de la même façon et se rapporte à la population de 13-19 ans.

5.2.1 Fréquentation scolaire au primaire

Le TNS au primaire pour l'ensemble du pays est estimé à 57,8 % (voir tableau 5.2). Ce taux est resté stable par rapport à l'enquête de 2007 (57,1 %).

Des disparités existent selon les milieux de résidence, les régions, le groupe socio-économique du chef de ménage et le sexe :

- Le déséquilibre entre les deux milieux est frappant. Le TNS est de 81,7 % en milieu urbain contre 47,8 % seulement en milieu rural. L'incidence de la pauvreté est évidente surtout en milieu urbain (79,8 % en milieu urbain pauvre) ;

- Conakry avec un TNS de 84,8 % se démarque nettement du reste du pays. Seule la région de Mamou (62,5 %) enregistre un taux de fréquentation au-dessus de la moyenne nationale. Les régions de N'Zérékoré (57,3 %), Kindia (56,6 %), Labé (55,1 %) et de Boké (52,8 %) enregistrent également des taux de fréquentation proches de la moyenne nationale. Par contre les régions de Faranah (47,1 %) et de Kankan (39,7 %) sont les régions où le TNS est le plus faible ;

- Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un indépendant agricole enregistrent un taux net de scolarisation au le primaire (46,4 %) nettement en dessous de la moyenne nationale. Ce groupe est le plus défavorisé en matière de scolarisation. En effet, les autres groupes socio-économiques possèdent des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale avec un maximum pour les ménages dirigés par un salarié du secteur public (82,3 %) sauf autres employés ;

- Le TNS est de 60 % pour les garçons et 55,4 % pour les filles (il était de 60 % et 54 %, respectivement lors de l'ELEP de 2007). En terme de progrès enregistrés en matière d'équité, l'écart entre garçons et filles qui était de 6 points de pourcentage en 2007 est réduit à 4,6 points en 2012.

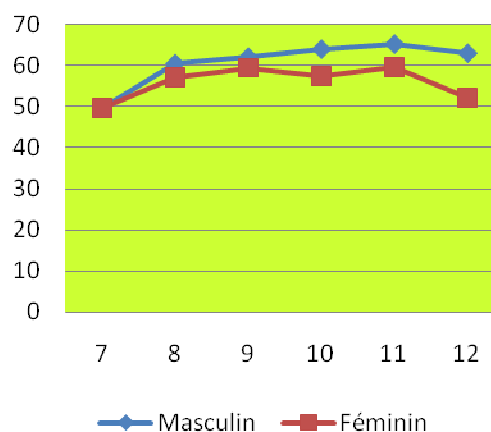
Le TNS croît régulièrement avec l'âge, pour le sexe masculin (49,7 % à 7 ans à 62,7 à 12 ans). Quant au sexe féminin, le TNS croit entre 7 et 9 ans et progresse en dents de scie entre 10 et 12 ans.

Tableau: 5.2: Taux Net (%) de Scolarisation au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Ensemble	57,8
Milieu de résidence	
Rural	47,8
Rural pauvre	45,5
Urbain	81,7
Urbain pauvre	79,8
Région de résidence	
Boké	52,8
Conakry	84,8
Faranah	47,1
Kankan	39,7
Kindia	56,6
Labé	55,1
Mamou	62,5
N'Zérékoré	57,3
Groupe socio-économique	
Salarié public	82,3
Salarié privé	76,8
Employeur	73,6
Ind. agricole	46,4
Ind. non agricole	73,3
Autres employés	51,7
Sans-emploi	64,1
Sexe	
Masculin	60,0
Féminin	55,4

Source : /MP/INS/ELEP-2012

Graphique 5.2: Taux net de scolarisation au primaire par sexe et âge



5.2.2 Fréquentation scolaire au secondaire

Le taux net de scolarisation au secondaire pour l'ensemble du pays est de : 28,8 % en légère diminution par rapport à celui de 2007 (30,2 %).

La scolarisation au secondaire est plus importante en zones urbaines (49,3 %) qu'en zones rurales (14,5 %). Le niveau de pauvreté a une incidence sur la scolarisation au secondaire, notamment en milieu urbain (le TNS est de 42,6 % en milieu urbain pauvre).

A l'instar de ce qui a été observé au primaire, Conakry se détache nettement des autres régions de l'intérieur du pays avec un TNS de 51,1 %. Les taux de scolarisation des autres régions restent nettement en dessous de la moyenne et varient de 18 % à 26 %. Kankan demeure la région où le taux de scolarisation au secondaire demeure plus faible (18,3 %).

Les enfants issus de ménages dont le chef est un indépendant agricole sont les plus défavorisés et enregistrent un TNS de 14,4 %. A l'opposé, le taux de scolarisation des enfants issus de ménages dont le chef est un salarié public ou employeur est plus élevé (55,2 % pour les salariés du secteur public et 45,4 % pour les employeurs). Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un salarié privé ou un indépendant du secteur non agricole enregistrent respectivement des taux de scolarisation de 41,6 % et 39,2 %.

Les disparités entre sexe sont également marquées au secondaire (33,1 % pour les garçons et 24,7 % pour les filles).

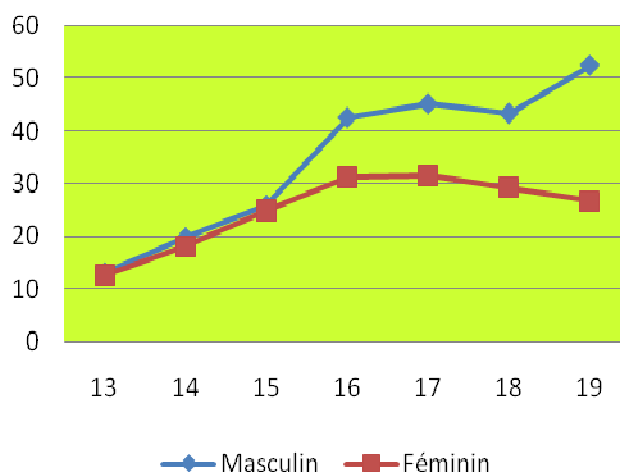
Le taux net de scolarisation chez les garçons croît avec l'âge passant de 13 % à l'âge de 13 ans à 45,2 % à 17 ans pour ensuite redescendre (43,4 %) à l'âge de 18 ans et enfin remonter jusqu'à l'âge de 19 ans. Chez les filles, le taux net de scolarisation croît jusqu'à 17 ans pour ensuite décroître. Le TNS pour les garçons connaît une forte progression à partir de 15 ans, plus importante que celle des filles : 25,9 % contre 24,9 % à l'âge de 15 ans et 52,5 % contre 26,6 % à 19 ans.

Tableau 5.3 : Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe Socio-économique du chef de ménage et sexe

Ensemble	28,8
Milieu de résidence	
Rural	14,5
Rural pauvre	12,5
Urbain	49,3
Urbain pauvre	42,6
Région de résidence	
Boké	26,2
Conakry	51,1
Faranah	23,9
Kankan	18,3
Kindia	22,1
Labé	24,8
Mamou	20,0
N'Zérékoré	22,8
Groupe socio-économique	
Salarié public	55,2
Salarié privé	41,6
Employeur	45,4
Ind. agricole	14,4
Ind. non agricole	39,2
Autres employés	20,4
Sans-emploi	36,1
Sexe	
Masculin	33,1
Féminin	24,7

Source : MP/INS/ELEP-2012

Graphique 5.3: Taux net de scolarisation au secondaire par sexe et âge



5.3 Satisfaction des services d'éducation

Les questions posées sont relatives aux problèmes que rencontrent les élèves à l'école. Le taux de satisfaction est la proportion d'enfants de 7-12 ans (au primaire) et 13-19 ans (au secondaire), fréquentant actuellement l'école et déclarant ne rencontrer aucun problème.

5.3.1 Satisfaction vis-à-vis des services d'éducation

Au niveau du primaire, 52,9 % des élèves sont satisfaits des services d'éducation (voir tableau 5.4). Ce pourcentage était de 31,2 % à l'ELEP de 2007.

La proportion d'élèves satisfaits varie légèrement selon le milieu et la région de résidence :

- En milieu urbain, 56,6 % des élèves sont satisfaits contre 50,2 % en milieu rural ;

- Selon les régions, on note que ce sont N'Zérékoré (61,3 %), Boké (55,9 %), Conakry (55,5 %), Faranah (54,8 %) et Labé (51,6 %) qui enregistrent les taux de satisfaction les plus élevés. A l'opposé, les régions de Mamou (49,1 %), Kankan (45,3 %) et à Kindia (44,6 %) sont celles où les taux de satisfaction sont plus faibles.

- La catégorie socioprofessionnelle et le sexe du chef de ménage n'ont pas d'incidence sur le niveau de satisfaction des élèves au primaire.

5.3.2 Satisfaction vis-à-vis des services d'éducation au secondaire

Un peu plus de la moitié des élèves sont satisfaits des services de l'éducation au secondaire (voir tableau 5.5). Par rapport à l'ELEP de 2007, le taux de satisfaction a augmenté de 22, 5 points de pourcentage.

- Du point de vue des régions, c'est à Faranah (62,4 %), N'Zérékoré (56 %), Boké (55 %), Conakry (49,9 %) et à Labé (49 %) que l'on note les taux de satisfaction vis-à-vis des services de l'éducation les plus élevés. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Kankan (42,7 %), Mamou (47,5 %) et de Kindia (46,7 %).

- A l'instar du primaire, la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage a très peu d'influence sur le niveau de satisfaction des élèves.

Tableau 5.4 : Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Ensemble	52,9
Milieu de résidence	
Rural	50,2
Rural pauvre	49,6
Urbain	56,6
Urbain pauvre	54,5
Région de résidence	
Boké	55,9
Conakry	55,5
Faranah	54,8
Kankan	45,3
Kindia	44,6
Labé	51,6
Mamou	49,1
N'Zérékoré	61,3
Groupe socio-économique	
Salarié public	51,3
Salarié privé	53,1
Employeur	54,1
Ind. agricole	49,8
Ind. non agricole	55,3
Autres employés	47,9
Sans-emploi	59,1

Source : MP/INS/ELEP-2012

Tableau 5.5: Taux de satisfaction (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socioéconomique

Ensemble	50,9
Milieu de résidence	
Rural	50,8
Rural pauvre	48,6
Urbain	50,9
Urbain pauvre	51,6
Région de résidence	
Boké	55,0
Conakry	49,9
Faranah	62,4
Kankan	42,7
Kindia	46,7
Labé	49,0
Mamou	47,5
N'Zérékoré	56,0
Groupe socio-économique	
Salarié public	50,2
Salarié privé	49,5
Employeur	35,4
Ind. agricole	51,8
Ind.P non agricole	50,7
Autres employés	43,6
Sans-emploi	52,3

Source : /MP/INS/ELEP-2012

5.4.3 Raisons de non satisfaction

Pour les élèves ayant déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits des services d'éducation, des questions ont été posées pour cerner les raisons d'insatisfaction. Le tableau 5.6 en annexe montre que la principale raison citée pour l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire est le manque de livres et de fournitures (près de 38 %). Les effectifs pléthoriques constituent la deuxième raison évoquée. Au niveau du primaire, ce ratio s'élève à 31,6 % et 43 % au secondaire. Le coût élevé des frais de scolarisation constitue la troisième raison évoquée.

D'autres raisons ont été évoquées et concernent le manque d'enseignants (18,1 %), l'absentéisme des enseignants (14,6 %), la qualité de l'enseignement (11 %) et le mauvais état des infrastructures (13,1 %). Les motifs d'effectifs pléthoriques et de manque d'enseignants représentent respectivement 42,9 % et 12,9 %.

Au niveau des écoles privées, le principal motif d'insatisfaction évoqué est le coût élevé de la scolarisation (76,4 % au primaire et 86,3 % au secondaire).

En milieu urbain, les principales raisons de non satisfaction déclarées par les élèves sont : les effectifs pléthoriques (38,8 %), la cherté des frais scolaires (36,1 %) et le manque de livres/fournitures (29,3 %). A Conakry, les principales raisons de non satisfaction sont : la cherté des frais scolaires (47,3 %), les effectifs pléthoriques (31,4 %) et le manque de livres/fournitures (22,4 %). Les régions de Kindia, Kankan, Mamou et de Labé enregistrent les proportions d'insatisfaits les plus élevées (respectivement, 54,9 %, 54,7 %, 51 % et 48,8 %). Les principales raisons évoquées sont :

- Kindia : manque de livres et fournitures (57,9 %), effectif pléthorique des classes (38,3 %) et absentéisme des enseignants (24,3 %) ;
- Kankan : effectif pléthorique des classes (40,2 %), manque de livres et fournitures (36,7 %) et manque d'enseignants (25,3 %) ;
- Mamou : manque de livres et fournitures (42 %) et manque d'enseignants (32,4 %) ;
- Labé : manque de livres et fournitures (39 %), manque d'enseignants (32,5 %) et effectif pléthorique des classes (27,1 %)

5.3.4 Raisons de non fréquentation scolaire

Des questions ont été posées pour les enfants ayant fréquenté l'école mais qui ne la fréquentaient pas au moment de l'enquête. Le taux d'abandon est de 4,2 % pour le primaire et 21,1 % pour le secondaire.

Les principales raisons d'abandon évoquées sont :

- Au primaire : l'école inutile (20,3 %), le coût (20 %), le travail (17,8 %) et l'échec aux examens (13 %) ;
- Au secondaire : l'école inutile (22,5 %), le travail (19,7 %), l'échec aux examens (19,2 %) et le coût (13,5 %).

Par rapport au sexe des enfants, les raisons évoquées pour les garçons sont : l'école inutile (24,9%), l'échec aux examens (20,8%), le coût (17,5%) et le travail (16,2%). Chez les filles, ce sont le travail (22,1%), l'école inutile (19,5%), l'échec aux examens (15,6 %), tombée enceinte ou être mariée (14,3%) et le coût (12,2 %).

Tableau 5.9 : Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	% ne fréquentant pas	Trop âgé/a fini l'école	Distance	Coût	Travail	Inutile	Echoué examen	Maladie/ handicap	S'est mariée/e nceinte
Ensemble	12,1	4,2	5,8	14,7	19,3	22,1	18,1	5,9	7,6
Milieu de résidence									
Rural	15,0	3,7	8,3	15,2	19,7	22,0	16,7	6,4	6,9
Rural pauvre	15,3	4,5	8,6	15,0	19,1	22,0	16,2	6,7	5,2
Urbain	8,8	5,0	1,0	13,8	18,6	22,2	20,7	5,0	8,8
Urbain pauvre	9,9	5,1	0,5	14,4	22,1	27,6	22,4	3,8	7,8
Région									
Boké	14,9	4,8	11,8	13,3	18,1	18,4	24,4	5,0	5,8
Conakry	9,8	4,5	0,7	16,3	19,2	24,5	16,8	5,0	7,8
Faranah	10,9	7,3	9,9	10,5	22,4	22,9	20,4	8,6	4,9
Kankan	12,5	1,6	3,7	24,1	18,9	31,4	13,3	3,4	6,7
Kindia	11,5	2,1	7,0	11,3	18,5	15,9	25,1	8,2	9,0
Labé	16,2	4,1	14,9	11,4	11,6	13,2	17,4	11,5	9,0
Mamou	13,8	4,1	2,9	19,4	17,8	23,0	17,6	4,9	8,0
N'Zérékoré	11,6	5,4	1,7	12,3	26,7	27,1	11,7	2,8	7,5
Groupe socioéconomique									
Salarié public	6,2	2,6	1,2	9,1	29,5	13,5	21,3	4,6	12,1
Salarié privé	9,5	3,1	0,0	19,0	20,9	15,6	15,1	7,1	10,4
Employeur	7,2	4,2	0,0	31,8	19,6	36,6	9,0	0,0	8,6
Ind. agricole	14,7	3,7	7,8	16,3	21,0	22,3	16,4	5,3	6,6
Ind. non agricole	11,4	4,4	5,3	13,2	14,6	20,5	23,6	7,0	8,3
Autres employés	16,6	8,7	8,3	5,4	30,1	9,9	19,3	10,6	8,3
Sans-emploi	11,5	6,3	4,8	12,2	15,0	28,9	14,6	6,4	7,4
Sexe									
Masculin	10,6	3,1	5,7	17,5	16,2	24,9	20,8	6,3	0,0
Féminin	13,9	5,1	5,9	12,2	22,1	19,5	15,6	5,5	14,3
Age									
7-12	4,2	3,3	7,9	20,0	17,8	20,3	13,0	5,3	0,0
13-19	21,1	4,4	5,3	13,5	19,7	22,5	19,2	6,0	9,3

Source : MP/INS/ELEP-2012

CHAPITRE 6 : SANTE

L'ELEP-2012 fournit des informations sur l'état sanitaire de la population notamment la fréquentation, l'utilisation et la satisfaction des usagers (patients) de services de santé.

6.1 Morbidité de la population

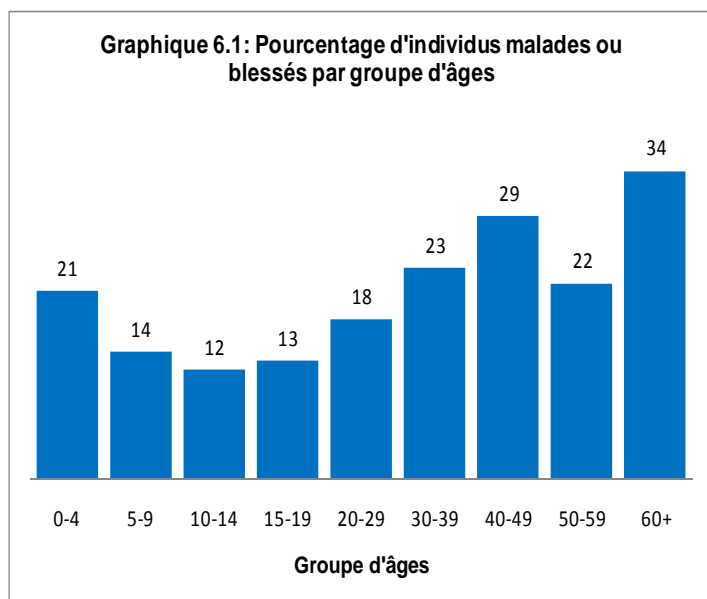
La morbidité est l'état d'une population par rapport à la maladie. Ainsi pour décrire la situation du moment sur la morbidité en Guinée, les questions suivantes ont été posées pour tous les membres des ménages enquêtés :

- "est-ce que [NOM] a été malade ou blessé durant les 4 dernières semaines ?"
- "de quel genre de maladie ou de blessure [NOM] a-t-il souffert ?"

Le nombre d'individus ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des quatre semaines qui ont précédé l'enquête représente le besoin potentiel de service de santé, autrement dit les personnes susceptibles de se rendre dans un établissement sanitaire.

Le tableau 6.1 présente le pourcentage de la population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique et sexe.

Au niveau national, près de 20% de la population a souffert de maladies ou de blessure, et ce, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En 2007, cette proportion était de 24%, soit une baisse de 4 points. Il faut cependant rappeler que l'enquête de 2007 avait eu lieu en saison de pluies, période propice aux maladies.



les personnes âgées de 60 ans ou plus (34 %) contre 20% en moyenne pour l'ensemble de la population.

Tableau 6.1 : Incidence (en %) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Ensemble	19,9
Milieu de résidence	
Rural	19,5
Rural pauvre	18,3
Urbain	20,7
Urbain pauvre	18,7
Région	
Boké	14,8
Conakry	23,0
Faranah	24,6
Kankan	14,0
Kindia	21,0
Labé	19,0
Mamou	23,7
N'Zérékoré	19,8
Groupe socio-économique	
Salarié public	21,2
Salarié privé	20,8
Employeur	22,1
Indépendant agricole	19,0
Indépendant non agricole	20,3
Autres employés	18,2
Sans-emploi	21,5
Sexe	
Masculin	18,9
Féminin	20,8

Source : MP/INS/ELEP-2012

L'incidence de la maladie semble plus importante dans les régions de Faranah (24,6%), Mamou (23,7%) et Conakry (23%). L'analyse suivant le groupe socio-économique et le sexe ne révèle pas de différence significative entre les différentes catégories.

Selon le groupe d'âges, les résultats montrent que l'incidence de la maladie est plus élevée chez

Les personnes ayant souffert de maladie ou de blessure qui les ont empêchées d'exercer leur activité économique habituelle au cours des 4 dernières semaines ont déclaré souffrir principalement de fièvre/paludisme (7,5%), de problèmes de peau (7,5%) et dans une moindre mesure de maux de ventre (3,9%) et de douleurs aux membres (3,7%) (voir tableau 6.2).

Les individus vivant en milieu urbain ont été plus nombreux à souffrir de fièvre et de problème de peau (9,1 %). Par contre ceux du milieu rural ont été plus nombreux à se plaindre de douleur aux membres (3 %) et de maux de ventre (3,8 %).

Tableau 6.2: Pourcentage d'individus malades par type d'affection et selon le milieu de résidence

	Ensemble	Rural	Urbain	Hommes	Femmes
Fièvre ou paludisme	7,5	6,7	9,1	7,2	7,7
Diarrhée	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Maux de ventre	3,9	4,0	3,8	3,1	4,7
Douleurs dos/membres/articulations	3,7	4,1	3,0	3,5	4,0
Toux	1,1	1,1	0,9	1,2	1,0
Problème de peau	7,5	6,7	9,1	7,2	7,7
Oreille, nez ou gorge	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
Problème d'œil	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
Problème dentaire	0,5	0,5	0,6	0,4	0,6
Blessure/fracture/entorse	1,0	1,1	0,8	1,3	0,7
Tension/diabète	0,8	0,6	1,1	0,7	0,8
Autre	1,6	1,7	1,5	1,5	1,8

Selon le sexe, les résultats indiquent que les taux de morbidité sont légèrement plus élevés chez les femmes que chez les hommes. En effet, pour la fièvre/paludisme, 7,7% des femmes se sont plaint de cette maladie contre 7,2% chez les hommes. En ce qui concerne les maux de ventre, ce sont 4,7% des femmes contre 3,1% des hommes qui sont concernés

6.2. Consultation au cours des 4 dernières semaines

Ensemble	16,4
Milieu de résidence	
Rural	15,9
Rural pauvre	14,3
Urbain	17,4
Urbain pauvre	14,4
Région	
Boké	12,9
Conakry	19,0
Faranah	17,8
Kankan	11,6
Kindia	17,9
Labé	15,0
Mamou	16,6
N'Zérékoré	18,1
Groupe socio-économique (GSE)	
Salarié public	19,5
Salarié privé	17,5
Employeur	16,8
Indépendant agricole	15,7
Indépendant non agricole	17,4
Autres employés	13,4
Sans-emploi	16,2
Sexe	
Masculin	15,1
Féminin	17,6

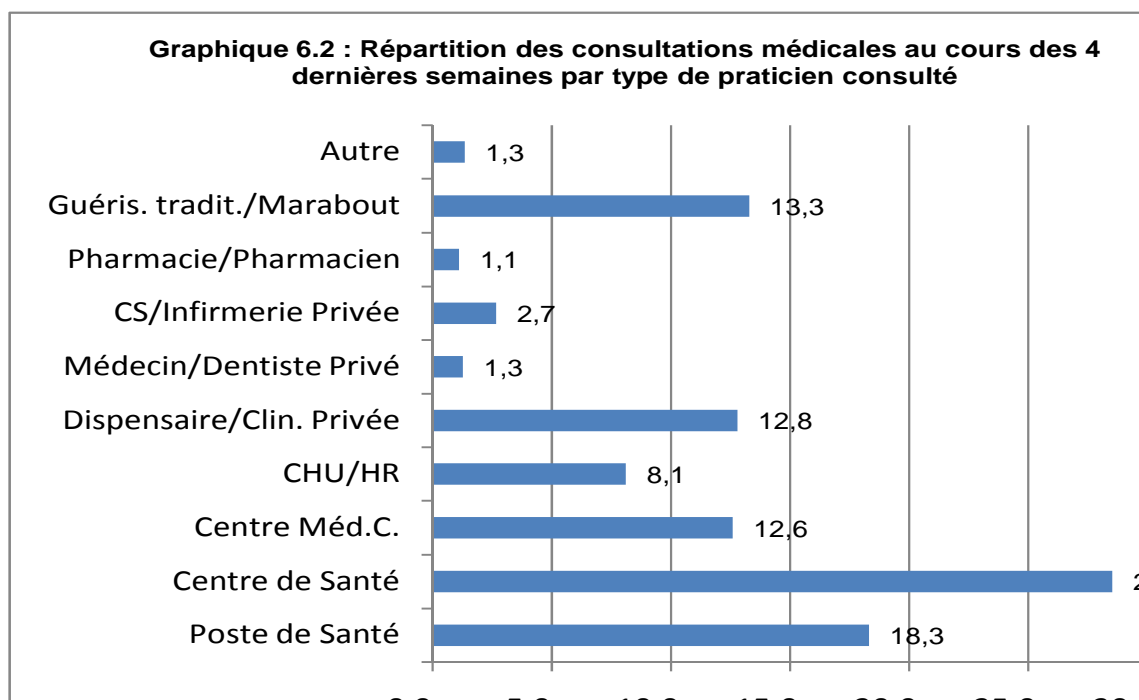
Source : MP/INS/ELEP-2012

Dans l'ensemble, le taux de consultation au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête est faible (voir tableau 6.3). Par rapport à la dernière enquête, on remarque que cet indicateur a légèrement augmenté, passant de 15,8 % en 2007 à 16,4 % en 2012. On observe un léger écart entre le milieu rural (15,9 %) et le milieu urbain (17,4 %). En effet, la proportion d'individus qui ont été en consultation n'est que de 14,3% parmi les ruraux pauvres et de 14,4 % parmi les urbains pauvres.

En ce qui concerne les régions administratives, les taux de consultation les plus élevés sont observés à Conakry (19%), N'Zérékoré (18,1 %), Kindia (17,9%) et Faranah (17,8 %).

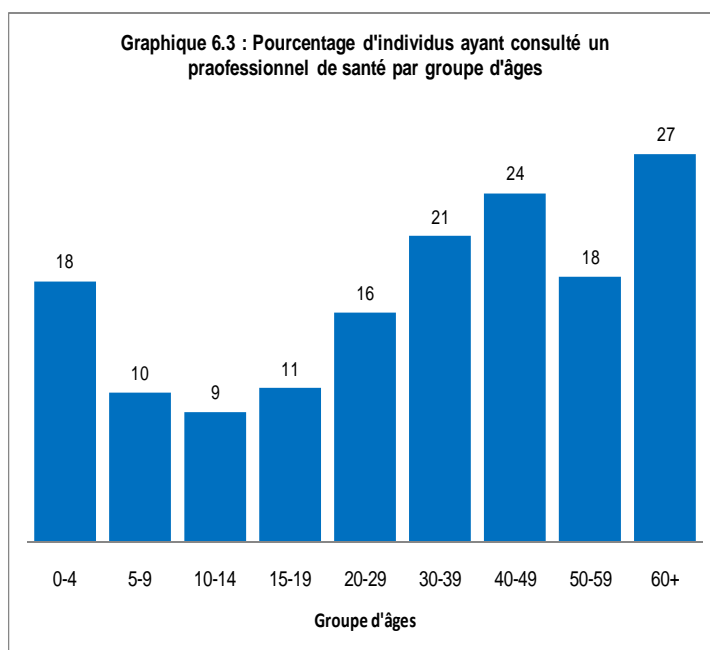
Du point de vue sexe, les femmes (17 %) sont plus nombreuses à aller en consultation que les hommes (15 %).

Dans l'ensemble, les consultations se font principalement dans les centres et postes de santé (47%). Toutefois, près de 13% de la population a eu recours à des guérisseurs traditionnels/marabouts (graphique 6.2).



En milieu rural, près de 16 % de malades ont été consultés dans un poste ou un centre de santé contre 14% en milieu urbain.

L'évolution des taux de consultation selon l'âge est à l'image de celle observée au niveau des taux de morbidité (voir graphique 6.3). Le recours à la consultation est plus fréquent pour les enfants âgés de moins de 5 ans (18 %) et chez les personnes âgées : 24 % à 40-49 ans et 27 % ans chez les 60 ans ou plus. Il est à noter que le taux de consultation chez les personnes âgées de 60 ans ou plus est passé de 23 % en 2007 à 27% en 2012.



6.3. Raisons de non fréquentation des services de santé

Au cours de l'ELEP-2012, des questions relatives aux raisons de non consultation ont été posées pour toutes les personnes qui ont été malades ou blessés au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête.

Les résultats contenus dans le tableau 6.4 indiquent que parmi les personnes ayant été malades ou blessée, 90,5% n'ont pas été en consultation car elles ne sont pas tombées malades ou pas nécessaire, les autres raisons citées sont : le coût des consultations (5,2%),

l'automédication (2,4%) et la distance des formations sanitaires (1,7%). Le coût élevé de la consultation et la distance ont été plus évoqués en milieu rural.

Quelque soit le milieu de résidence, le coût des consultations est le principal frein à la consultation pour les plus pauvres et les sans emploi.

L'analyse selon la région montre que c'est dans les régions administratives de : Faranah (8,6 %), N'Zérékoré (6,3%) et Mamou (5,2%) que le coût de la consultation constitue la principale raison de non consultation des structures de santé.

Tableau 6.4 : Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté							
	% n'ayant pas consulté	Raisons de non consultation					
		Pas malade/pas nécessaire	Coût	Distance	Confiance	Auto-médic.	Autre
Ensemble	82,5	90,5	5,2	1,7	0,3	2,4	0,1
Milieu de résidence							
Rural	82,9	89,7	5,5	2,5	0,4	2,5	0,1
Rural pauvre	84,3	89,9	5,6	2,4	0,3	2,3	0,1
Urbain	81,6	92,2	4,5	0,2	0,2	2,3	0,1
Urbain pauvre	84,5	90,2	6,8	0,3	0,2	2,0	0,0
Région							
Boké	86,0	92,2	4,3	2,6	0,2	1,4	0,0
Conakry	79,9	91,4	4,9	0,1	0,1	2,7	0,1
Faranah	81,3	84,5	8,6	3,3	0,6	4,0	0,1
Kankan	87,8	92,6	3,9	1,0	0,4	2,2	0,0
Kindia	80,6	92,1	4,5	1,9	0,2	2,2	0,1
Labé	83,8	90,9	4,7	2,2	0,7	2,2	0,0
Mamou	81,5	88,7	5,2	1,9	0,2	4,4	0,2
N'Zérékoré	81,0	88,9	6,3	2,3	0,4	1,7	0,0
Groupe socio-économique							
Salarié public	79,6	94,0	2,5	0,5	0,1	2,2	0,1
Salarié privé	81,9	91,6	5,3	0,3	0,2	2,2	0,0
Employeur	82,5	90,0	5,2	1,3	0,2	3,0	0,6
Indépendant agricole	83,1	90,0	5,3	2,3	0,3	2,4	0,1
Indépendant non agricole	81,8	92,6	3,7	0,9	0,3	2,4	0,0
Autres employés	86,3	87,4	5,9	5,1	0,7	2,5	0,0
Sans-emploi	82,5	88,3	7,7	1,6	0,4	2,6	0,1
Sexe							
Masculin	83,8	90,9	4,9	1,6	0,3	2,5	0,1
Féminin	81,3	90,2	5,4	1,9	0,4	2,4	0,1
Type de maladie/blessure							
Fièvre/Paludisme	25,7	30,7	32,3	13,0	1,6	25,1	0,4
Diarrhée	32,2	20,1	40,9	12,5	2,8	31,5	0,0
Maux de ventre	24,9	29,4	38,3	9,9	2,9	23,9	0,5
Doul. dos/membres/articul.	32,0	24,5	39,1	13,2	4,0	23,9	0,4
Toux	34,9	23,2	36,0	12,2	2,6	30,2	0,0
Problème de peau	25,7	30,7	32,3	13,0	1,6	25,1	0,4
Problème d'oreille/nez/gorge	33,2	21,2	40,1	7,0	4,4	27,3	1,5
Problème d'œil	26,9	30,6	40,7	5,6	3,4	24,8	0,0
Problème dentaire	44,7	22,4	30,5	6,6	3,4	37,4	0,8
Blessure/fracture/entorse	31,5	34,2	37,2	15,1	2,0	19,6	0,7
Tension/diabète	13,6	30,0	46,1	5,8	2,7	13,4	0,0
Autre	30,7	26,9	38,9	10,2	2,6	23,8	0,4

Source : MP/INS/ELEP-2012

6.4. Utilisation des services de santé et satisfaction des usagers

6.4.1 Utilisation des services de santé

Le tableau 6.5 présente l'utilisation des services de santé et la satisfaction des patients selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 6.5 : Taux d'utilisation et de satisfaction (en %) de la population aux services de santé par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique sexe et âge		
	Utilisation	Satisfaction
Ensemble	16,4	65,9
Milieu de résidence		
Rural	15,9	65,8
Rural pauvre	14,3	65,7
Urbain	17,4	66,2
Urbain pauvre	14,4	64,7
Région		
Boké	12,9	73,3
Conakry	19,0	67,8
Faranah	17,8	68,6
Kankan	11,6	68,8
Kindia	17,9	48,9
Labé	15,0	67,0
Mamou	16,6	66,2
N'Zérékoré	18,1	73,0
Groupe socio-économique		
Salarié public	19,5	70,5
Salarié privé	17,5	69,7
Employeur	16,8	66,5
Indépendant agricole	15,7	64,6
Indépendant non agricole	17,4	66,1
Autres employés	13,4	74,0
Sans-emploi	16,2	65,1
Sexe		
Masculin	15,1	65,4
Féminin	17,6	66,4
Age		
0-4	17,9	67,5
5-9	10,2	69,4
10-14	9,0	66,1
15-19	10,6	66,1
20-29	15,7	68,1
30-39	21,0	65,7
40-49	24,0	64,7
50-59	18,2	65,7
60+	26,7	62,3
Source : MP/INS/ELEP-2012		

Dans l'ensemble, le taux d'utilisation des services de santé est de 16,4 %. Il était de 15,8 % en 2007. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (17,4 %) qu'en milieu rural (15,9 %). Quelque soit le milieu de résidence considéré, le taux d'utilisation des services de santé est plus faible pour les plus pauvres. Au niveau régional, les résultats révèlent que c'est dans les régions de Kankan (11,6%), Boké (12,9%) et Labé (15%) que les populations sont moins nombreuses à utiliser les services de santé.

L'utilisation des services est plus élevée chez les femmes (17,6 %) que chez les hommes (15,1 %). On remarque également que le taux d'utilisation augmente avec l'âge à partir de 15 ans.

6.4.2 Satisfaction des utilisateurs

Plus de deux tiers des individus (65,9%) ayant fréquenté les services de santé sont satisfaits des prestations offertes contre un individu sur deux (49,2 %) en 2007. La proportion d'individus satisfaits est pratiquement la même en milieu rural et qu'en milieu urbain.

Les résultats montrent que c'est dans les régions de Boké (73,3 %) et N'Zérékoré (73,0 %) qu'on enregistre les proportions les plus élevées de personnes satisfaites des services de santé. A l'opposé, c'est à Kindia (48,9%) et Mamou (66,2%) qu'on trouve les proportions les plus faibles de personnes satisfaites.

Le niveau de satisfaction est pratiquement le même chez les hommes et chez les femmes. Cet indicateur ne varie pratiquement pas selon le milieu de résidence ou le sexe.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux personnes insatisfaites, les raisons de leur insatisfaction. Le pourcentage de personnes insatisfaites des prestations offertes dans les services de santé a légèrement baissé. Il passe de 50,8% en 2007 à 33,8% en 2012.

La principale raison d'insatisfaction des usagers (voir tableau 6.6) est le coût des prestations médicales (51,7%), suivi du long temps d'attente dans les services (25,4%), de l'inefficacité du traitement (21,2%) et la rupture ou le manque de médicaments (19,4%).

Tableau 6.6 : Pourcentage de personnes qui ont consulté un professionnel de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison de l'insatisfaction									
	Pourcentage insatisfait	Raisons de non satisfaction							
		Service pas propre	Longue attente	Pas personnel formé	Coût	Pas de médicaments	Traitement inefficace	Mauvais accueil	Autre
Ensemble	33,8	4,2	25,4	6,6	51,7	19,4	21,2	4,1	6,0
Milieu de résidence									
Rural	33,8	3,9	22,6	8,3	46,3	23,9	25,2	3,6	6,9
Rural pauvre	33,8	4,9	22,7	9,3	47,0	26,4	24,3	4,1	6,3
Urbain	33,8	4,8	30,8	3,4	62,0	10,8	13,6	5,2	4,4
Urbain pauvre	35,1	5,2	29,0	2,3	61,2	8,6	14,1	3,9	7,9
Région									
Boké	26,5	4,0	37,1	8,3	42,4	15,4	32,8	5,8	0,9
Conakry	32,1	4,5	27,0	2,9	69,6	7,8	11,7	5,1	2,4
Faranah	31,2	1,1	16,6	6,0	44,6	14,9	33,6	4,6	6,0
Kankan	31,1	5,3	21,2	19,8	42,5	23,7	17,0	6,2	5,2
Kindia	50,3	4,2	26,6	6,4	55,9	28,6	12,9	3,2	14,4
Labé	32,6	3,9	33,9	3,7	51,8	21,8	21,5	2,2	3,1
Mamou	33,8	1,9	35,8	2,8	48,1	17,1	25,0	5,0	3,1
N'Zérékoré	27,0	6,3	13,8	7,0	36,9	19,9	36,0	3,0	2,3
Groupe socio-économique									
Salarié public	29,3	3,8	24,2	7,0	60,7	13,2	24,0	1,2	4,2
Salarié privé	30,3	4,0	27,2	3,0	64,7	12,8	17,9	4,1	3,2
Employeur	33,5	4,0	37,2	3,1	57,7	4,7	7,1	19,1	0,0
Indépendant agricole	35,1	4,1	22,3	9,8	45,7	24,1	25,0	3,7	7,6
Indépendant non agricole	33,7	5,1	33,6	2,9	57,2	16,0	12,8	5,1	4,3
Autres employés	26,0	2,3	26,0	0,0	48,0	0,4	19,3	23,4	23,9
Sans-emploi	34,8	3,9	25,5	2,5	55,3	15,7	19,5	3,8	4,5
Sexe									
Masculin	34,3	3,4	23,7	6,8	52,1	18,3	21,6	5,1	6,3
Féminin	33,4	4,9	26,7	6,4	51,4	20,3	20,9	3,3	5,8
Type de praticien									
Poste de Santé	32,3	3,3	18,0	8,1	42,0	29,5	27,6	4,9	3,7
Centre de Santé	35,5	4,9	30,4	10,6	52,1	24,5	16,7	3,9	2,5
Hôpital Préf./Centre Méd. C.	35,1	3,4	27,8	3,9	50,4	17,3	24,8	2,7	1,7
Hôpital Régional/CHU	45,9	7,4	31,7	1,6	74,8	11,7	17,1	6,8	1,6
Dispensaire/Clinique Privée	29,6	1,4	25,0	5,8	70,4	11,7	10,5	4,1	1,0
Médecin/Dentiste Privé	22,6	1,9	34,9	6,1	54,0	0,0	27,1	11,7	18,5
CS/Infirmerie Privée	23,8	0,9	15,1	9,2	52,9	15,1	17,7	3,1	0,0
Pharmacie/Pharmacien	34,4	16,0	0,6	0,0	64,2	18,2	27,4	0,0	3,9
Guéris. tradit./Marabout	30,5	3,4	19,9	3,2	29,8	12,4	31,5	2,9	29,1
Autre	35,6	10,0	15,5	3,5	19,3	4,0	31,2	1,7	28,7

Source : MP/INS/ELEP-2012

Le coût élevé des traitements est cité par plus de la moitié d'individus à Conakry (69,6%), Kindia (55,9%) et Labé (51,8). L'inefficacité du traitement a été évoquée le plus fréquemment à N'Zérékoré (36%), Faranah (33,6%) et Boké (32,8%). Tandis que l'insuffisance ou le manque de médicaments a été plus évoqué à Kindia (28,6%), Kankan (23,7%) et Labé (21,8%).

L'examen des résultats d'insatisfaction suivant le type d'infrastructure de santé montre que pour le coût, plus de 70 % des utilisateurs sont insatisfaits des CHU et des cliniques privées. La longue attente est plus évoquée au niveau des médecins/dentistes privés (34,9 %), des Hôpitaux régionaux/CHU (31,7 %). L'inefficacité du traitement a été plus citée pour les guérisseurs traditionnels/marabouts (31,5%).

6.5 Santé de la reproduction

6.5.1 Soins prénatals

Les soins prénatals appropriés durant la grossesse et pendant l'accouchement sont importants pour assurer une bonne santé à la mère et à l'enfant. Cette section traite des naissances survenues au cours des 12 derniers mois, du lieu d'accouchement et des soins prénatals.

Tableau 6.7 : Pourcentage de femmes âgées de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par âge de la mère et pourcentage de ces naissances pour lesquelles la mère a reçu des soins prénatals selon certaines caractéristiques

	Groupe d'âges						Ensemble	Soins prénatals
	13 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 39	40-49		
Ensemble	0,7	7,5	18,9	20,4	13,6	4,2	11,4	90,7
Milieu de résidence								
Rural	1,1	10,2	22,5	22,4	13,7	4,4	12,8	89,0
Rural pauvre	1,3	10,2	23,7	24,2	14,8	5,2	13,7	88,3
Urbain	0,1	3,9	14,1	16,2	13,4	3,8	8,9	95,3
Urbain pauvre	0,1	3,0	15,0	17,2	16,7	4,7	9,5	95,5
Région								
Boké	1,6	5,4	14,0	20,0	10,4	2,2	8,8	90,7
Conakry	0,0	4,3	15,4	17,3	13,0	2,4	9,4	96,0
Faranah	0,2	13,2	22,9	27,6	23,4	6,8	16,9	88,2
Kankan	0,0	3,7	20,3	20,8	14,5	3,4	10,8	81,7
Kindia	1,0	12,7	26,7	24,2	7,6	6,3	13,6	90,0
Labé	2,1	8,5	16,6	18,9	13,2	3,9	10,4	87,3
Mamou	0,2	7,3	16,2	21,0	14,5	3,9	10,6	88,0
N'Zérékoré	0,9	8,5	18,5	18,1	15,8	5,0	12,2	96,8
Groupe socio-économique								
Salarié public	0,0	5,0	16,6	16,7	12,8	2,4	9,5	96,7
Salarié privé	0,3	5,0	18,2	20,5	15,6	3,9	11,9	94,3
Employeur	1,3	8,3	25,3	4,0	33,2	2,1	14,4	100,0
Indép. agricole	1,3	10,9	22,6	22,8	14,0	5,2	13,3	89,2
Indép non agricole	0,0	5,0	15,8	23,5	13,7	3,4	10,8	93,6
Autres employés	0,0	9,2	0,0	32,0	21,9	0,0	11,8	93,4
Sans-emploi	0,8	4,9	13,2	8,7	8,6	3,2	6,6	85,9

Source : MP/INS/ELEP-2012

Le tableau 6.7 montre que 11,4% des femmes en âge de procréer ont eu une naissance vivante au cours de l'année qui a précédé l'enquête. Les femmes du milieu urbain (9 %) semblent avoir une fécondité plus faible que celles du milieu rural (13 %). On remarque que la proportion des naissances est plus élevée chez les femmes pauvres, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Selon l'âge, on observe que les naissances sont concentrées au niveau des femmes âgées de 20 à 39 ans avec un pic au niveau du groupe d'âges 25-29 ans.

Les naissances à risques, c'est-à-dire celles ayant eu lieu avant 15 ans et après 40 ans sont faibles (0,7 % pour les femmes âgées de 13-14 ans et 4,2 % pour celles âgées de 40 ans ou

plus). Les naissances sont plus précoces en milieu rural (11,3% pour les femmes de 13 à 20 ans). Cette proportion est de 4% en milieu urbain. La différence est encore plus nette entre le rural pauvre et l'urbain pauvre.

Les soins prénatals constituent le premier maillon dans la prévention de la morbidité et de la mortalité maternelles, grâce au dépistage et à la prise en charge précoces des pathologies obstétricales. Les résultats consignés dans le tableau 6.7 indiquent que la proportion de femmes qui a reçu des soins prénatals s'est améliorée : passant de 86,9 % en 2007 à 90,7 % en 2012.

Les femmes du milieu urbain (95,3 %) sont plus nombreuses à bénéficier des soins prénatals que celles du milieu rural (89,0 %).

Au niveau régional, on remarque que les régions de N'Zérékoré (96,8 %) et Conakry (96 %) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. A l'opposé c'est à Kankan que la plus faible proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals a été enregistrée (81,7 %).

6.5.2 Lieu de l'accouchement

Les résultats du tableau 6.8 indiquent que parmi les femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 5 dernières années, plus de la moitié des femmes (51,4 %) ont accouché à domicile (63,3% en milieu rural et 16,2 % en milieu urbain). Comme attendu, les femmes pauvres sont plus nombreuses à accoucher à domicile. Le pourcentage de naissances survenues dans un établissement de santé est de 46,3% dont 20,0% dans les Centre et/ou poste de santé et 16,2% dans les hôpitaux/maternité, 5,2 % dans les Dispensaires et 4,9 % dans les cliniques.

Tableau 6.8 : Répartition des naissances vivantes par lieu de naissance selon certaines caractéristiques

	Hôpital/ maternité	Clinique	Dispensaire	Centre Santé/ Poste Santé	À domicile	Autre	Ne sait pas	Total
Ensemble	16,2	4,9	5,2	20,0	51,4	0,3	1,9	100,0
Milieu de résidence								
Rural	8,1	0,8	3,3	22,4	63,3	0,4	1,7	100,0
Rural pauvre	7,3	0,4	3,1	20,8	66,5	0,3	1,6	100,0
Urbain	40,5	16,9	10,9	13,1	16,2	0,1	2,4	100,0
Urbain pauvre	38,0	13,3	10,2	14,2	20,7	0,0	3,6	100,0
Région								
Boké	20,7	0,5	5,1	15,4	56,0	0,2	2,2	100,0
Conakry	34,5	25,0	13,7	11,8	12,5	0,1	2,4	100,0
Faranah	13,1	0,4	4,1	20,5	60,6	0,0	1,4	100,0
Kankan	8,6	1,6	3,4	32,6	49,5	0,9	3,4	100,0
Kindia	14,9	2,7	4,4	18,3	58,3	0,2	1,2	100,0
Labé	14,7	3,4	0,7	8,1	71,1	0,1	1,9	100,0
Mamou	10,4	0,8	1,6	10,4	75,6	0,0	1,2	100,0
N'Zérékoré	12,2	1,3	5,7	30,7	48,1	0,6	1,3	100,0
Groupe socio-économique								
Salarié public	43,0	11,3	12,9	14,4	15,5	0,0	2,9	100,0
Salarié privé	25,5	18,3	12,1	20,3	22,4	0,2	1,1	100,0
Employeur	27,7	13,0	16,8	8,9	31,6	0,0	2,0	100,0
Indép. agricole	7,8	0,9	3,4	21,6	64,0	0,5	1,8	100,0
Indép. non agricole	27,3	9,3	5,4	22,1	34,3	0,3	1,3	100,0
Autres employés	3,4	0,0	0,3	18,0	76,4	0,0	1,9	100,0
Sans-emploi	24,3	7,1	6,3	11,7	47,8	0,0	2,7	100,0

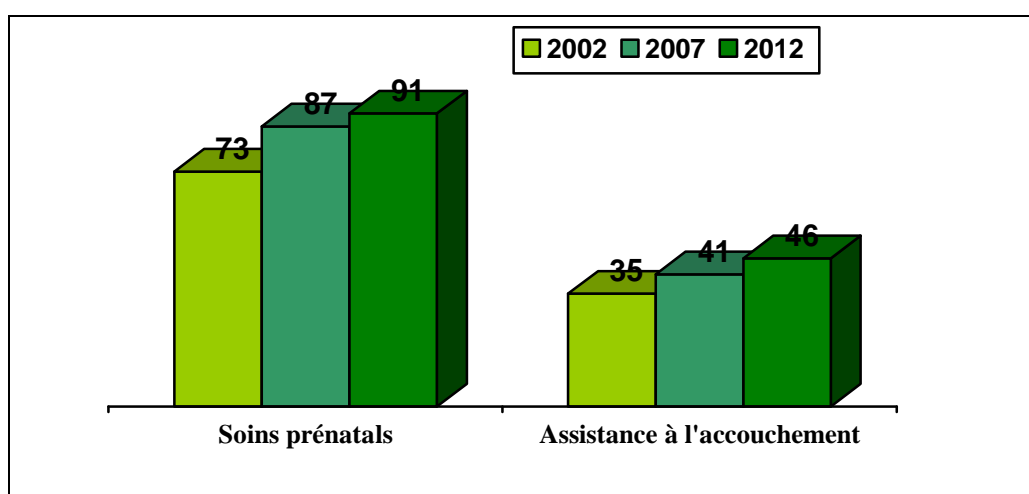
Source : MP/INS/ELEP-2012

Les femmes du milieu urbain (81,4 %) sont plus nombreuses à accoucher dans une formation sanitaire que celles du milieu rural (34,6 %).

Suivant la région, on relève que c'est à Conakry (85,0%), N'Zérékoré (49,9 %) et Kankan (46,2 %) qu'on retrouve les plus fortes proportions de femmes ayant accouché dans un établissement sanitaire. A l'opposé, c'est à Mamou (23,2 %), Labé (26,9 %), que les femmes sont moins nombreuses à accoucher dans une structure de santé.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, on observe que ce sont les femmes des salariés, des employeurs et des indépendants non agricoles qui ont le plus recours aux infrastructures de santé pour accoucher.

Graphique 6.4 : Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals et pourcentage de celles ayant été assistée par du personnel médical formé lors de l'accouchement



6.5.3 Assistance à l'accouchement

Le tableau 6.9 indique que seulement une femme sur deux (49,6 %) a été assistée lors de l'accouchement par un personnel médical formé¹ ; la majorité par des sages femmes (34,1%) ; 10,7% ont été assistées par des infirmières et 4,8 % par des médecins. On relève de fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, en milieu urbain, ce sont 86,4 % des femmes qui ont été assistées par du personnel formé contre 37,1 % en milieu rural.

Au niveau régional, on remarque que c'est à Conakry (89,6 %), N'Zérékoré (52,8 %) et Kankan (48,2 %) que les femmes ont été plus nombreuses à être assistées par du personnel formé.

Suivant le groupe socioprofessionnel, il apparaît que ce sont les conjointes des salariés et des employeurs qui sont plus nombreuses à accoucher avec l'assistance d'un personnel formé.

¹ Le personnel formé comprend : les médecins, les infirmières et sages femmes

Tableau 6.9 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par type de personne qui a assisté l'accouchement

	Médecin	Infirmière	Sage-femme	Accoucheuse/traditionnelle	Autre/accouché seule	Ne sait pas	Total
Ensemble	4,8	10,7	34,1	36,9	11,3	2,3	100,0
Milieu de résidence							
Rural	3,1	8,2	25,8	46,8	13,9	2,1	100,0
Rural pauvre	2,9	8,2	22,8	48,5	15,6	2,1	100,0
Urbain	9,7	18,1	58,6	7,5	3,5	2,7	100,0
Urbain pauvre	7,2	14,7	59,0	9,9	5,6	3,6	100,0
Région							
Boké	3,9	10,2	28,1	51,1	4,1	2,6	100,0
Conakry	10,6	19,3	59,7	3,8	3,9	2,7	100,0
Faranah	0,7	8,3	34,3	50,5	4,3	2,0	100,0
Kankan	4,3	8,6	35,3	43,2	5,3	3,3	100,0
Kindia	5,1	12,0	25,8	41,5	13,7	1,9	100,0
Labé	5,9	5,2	18,7	21,8	45,3	3,1	100,0
Mamou	4,3	7,0	18,2	40,6	28,1	1,8	100,0
N'Zérékoré	2,2	10,6	40,0	44,7	1,2	1,4	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié public	14,6	13,7	58,1	9,5	1,2	3,0	100,0
Salarié privé	8,0	18,9	53,3	10,9	7,9	1,0	100,0
Employeur	7,4	17,3	45,9	25,3	2,0	2,0	100,0
Indépendant agricole	2,6	8,8	25,1	49,5	11,6	2,4	100,0
Indépendant non agricole	6,4	13,3	48,9	20,8	9,0	1,6	100,0
Autres employés	5,7	5,2	12,7	51,4	23,1	1,9	100,0
Sans-emploi	6,4	8,8	35,4	25,5	20,7	3,1	100,0
Source : MP/INS/ELEP-2012							

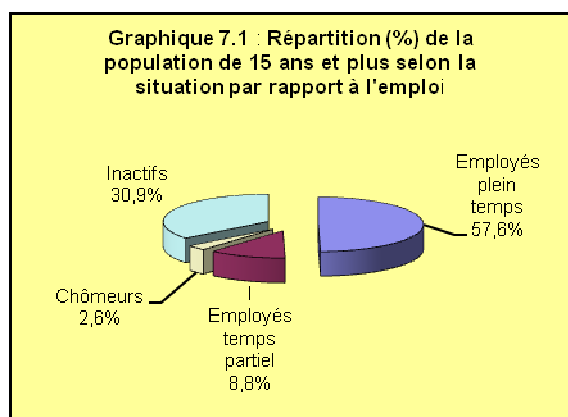
CHAPITRE 7 : EMPLOI

L'un des objectifs assignés à l'ELEP 2012 est d'appréhender les caractéristiques de l'emploi, notamment la situation dans l'activité (actif occupé, chômeur et inactif), par secteur institutionnel (administration, privé etc.), par statut dans l'emploi (salarié, employeur, travailleur indépendant, apprenti, etc.), par branche d'activité (agriculture, services, etc.). Les travaux ménagers non rémunérés n'ont pas été considérés comme activité économique.

La période de référence retenue pour mesurer la participation à l'activité économique est «les 7 derniers jours» qui ont précédé l'interview. Ainsi à l'instar de l'ELEP 2007, l'ELEP 2012 cerne la situation actuelle dans l'emploi au lieu de la situation habituelle dont la période de référence est «les 12 derniers mois» précédant l'enquête.

L'âge d'entrée en activité a été fixé à 6 ans afin de collecter des informations sur le travail des enfants. Pour les besoins de comparaison internationale, la population de référence retenue pour l'analyse est celle de 15 ans ou plus.

7.1 Situation par rapport à l'emploi



Les résultats de l'enquête montrent à travers le graphique 7.1 que 66,4% de la population guinéenne âgée de 15 ans ou plus sont occupés (57,6% travaillent à plein temps et 8,8% travaillent à temps partiel). Les chômeurs (personnes en quête d'emploi) représentent 2,6%. La population inactive est estimée à 30,9%.

Par rapport à la situation de 2007, la participation de la population à l'activité économique a diminué de 11 points de pourcentage. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation de la

population inactive qui passe de 21,3% en 2007 à 30,1% en 2012. En effet, contrairement à 2007, les données de l'ELEP 2012 ont été collectées au cours des mois de février et mars 2012. Des agriculteurs se sont déclarés certainement inactifs alors qu'ils étaient en situation d'inactivité saisonnière.

7.2 Activité économique

L'activité économique a été définie comme étant tout travail qui procure un revenu en espèce ou sous forme de biens ou de services. Le niveau de participation de la population à l'activité économique a été mesuré par le taux global d'activité. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique. Il est calculé en faisant le rapport entre la population active et la population âgée de 15 ans ou plus.

Tableau 7.1 : Taux d'activité (%) de la population totale par milieu, région de résidence et sexe.

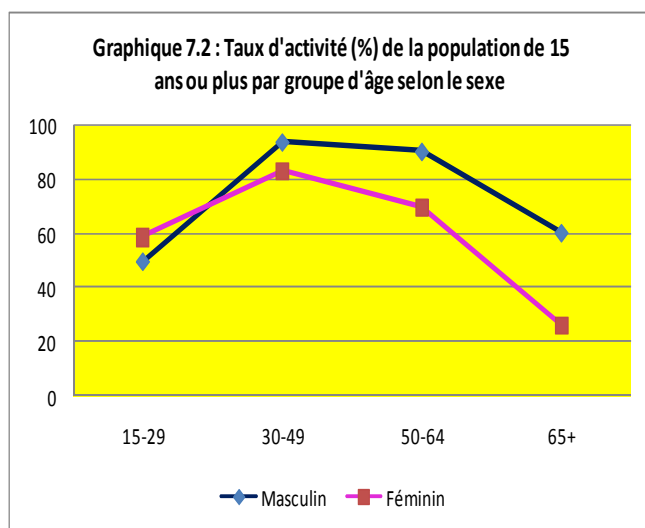
Ensemble	69,1
Milieu de résidence	
Rural	76,5
Rural pauvre	76,1
Urbain	55,7
Urbain pauvre	55,2
Région de résidence	
Boké	71,8
Conakry	55,0
Faranah	77,4
Kankan	79,7
Kindia	69,9
Labé	56,7
Mamou	65,8
N'Zérékoré	78,5
Sexe	
Masculin	70,7
Féminin	67,7

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les données du tableau 7.1 indiquent que le taux global d'activité est de 69,1% niveau inférieur à celui obtenu en 2007 (78,7%). Cette diminution du taux global d'activité de la population est liée à celle de la population active.

Cependant comme en 2007, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (76,5%) qu'en milieu urbain (55,7%). La prépondérance de la population rurale dans l'emploi pourrait être justifiée par le faible niveau de scolarisation de cette population et le faible taux d'urbanisation du pays.

Dans presque toutes les régions, le taux d'activité est supérieur à la moyenne nationale, sauf à Mamou (65, 8%), Labé (56,7%) et Conakry (55%). Le taux d'activité des hommes (70,7 %) est supérieur à celui des femmes (67,7%) contrairement à l'enquête de 2007.



L'évolution du taux d'activité par groupes d'âge et par sexe (Graphique 7.2) révèle :

- une précocité de l'emploi plus remarquable pour les femmes (le taux d'activité à 15-29 ans est de 58,6% chez les femmes et 49,6% chez les hommes) ;
- la suprématie des hommes sur le marché du travail à partir de 30 ans jusqu'à la fin de la vie active où l'écart entre les deux sexes devient très important (le taux d'activité des hommes de 65 ans et plus est de 60,2% contre seulement 26,1% pour les femmes de la même tranche d'âge).

7.2.1 Occupation au cours des 7 derniers jours

Tableau 7.2 : Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge.

Ensemble	66,5
Milieu de résidence	
Rural	75,4
Rural pauvre	74,9
Urbain	50,3
Urbain pauvre	50,4
Région de résidence	
Boké	70,5
Conakry	47,5
Faranah	76,4
Kankan	77,2
Kindia	69,1
Labé	54,6
Mamou	64,7
N'Zérékoré	77,5
Sexe et âge	
Homme	67,6
15-29	45,7
30-49	90,5
50-64	88,1
65+	59,2
Femme	65,5
15-29	55,8
30-49	81,0
50-64	68,7
65+	25,7
Source : MP/INS/ELEP-2012	

Cette partie cerne les caractéristiques de la population active occupée (taux d'occupation, statut dans l'emploi, type d'employeur, branche d'activité).

Le taux d'occupation est la proportion de personnes qui ont exercé une activité économique au cours de la période de référence parmi la population en âge de travailler.

La majorité de la population active (66,5 %) a déclaré avoir exercé une activité économique au cours des sept derniers jours précédant leur interview (voir tableau 7.2). Cet indicateur était de 74,3% en 2007. Les hommes sont légèrement plus occupés que les femmes (67,7% et 65,5% respectivement).

Comme le taux d'activité, le taux d'occupation est fonction de l'âge. Il est à la fois précoce et tardif. Le taux d'occupation est nettement plus élevé en milieu rural (75,4 %) qu'en milieu urbain (50,4 %) et n'est pas influencé par le niveau de pauvreté des individus.

Dans toutes les régions, le taux d'occupation est supérieur à 60 %, sauf à Labé (54,6%) et Conakry (47,5).

Du point de vue statut de l'emploi, la population occupée est répartie en deux grandes catégories : les salariés (cadres, employés/ouvriers et manœuvres) et les non salariés (employeurs, indépendants, apprentis et aides familiaux).

Tableau 7.3 : Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le milieu de résidence le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.

	Salariés			Non salariés			
	Cadres	Employés/ Ouvriers	Man- œuvres	Employeurs	Indépendants	Apprentis	Aides familiaux
Ensemble	12,5	5,7	0,8	1,1	65,8	2,8	21,2
Milieu de résidence							
Rural	0,8	1,7	0,4	0,7	68,3	1,1	27,0
Rural pauvre	0,6	1,2	0,5	0,6	66,5	1,0	29,5
Urbain	7,0	16,6	1,9	2,0	59,2	7,4	5,8
Urbain pauvre	3,1	12,0	2,4	1,1	62,7	9,3	9,4
Région							
Boké	1,3	3,3	0,4	1,6	76,2	2,9	14,2
Conakry	8,3	22,5	2,6	2,7	53,6	7,4	2,8
Faranah	1,9	1,2	0,5	1,0	68,6	2,3	24,5
Kankan	1,5	2,3	0,2	0,7	55,5	1,3	38,6
Kindia	1,4	4,5	0,4	1,2	72,2	1,7	18,6
Labé	1,8	4,6	0,6	0,2	75,6	2,8	14,2
Mamou	2,0	2,3	0,3	0,7	73,1	1,7	19,7
N'Zérékoré	1,3	2,5	0,9	0,4	64,6	2,2	28,1
Sexe et âge							
Homme	4,0	9,5	1,5	1,4	65,4	3,4	14,8
15-29	1,5	6,7	1,6	1,2	37,5	10,9	40,7
30-49	4,6	13,8	2,1	1,8	71,6	0,7	5,5
50-64	7,1	8,5	0,7	1,1	80,7	0,1	2,0
65+	1,0	3,5	1,0	1,5	87,6	0,0	5,5
Femme	1,2	2,4	0,2	0,8	66,2	2,3	26,9
15-29	1,0	2,4	0,2	1,0	54,7	5,8	34,9
30-49	1,0	2,2	0,3	0,7	72,9	0,1	22,8
50-64	2,8	3,3	0,0	0,6	74,3	0,2	18,8
65+	0,1	1,7	0,0	0,5	75,9	0,0	21,8

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les données du tableau 7.3 indiquent que la population en activité est principalement constituée d'indépendants (65,8 %) et d'aides familiaux (21,2%). Les autres catégories de travailleurs sont faiblement représentées : employés/ouvriers (5,7%), apprentis (2,8%), cadres (12,5%) et manœuvres (0,8%). Les employeurs ne représentent que 1,1%.

Quel que soit le statut dans l'emploi considéré, on compte plus d'hommes que de femmes, à l'exception des indépendants (66,2% de femmes contre 65,4% d'hommes) et des aides familiaux (26% de femmes contre 14,8% d'hommes).

Les indépendants sont majoritaires tant en milieu rural (68,3 %) qu'en milieu urbain (59,2 %). On note une prédominance des aides familiaux en milieu rural (27,8 %) tandis que les autres catégories de travailleurs (cadres, employés/ouvriers, manœuvres, employeurs et apprentis)

sont plus nombreuses en milieu urbain (7,0%, 16,6%, 1,9%, 2,0%, et 7,4 % respectivement). Par ailleurs, c'est en milieux urbain et rural pauvres (9,4 % et 29,5 %, respectivement) qu'on enregistre plus de manœuvres et d'aides familiaux.

Les indépendants sont prédominants dans toutes les régions. Mais les plus fortes proportions sont enregistrées à Boké (76,2%), Labé (75,6%), Mamou (73,1%) et Kindia (72,2%). Conakry se distingue par une proportion non négligeable d'employés/ouvriers (22,5 %), d'apprentis (7,4%) et de cadres (8,3%).

La structure par âge de la population occupée montre que :

- les travailleurs indépendants augmentent régulièrement avec l'âge quel que soit le sexe ;
- les cadres, les employés et ouvriers sont un peu plus nombreux parmi les personnes dont l'âge est compris entre 30 et 64 ans ;
- les apprentis sont généralement âgés de moins de 30 ans ;
- les aides familiaux sont majoritairement des jeunes âgés de 15 à 29 ans, mais à partir de 30 ans la proportion diminue considérablement surtout chez les hommes.

Tableau 7.4 : Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.

	Adminis- tration	Entreprises publiques	Grandes entrep. privées	Micro- entreprises	ONG	Organisat. Internat.	Individus/ ménages
Ensemble	4,0	0,5	2,2	79,5	0,5	0,1	13,3
Milieu de résidence							
Rural	1,4	0,2	0,9	83,5	0,4	0,1	13,5
Rural pauvre	1,2	0,1	0,9	81,8	0,4	0,1	15,5
Urbain	11,0	1,1	5,5	68,6	1,0	0,2	12,6
Urbain pauvre	5,2	0,9	2,7	73,9	0,9	0,1	16,3
Région							
Boké	2,1	0,3	2,0	88,9	0,7	0,0	5,9
Conakry	13,9	1,4	7,1	65,2	0,9	0,4	11,2
Faranah	2,6	0,3	1,6	88,2	0,7	0,0	6,7
Kankan	1,6	0,2	0,7	88,1	0,2	0,0	9,1
Kindia	2,9	0,2	1,6	89,7	0,1	0,0	5,5
Labé	2,7	0,2	0,9	73,5	0,9	0,0	21,9
Mamou	2,8	0,4	0,7	87,3	0,6	0,2	8,0
N'Zérékoré	2,3	0,5	1,5	65,9	0,5	0,1	29,1
Sexe et âge							
Homme	5,7	0,7	3,4	77,4	0,5	0,2	12,1
15-29	2,6	0,4	2,6	73,8	0,7	0,2	19,7
30-49	7,0	0,9	4,8	76,0	0,6	0,3	10,5
50-64	8,9	1,0	2,7	79,7	0,3	0,1	7,2
65+	1,8	0,3	1,7	87,7	0,1	0,0	8,3
Femme	2,5	0,2	1,1	81,3	0,5	0,1	14,3
15-29	1,9	0,3	1,0	78,5	0,7	0,0	17,7
30-49	2,4	0,2	1,1	83,3	0,5	0,1	12,3
50-64	4,7	0,3	1,2	82,2	0,4	0,0	11,2
65+	2,6	0,0	1,5	82,3	0,1	0,0	13,4

Source : MP/INS/ELEP-2012

Le tableau 7.4 montre que les micro-entreprises formelles et informelles constituent le principal pourvoyeur d'emploi en Guinée. En effet, environ 8 travailleurs sur 10 sont employés dans ces entreprises (79,5%). Les individus et les ménages emploient 13,3% des actifs occupés. Seulement 4% des travailleurs sont engagés par l'Administration. Les

grandes entreprises privées offrent du travail à 2,2% des actifs. Quant aux entreprises publiques (0,5%), les ONG (0,5%) et organisations internationales (0,1%), elles emploient très peu de personnes.

En outre, les données indiquent que contrairement à l'Administration, les entreprises publiques et les grandes entreprises privées, les micros entreprises, les individus et les ménages emploient plus de femmes que d'hommes. Les proportions d'hommes et de femmes employés par les ONG sont identiques.

Tableau 7.5 : Répartition (%) de la population qui travaille par milieu de résidence, région, âge et sexe selon la branche d'activité.

	Agri/Chasse /Cueillette/ Exploit.forest ière	Pêch e/ Eleva ge	Ind./Man uf/ Mine/Car rière	Const ruc tion	Trans port	Commu nication	Comme rce/Ven te	Admini stration	Educ ation/ santé	Autre s servic es	Total
Ensemble	65,7	0,8	2,5	2,2	2,2	0,3	14,8	2,1	1,9	7,6	100,0
Milieu de résidence											
Rural	85,4	0,7	2,0	0,9	0,8	0,1	5,7	0,3	0,7	3,4	100,0
Rural pauvre	89,7	0,4	1,1	0,8	0,5	0,0	3,8	0,3	0,4	3,0	100,0
Urbain	12,5	1,0	4,1	5,5	6,0	0,9	39,3	6,8	5,0	18,9	100,0
Urbain pauvre	18,9	0,2	3,0	6,3	5,9	0,6	39,6	3,2	3,6	18,8	100,0
Région											
Boké	74,7	1,2	1,5	2,2	1,6	0,1	10,8	1,0	1,2	5,7	100,0
Conakry	3,7	1,5	2,9	5,5	6,4	1,3	42,4	9,0	5,4	21,7	100,0
Faranah	80,8	0,5	0,6	1,0	1,2	0,0	10,2	1,2	0,7	3,8	100,0
Kankan	75,4	0,5	8,5	0,7	1,3	0,1	8,1	0,4	0,9	4,2	100,0
Kindia	69,8	1,3	1,4	2,4	1,8	0,2	14,6	1,2	1,4	6,1	100,0
Labé	71,0	0,1	1,4	2,6	2,5	0,3	12,1	1,4	1,6	6,9	100,0
Mamou	76,6	1,0	0,7	1,1	1,6	0,0	10,6	0,8	2,3	5,2	100,0
NZérékoré	81,0	0,2	1,1	1,5	1,1	0,1	7,6	0,8	1,4	5,2	100,0
Sexe et âge											
Homme	62,9	1,1	3,2	4,4	4,5	0,4	7,9	3,2	2,6	9,7	100,0
15-29	65,3	1,0	3,4	4,1	5,2	0,4	6,4	1,4	1,3	11,4	100,0
30-49	55,6	1,2	3,7	5,9	5,6	0,4	9,9	3,7	3,7	10,3	100,0
50-64	65,8	1,3	2,7	3,4	3,2	0,3	6,9	5,5	3,0	7,8	100,0
65+	77,5	0,4	1,6	2,2	1,3	0,4	7,0	0,9	1,4	7,2	100,0
Femme	68,1	0,5	1,9	0,2	0,2	0,2	20,9	1,0	1,3	5,7	100,0
15-29	67,7	0,4	2,1	0,3	0,2	0,1	16,9	0,7	0,9	10,6	100,0
30-49	68,2	0,5	1,8	0,1	0,1	0,2	24,3	1,0	1,2	2,5	100,0
50-64	68,4	0,8	1,9	0,3	0,0	0,3	20,7	2,4	2,3	2,8	100,0
65+	72,2	0,7	2,2	0,0	0,5	0,0	16,0	0,3	2,4	5,6	100,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

La prédominance des micros entreprises en tant que principal secteur pourvoyeur d'emploi est manifeste dans toutes les régions et en milieu rural (83,5% contre 68,6% en milieu urbain). A l'opposé, les travailleurs de l'Administration et des sociétés privées résident presque essentiellement en milieu urbain et notamment à Conakry où 13,9 % des actifs occupés travaillent pour le compte de l'Administration.

La répartition des travailleurs par branche d'activité (tableau 7.5) montre que 65,7% des travailleurs sont occupés dans l'agriculture, la chasse, la cueillette et l'exploitation forestière, 14,8% dans le commerce et 19,5% dans d'autres branches d'activité.

Les femmes sont plus nombreuses (68,1%) que les hommes (62,9%) dans l'agriculture. Le même constat est vérifié dans le commerce où la proportion des femmes représente plus du double de celle des hommes (20,9 % contre 7,9%). Dans les autres branches d'activité, on compte plus d'hommes que de femmes.

La proportion de personnes travaillant dans l'agriculture est très importante dans toutes les régions. Elle varie de 69,8% à Kindia à 80% à N'Zérékoré. Par contre à Conakry, les activités agricoles sont très peu développées (3,7%) au profit du commerce (42,4%).

7.2.2 Sous-emploi

La population en situation de sous-emploi est constituée de personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible).

Les données du tableau 7.6 indiquent que le sous-emploi concerne 12,8% de la population active. Les femmes sont plus touchées (14,3%) que les hommes (11%). Par rapport à 2007, on constate une légère augmentation du taux de sous-emploi aussi bien au niveau des hommes (10,5%) que des femmes (7,5%). Le taux de sous-emploi augmente avec l'âge des individus quel que soit le sexe.

La population active sous-employée est plus présente en milieu rural (14,7%) qu'en milieu urbain (8,0 %) et parmi les pauvres.

Les régions de Mamou (20,9%), Labé (19,5%), Boké (17,6%), Faranah (17,3%) et Mamou (14,7%) se distinguent par une proportion de travailleurs sous-employés nettement supérieure à la moyenne nationale. Cette proportion n'atteint pas 10 % dans les régions de Conakry, Kankan et N'Zérékoré.

Tableau 7.6 : Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge

Ensemble	12,8
Milieu de résidence	
Rural	14,7
Rural pauvre	15,5
Urbain	8,0
Urbain pauvre	10,1
Région de résidence	
Boké	17,6
Conakry	7,2
Faranah	17,3
Kankan	7,7
Kindia	14,7
Labé	19,5
Mamou	20,9
N'Zérékoré	9,9
Sexe et âge	
Homme	11,0
15-29	8,4
30-49	9,3
50-64	13,1
65+	21,7
Femme	14,3
15-29	14,1
30-49	13,7
50-64	16,4
65+	20,7

Source : MP/INS/ELEP-2012

7.2.3 Chômage

Les chômeurs sont constitués de personnes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui ont activement cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête.

Le tableau 7.7 montre que dans l'ensemble du pays, la population active en situation de chômage est estimée à 3,8% contre 1,3% en 2007. Le phénomène touche un peu plus les hommes (4,4%) que les femmes (3,2%). Le taux de chômage diminue progressivement avec l'âge quel que soit le sexe.

Le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet, le taux de chômage en milieu urbain est de 9,6% contre 1,4% en milieu rural. Conakry se distingue avec un taux de chômage de 13,6%.

Dans les autres régions, moins de 2 % de la population active sont touchées par le phénomène exception faite de Labé (3,7%) et Kankan (3,2%).

Lors de l'ELEP 2012, des informations sur les raisons du chômage ont été également recueillies (voir tableau 7.8).

Plus de huit chômeurs sur dix (83,8%) ont évoqué le manque de travail comme principale raison du chômage. En 2007, cette raison avait été citée par 78,1% des chômeurs.

Les chômeurs qui citent le manque de travail sont légèrement plus nombreux parmi les femmes (84,3%) que les hommes (83,4%). De même l'écart entre les deux sexes au niveau des autres raisons du chômage n'est pas assez significatif, sauf les obligations familiales qui pèsent un peu plus sur les femmes (6,1% contre 2,8 % d'hommes actifs). Le même constat est observé au niveau des raisons autres que les principales retenues par l'étude.

Le manque de travail est la raison fondamentale du chômage en milieu urbain (88,6 %) et en milieu rural (71%). Par rapport à 2007, la proportion des actifs chômeurs qui ont indiqué le manque de travail comme raison de chômage a fortement augmenté en milieu rural (39,2% contre 71% en 2012). Cette situation pourrait être justifiée aussi par la période de collecte de l'enquête de 2012 (février – mars) qui correspond à la période d'inactivité saisonnière.

C'est dans les régions de Conakry (89,7%), Labé (87,5%), Kindia (83,1%) et Boké (80,3%) que le manque de travail a été plus évoqué comme raison du chômage.

Tableau 7.7 : Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	
Ensemble	3,8
Milieu de résidence	
Rural	1,4
Rural pauvre	1,6
Urbain	9,6
Urbain pauvre	8,7
Région de résidence	
Boké	1,7
Conakry	13,6
Faranah	1,4
Kankan	3,2
Kindia	1,2
Labé	3,7
Mamou	1,6
N'Zérékoré	1,4
Sexe et âge	
Homme	4,4
15-29	7,8
30-49	3,5
50-64	2,5
65+	1,7
Femme	3,2
15-29	4,8
30-49	2,4
50-64	1,5
65+	1,5
Source : MP/INS/ELEP-2012	

Tableau 7.8 : Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage.

	Pas de travail	Inactivité saisonnière	Etudes	Obligations familiales	Trop âgé/trop jeune	Handicap/maladie	Retraité	Ne veut pas travailler	Autre
Ensemble	83,8	3,0	1,5	4,3	0,2	1,2	1,0	0,3	4,7
Milieu de résidence									
Rural	71,0	8,7	0,8	9,4	0,0	2,4	0,7	0,0	7,0
Rural pauvre	74,6	8,1	1,1	7,6	0,0	0,8	0,0	0,0	7,8
Urbain	88,6	0,8	1,8	2,4	0,2	0,8	1,1	0,4	3,8
Urbain pauvre	91,8	0,1	1,4	2,2	0,0	0,0	0,4	0,2	3,9
Région									
Boké	80,3	6,4	0,0	6,4	0,0	1,8	2,0	0,0	3,1
Conakry	89,7	0,8	1,2	1,6	0,3	0,9	1,0	0,5	4,2
Faranah	60,1	13,8	5,7	5,6	0,0	4,7	1,7	1,6	6,8
Kankan	75,5	9,3	0,0	12,2	0,0	1,2	0,7	0,0	1,2
Kindia	83,1	5,1	6,7	2,0	0,0	0,0	1,0	0,0	2,0
Labé	87,5	0,0	2,9	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8
Mamou	74,6	6,7	0,0	6,6	0,0	0,0	0,6	0,0	12,1
N'Zérékoré	66,2	2,0	1,4	9,8	0,0	4,6	2,7	0,0	13,3
Sexe et âge									
Homme	83,4	3,4	2,1	2,8	0,3	1,0	1,9	0,6	4,5
15-29	81,4	1,8	4,0	5,1	0,0	0,0	0,7	1,1	5,9
30-49	93,1	4,8	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	1,2
50-64	76,5	7,6	0,0	0,4	0,0	0,0	8,0	0,0	7,7
65+	57,7	0,0	0,0	0,0	8,8	20,4	13,0	0,0	0,0
Femme	84,3	2,4	0,8	6,1	0,0	1,5	0,0	0,0	4,9
15-29	83,1	1,4	1,4	7,6	0,0	0,5	0,0	0,0	6,1
30-49	87,5	2,6	0,0	3,6	0,0	3,4	0,0	0,0	2,9
50-64	77,2	10,9	0,0	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4
65+	85,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,7

Source : MP/INS/ELEP-2012

7.3 Population inactive

La population inactive est constituée d'élèves/étudiants, de femmes au foyer, de retraités, de rentiers, d'infirmités et de personnes trop âgées/trop jeunes.

Le tableau 7.9 montre que près d'une personne sur trois est inactive (30,9%). Cette proportion est relativement plus importante chez les femmes (32,3%) que chez les hommes (29,3%). Comparée à 2007, on constate une augmentation de la population inactive (21,3%) qui se ressent beaucoup plus au niveau des femmes (19,1%).

Par ailleurs, quel que soit le sexe, la proportion d'inactifs diminue sensiblement avec l'âge jusqu'à 49 ans, âge à partir duquel elle augmente à nouveau. Aux âges avancés, l'écart entre la proportion des femmes inactives (73,9%) et celle des hommes (39,8%) devient très important.

La proportion de personnes inactives en milieu urbain (44,3%) est presque le double de celle du milieu rural (23,5%).

Au niveau régional, c'est à Conakry (45%) et à Labé (43,3%) qu'on observe les proportions les plus élevées de personnes inactives. Les régions de Kankan, N'Zérékoré et Faranah ont les plus faibles proportions d'inactifs (20 à 22%).

Au cours de l'enquête, il a été demandé à chaque personne inactive la raison pour laquelle elle ne travaille pas (voir tableau 7.10).

Environ un inactif sur quatre ne travaille pas pour des raisons d'études (38,7%). Les obligations familiales sont la deuxième raison de l'inactivité économique (15,9%). Le manque de travail est évoqué par 11,5 % des inactifs. Les autres raisons ont été très peu citées par les personnes interrogées. Par rapport à 2007, la proportion d'inactifs qui ont évoqué les raisons d'études (53,3%) a fortement diminué. Par contre, les proportions des personnes qui ont cité le manque de travail (3,8%) et les obligations familiales (6,4%) comme raison de leur inactivité ont sensiblement augmenté.

Les hommes ont principalement évoqué les études (52,4%) pour justifier leur inactivité tandis que chez les femmes, l'inactivité s'explique essentiellement par les études (28,2 %) et les obligations familiales (23,7%).

Dans toutes les régions, les études constituent la première raison de l'inactivité économique, sauf à Labé, où le manque de travail occupe le premier rang parmi les raisons évoquées (23,6%). Les obligations familiales ont été citées plus à Kindia (22,1%) et Mamou (21%). Les personnes inactives qui ont indiqué qu'elles sont en situation d'inactivité saisonnière se trouvent plus à Labé (12,2%). Les régions de Mamou (11%) et Labé (10,8%) enregistrent les proportions les plus élevées d'inactifs qui ont cité le handicap et la maladie comme raisons de leur inactivité économique.

Tableau 7.9 : Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge

Ensemble	30,9
Milieu de résidence	
Rural	23,5
Rural pauvre	23,9
Urbain	44,3
Urbain pauvre	44,8
Région de résidence	
Boké	28,2
Conakry	45,0
Faranah	22,6
Kankan	20,3
Kindia	30,1
Labé	43,3
Mamou	34,2
N'Zérékoré	21,5
Sexe et âge	
Homme	29,3
15-29	50,4
30-49	6,2
50-64	9,7
65+	39,8
Femme	32,3
15-29	41,4
30-49	17,0
50-64	30,3
65+	73,9

Source : MP/INS/ELEP-2012

Tableau 7.10 : Répartition (%) de la population économiquement inactive par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région, sexe et âge selon la raison de l'inactivité

	Pas de travail	Inactivité saisonnière	Etudes	Obligations familiales	Trop âgé/trop jeune	Handicap /maladie	Retraité	Ne veut pas travailler	Autre
Ensemble	11,5	4,4	38,7	15,9	9,8	7,7	1,5	3,9	6,6
Milieu de résidence									
Rural	13,7	8,4	22,2	19,2	14,5	11,4	0,5	2,7	7,5
Rural pauvre	15,8	9,5	20,2	19,6	14,3	10,6	0,3	2,7	7,2
Urbain	9,3	0,5	54,4	12,8	5,4	4,3	2,4	5,1	5,9
Urbain pauvre	12,3	0,9	51,3	12,5	5,7	4,8	1,6	4,1	6,6
Région									
Boké	12,2	5,6	39,9	18,6	8,0	4,9	2,2	2,4	6,2
Conakry	8,7	0,3	56,4	10,8	4,6	3,9	2,3	6,6	6,5
Faranah	8,1	2,1	36,4	16,2	13,3	9,0	0,6	3,3	11,0
Kankan	5,9	2,3	33,5	19,1	14,6	9,7	0,9	4,9	9,0
Kindia	15,2	5,9	30,8	22,1	8,3	9,3	1,2	2,3	4,8
Labé	23,6	12,2	17,8	17,0	11,2	10,8	0,8	3,0	3,7
Mamou	6,4	9,8	27,3	21,0	16,2	11,0	1,3	2,0	5,0
N'Zérékoré	9,4	2,0	39,6	11,5	14,6	9,6	0,6	2,6	10,0
Sexe et âge									
Homme	9,4	3,0	52,4	5,8	8,4	8,7	2,6	3,2	6,6
15-29	8,6	1,3	70,9	6,4	0,0	2,9	0,2	3,5	6,1
30-49	28,7	10,4	3,1	8,7	0,0	26,0	0,6	6,0	16,5
50-64	14,4	11,1	0,0	5,5	13,4	32,2	9,5	2,1	11,7
65+	3,2	5,1	0,0	1,4	52,3	21,2	12,9	0,9	2,8
Femme	13,0	5,4	28,2	23,7	10,9	7,0	0,6	4,5	6,7
15-29	12,4	4,1	48,9	21,5	0,0	2,6	0,0	4,4	6,0
30-49	22,2	10,1	0,7	39,2	0,1	13,1	0,1	5,5	9,0
50-64	11,0	7,4	0,0	26,1	21,9	14,5	2,1	6,3	10,7
65+	2,0	1,5	0,0	4,5	76,3	10,4	2,5	1,0	1,8

Source : MP/INS/ELEP-2012

CHAPITRE 8 : CONSOMMATION DES MENAGES

L'ELEP-2012 permet de cerner dans les moindres détails la consommation des ménages. Le concept de consommation dont il est question dans ce chapitre englobe la dépense monétaire et la consommation non monétaire (autoconsommation, cadeaux reçus en nature, prélèvement de biens et services, transfert en nature et valeur imputée des produits alimentaires et non alimentaires reçus sous forme de salaire). De même, la valeur d'usage du logement (valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) et des biens et services dérivés de la possession de biens de consommation durables a été incorporée dans la consommation.

8.1 Niveau de la consommation

Le tableau 8.1 fournit des informations sur les trois principaux indicateurs de consommation des ménages (consommation moyenne par ménage, consommation moyenne par tête et consommation globale des ménages).

La consommation annuelle par ménage se chiffre à 23 045 496 GNF (soit en moyenne 1 920 458 GNF par mois) contre 12 440 755 GNF en 2007.

La consommation totale a été déflatée par des indices de prix temporels et spatiaux estimés à partir des seuils de pauvreté.

L'indicateur « consommation moyenne par tête », qui prend en compte l'effet taille du ménage, fait apparaître des différences de niveau de vie plus significatives entre les ménages. Il se chiffre à 3 575 596 GNF par an contre 1 792 725 GNF en 2007.

Tableau 8.1: Principaux indicateurs de la consommation selon le milieu de résidence

Indicateur	Conakry	Autre Urbain	Rural	Ensemble
Consommation annuelle moyenne par ménage (GNF)	34 247 070	27 165 419	19 438 961	23 045 496
Consommation annuelle moyenne par tête (GNF)	5 183 736	4 003 730	3 068 132	3 575 596
Consommation annuelle Totale (Milliard de GNF)	8 017	5 459	21 381	34 857

Source: MP/INS/ELEP-2012

Quant à la consommation totale des ménages, elle est estimée à 34 856,9 milliards de francs guinéens en 2012. Ce 3^{ème} indicateur fournit également une bonne approximation de l'agrégat « consommation globale des ménages » en comptabilité nationale. L'évolution de cet indicateur montre que la consommation des ménages est passée de 17 353,4 milliards de francs guinéens en 2007 à 34 856,9 milliards de francs guinéens en 2012.

L'analyse de ces trois indicateurs par milieu de résidence révèle de fortes disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. Quel que soit l'indicateur choisi, le niveau de consommation en milieu rural reste en dessous de la moyenne nationale et est nettement inférieur à celui observé en milieu urbain. A titre d'illustration, la dépense moyenne par ménage des ruraux est 1,8 fois moins élevée que celle observée à Conakry (ce ratio était de 1,9 lors de l'ELEP-2007).

Du point de vue de la distribution régionale (voir tableau 8.2), Faranah (2 963 846 GNF), N'Zérékoré (3 052 933 GNF) et Labé (3 140 259 GNF) enregistrent les plus faibles niveaux de consommation annuelle par tête. A l'opposé, Boké (3 285 457 GNF), Kankan (3 725 699 GNF) et Conakry (5 183 736 GNF) enregistrent les niveaux de consommation par tête les plus élevés. Cet indicateur fournit une bonne approximation de mesure du niveau de vie, c'est à dire de bien-être des ménages dans les régions administratives.

La distribution de la dépense globale par région administrative révèle une forte concentration de la consommation à Conakry. En effet, à elle seule, la capitale enregistre 23 % de la

consommation totale du pays. Elle est suivie des régions de Nzérékoré (16,5 %), Kankan (14,1 %) et Kindia (13,8 %). A l'opposé, les régions de Labé (8,6 %), Mamou (7,5 %) et Faranah (7 %) enregistrent les plus faibles niveaux de consommation.

Tableau 8.2: Principaux indicateurs de la consommation selon la région administrative

Indicateur	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'zérékoré	Ensemble
Consommation par ménage (FG)	21 757 075	34 247 070	21 348 858	27 842 420	19 409 514	18 228 953	18 652 981	19 093 083	23 045 496
Consommation par tête (FG)	3 285 457	5 183 736	2 963 846	3 725 699	3 192 636	3 140 259	3 221 059	3 052 933	3 575 596
Consommation totale (milliard de FG)	3 317,7	8 016,8	2 426,4	4 923,7	4 825,3	3 005,7	2 607,3	5 734,1	34 856,9
Consommation totale (%)	9,5	23,0	7,0	14,1	13,8	8,6	7,5	16,5	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

L'examen de la distribution de la consommation par quintile (voir tableau 8.4) est révélateur de la très forte concentration de la consommation.

Les ménages du 1^{er} quintile (les 20 % les plus pauvres) ne se partagent que 8,8 % de la consommation totale. Les ménages des 1^{er} et 2^{ème} quintiles réunis (les 40 % les plus pauvres) ne totalisent que 22,4 % de la consommation totale.

A l'opposé, les ménages du 5^{ème} quintile (20 % les plus riches) consomment à eux seuls 37,4 % de la consommation totale. Les 40 % les plus riches (4^{ème} et 5^{ème} quintiles) totalisent 60,1 % de la consommation des ménages.

Tableau 8.4 : Principaux indicateurs de la consommation selon le quintile

	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	Ensemble
Consommation par ménage	10 748 729	15 962 871	20 264 353	24 967 988	37 549 332	23 045 496
Consommation par tête	1 433 753	2 278 803	3 012 283	4 017 791	7 137 083	3 575 596
Consommation totale (Milliards GNF)	3 061,5	4 743,5	6 114,1	7 898,2	13 039,6	34 856,9
Consommation totale (%)	8,8	13,6	17,5	22,7	37,4	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

Lors de l'ELEP-2007, une distribution identique de la consommation avait été observée : les ménages des 5^{ème} et 4^{ème} quintiles (les 40 % les plus riches) se partageaient globalement 62,1 % du total des dépenses tandis que ceux des 1^{er} et 2^{ème} quintiles (les 40 % les plus pauvres) ne consommaient que près de 20 % de la dépense totale. Ce qui confirme la persistance de la très forte concentration de la consommation accompagnée d'une très faible réduction des inégalités.

La consommation par tête du 5^{ème} quintile représente 5 fois celle du 1^{er} quintile et 1,5 fois la consommation des ménages du 2^{ème} quintile. La consommation moyenne par ménage des ménages du 5^{ème} quintile représente 3,49 fois celle des ménages du 1^{er} quintile. L'estimation du coefficient de Gini pour l'ensemble du pays est de 0,317 contre 0,403 lors de l'ELEP-2007. Ce qui dénote un très léger recul des inégalités sur la période 2007-2012.

8.2 Structure de la consommation

Le tableau 8.5 fournit la structure de la consommation des ménages par grands postes de consommation.

Tableau 8.5: Structure de la consommation des ménages par grands postes

Poste	Consommation globale (milliards de GNF)	%
Alimentaire (monétaire)	18 480,9	53,0
Alimentaire (Autoconsommation)	8 878,6	25,5
Alimentaire Total	27 359,5	78,5
Éducation	652,9	1,9
Santé	1 196,1	3,4
Logement	1 930,5	5,5
Autre Non alim. fréquent ²	604,8	1,7
Autre Non alim. occasionnel ³	2 122,6	6,1
Non Alimentaire Total	6 506,9	18,7
Dépense Totale	34 856,9	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

Les résultats montrent la prédominance de la consommation alimentaire (dépenses en espèces, autoconsommation, cadeaux en nature et prélèvements) qui représente 78,5 % de la consommation totale contre 69,2 % en 2007. Au niveau de ce poste, la consommation alimentaire monétaire et l'autoconsommation alimentaire représentent respectivement 53 % et 25,5 % de la consommation totale. Ces proportions étaient respectivement de 44,2 % et 25 % en 2007.

La rubrique « Non alimentaire » représente 18,7 % de la consommation totale et englobe divers postes : « Logement » (5,5 %), « Santé » (3,4 %), « Éducation » (1,9 %), « Autres non alimentaires occasionnels » (6,1 %) et « Autres Non alimentaires fréquent » (1,7 %).

Examinée sous l'angle du milieu de résidence, la structure de la consommation (voir tableau 8.6) révèle une forte prédominance de la consommation alimentaire en milieu rural (84 %). Ce taux s'élevait à 75,4 % en 2007.

²Les dépenses non alimentaires fréquentes englobent : les dépenses suivantes : tabacs et stimulants, factures des services publics, habillements, ameublement et entretien domestique, frais de transport, services postaux et matériels de télécommunication, Loisirs, culture et sport, journaux, magazines, Auto consommation de produits non alimentaires, Assurance (véhicule, vie, santé, etc.), Autres dépenses non alimentaires.

³Les dépenses non alimentaires occasionnelles, quant à elles, comprennent : Appareils ménagers et petits biens, Valeur d'usage des biens durables, Autres dépenses non alimentaires occasionnelles.

Tableau 8.6 : Structure de la consommation des ménages selon le milieu de résidence

Poste	Conakry	Autre urbain	Rural	Ensemble
Alimentaire(monétaire)	60,2	66,9	46,8	53,0
Alimentaire(Autoconsommation)	4,2	10,5	37,3	25,5
Alimentaire Total	64,4	77,4	84,0	78,5
Éducation	4,7	2,3	0,7	1,9
Santé	4,4	3,1	3,1	3,4
Logement	12,2	5,2	3,1	5,5
Autre Non alim. fréquent	0,7	1,2	2,3	1,7
Autre Non alim. occasionnel	9,2	6,2	4,9	6,1
Non Alimentaire Total	31,3	17,9	14,1	18,7
Dépense Totale	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

Également, on notera, en milieu rural, la forte contribution de l'autoconsommation (y compris cadeaux reçus en nature et prélèvements) qui représente 37,3 % de la consommation totale et 44,3 % de la consommation alimentaire.

Par contre, en milieu urbain, comme le confirme la règle d'Engels, le coefficient budgétaire de l'alimentation est plus faible (77,4 % dans les centres urbains de l'intérieur et 64,4 % à Conakry). On notera également la faiblesse de la part de l'autoconsommation (y compris les cadeaux reçus en nature et auto prélèvements) :10,5 % au niveau des centres urbains de l'intérieur contre 4,2 % à Conakry.

En ce qui concerne la consommation non alimentaire, le poste «Autre non alimentaire occasionnel» occupe la première place dans tous les milieux (à l'exception de Conakry), suivi du poste « Logement ». A Conakry, on notera l'importance des postes « Logement » (12,2 %), « Éducation » (4,7 %) et « Santé » (4,4 %).

La structure de la consommation des ménages selon le quintile de pauvreté (voir tableau 8.7) montre que la part de la consommation alimentaire décroît au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente : 83 % pour les 1^{er} et 2^{ème} quintiles ; 73,3 % pour le 5^{ème} quintile.

Quant à la part de l'autoconsommation (non alimentaire), elle augmente avec le niveau de vie du ménage : 15 % pour les 1^{er} et 2^{ème} quintiles, 22,4 % pour le 5^{ème} quintile. Il en est de même des autres postes de dépense tels que l'éducation, la santé et le logement.

Tableau 8.7: Structure de la consommation des ménages selon quintile

Poste	1er Quintile	2ème Quintile	3 ^{ème} Quintile	4 ^{ème} Quintile	5ème Quintile	Ensemble
Alimentaire (monétaire)	46,0	49,1	52,8	54,6	55,2	53,0
Alimentaire(Autoconsommation)	37,1	33,7	28,4	26,0	18,1	25,5
Alimentaire Total	83,1	82,8	81,2	80,6	73,3	78,5
Éducation	1,2	1,4	1,6	2,0	2,3	1,9
Santé	2,7	2,9	3,3	3,4	3,9	3,4
Logement	4,6	4,5	4,7	4,7	7,1	5,5
Autre Non alim. fréquent	2,0	2,3	2,3	1,6	1,2	1,7
Autre Non alim. occasionnel	4,9	4,4	5,0	5,3	8,0	6,1
Non Alimentaire Total	15,4	15,5	16,8	17,1	22,4	18,7
Dépense Totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'examen de la distribution de la consommation par région administrative (voir tableau 8.8) montre qu'à l'exception de Conakry (64,4 %), le coefficient budgétaire du poste «Alimentation » au niveau de toutes les régions administratives est supérieur à la moyenne nationale (78,5 %). Au niveau de toutes les régions administratives, on notera également l'importance dans le budget des ménages des postes «Autre Non alim. occasionnel » et « Logement ». Le poids dans le budget des ménages du poste «Éducation» (4,7 % contre une moyenne nationale de 1,9 %) est plus élevé à Conakry que dans les autres régions.

Tableau 8.8 : Structure de la consommation des ménages selon la région administrative

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	Ensemble
Alimentaire (monétaire)	51,3	60,2	49,6	53,8	59,3	50,0	48,6	43,1	53,0
Alimentaire(Autoconsommation)	30,6	4,2	34,7	30,1	21,7	33,5	35,7	38,7	25,5
Alimentaire Total	81,9	64,4	84,3	83,9	81,0	83,4	84,3	81,8	78,5
Éducation	1,3	4,7	0,9	0,8	1,4	0,8	0,8	1,0	1,9
Santé	3,1	4,4	3,6	1,8	3,7	2,9	4,1	3,3	3,4
Logement	3,2	12,2	2,8	4,7	4,9	4,1	2,1	2,2	5,5
Autre Non alim. fréquent	2,0	0,7	1,7	1,0	1,6	0,8	0,9	4,7	1,7
Autre Non alim. occasionnel	6,2	9,2	4,6	4,4	4,9	5,4	5,3	5,4	6,1
Non Alimentaire Total	15,8	31,3	13,6	12,7	16,5	14,0	13,3	16,7	18,7
Dépense Totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

8.3 Consommation alimentaire

8.3.1 Structure de la consommation alimentaire monétaire'

L'examen de la structure de la consommation alimentaire monétaire présente un intérêt particulier compte tenu du poids de ce poste dans le budget des ménages guinéens (53 %).

Tableau 8.9 : Structure de la consommation alimentaire

	Consommation totale (Milliards GNF)	Consommation alimentaire par ménage (GNF)	Consommation alimentaire par tête (GNF)	% dans consommation alimentaire	% dans consommation totale
Dépense alimentaire monétaire totale dont :	18 480,90	10 584 968,0	1 642 282,0	67,5	53,0
Pains, céréales, tubercules	7 081,20	4 055 774	629 269	25,9	20,3
Viandes et assimilés	1 055,50	604 548	93 798	3,9	3,0
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	2 392,60	1 370 386	212 621	8,7	6,9
Lait, œufs et produits laitiers	466	266 928	41 415	1,7	1,3
Huiles, graisses et noix riches en huile	2 332,00	1 335 663	207 233	8,5	6,7
Fruits	326,3	186 868	28 993	1,2	0,9
Légumes	1 726,40	988 810	153 418	6,3	5,0
Sucreries, bonbons et assimilés	710,6	407 015	63 150	2,6	2,0
Boissons non alcoolisées	331,4	189 782	29 445	1,2	1,0
Boissons alcoolisées	153,9	88 143	13 676	0,6	0,4
Aliments et alcool pris au restaurant	640,5	366 844	56 917	2,3	1,8
Autres produits non mentionnés ailleurs	1 264,50	724 244,60	112 368,21	4,6	3,6
Autoconsommation alimentaire	8 878,6	5 085 233,8	788 985,7	32,5	25,5
Total Consommation alimentaire	27 359,5	15 670 201,8	2 431 267,7	100,0	78,5

Source: MP/INS/ELEP-2012

La structure du panier de consommation alimentaire du ménage guinéen (voir tableau 8.9) montre la prédominance du sous-poste « Céréales, Tubercules et Pains » qui représente 25,9 % de la consommation alimentaire et 20,3 % de la consommation totale du ménage. Lors de l'ELEP-2007, ces proportions étaient respectivement de 48,1 % et 34,1 %. Le panier alimentaire est aussi caractérisé par l'importance des sous-postes « Poissons, crustacés, escargots et assimilés » (8,7 %) et « Huiles, graisses et noix riches en huile » (8,5%). Le poids du sous-poste « Légumes » représente 6,3 % de la consommation alimentaire. Le sous-poste « Viandes et assimilés » ne contribue qu'à hauteur de 3,9 % dans la consommation alimentaire.

L'examen de la structure de la consommation alimentaire par milieu de résidence révèle des similitudes de consommation entre les différents milieux (voir tableau 8.10). Le menu alimentaire est constitué essentiellement de « Pains, céréales, tubercules », « Poissons, crustacés, escargots et assimilés », « Huiles, graisses et noix riches en huile » et « Légumes ». Les coefficients budgétaires des postes « Poissons, crustacés, escargots et assimilés » et « Légumes » sont plus importants en milieu urbain. Il en est de même pour le sous-poste « Aliments et alcool pris au restaurant ». Par contre, le coefficient budgétaire du poste « Huiles, graisses et noix riches en huile » est de loin plus élevé en milieu rural.

Tableau 8.10 : Structure de la consommation alimentaire selon le milieu de résidence

Poste	Conakry	Autre urbain	Rural	Ensemble
Dépense alimentaire monétaire totale	93,5	86,4	55,5	67,5
Pains, céréales, tubercules	30,3	35,9	22,4	25,9
Viandes et assimilés	4,3	4,8	3,5	3,9
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	14,5	11,2	6,6	8,7
Lait, œufs et produits laitiers	4,5	2,5	0,7	1,7
Huiles, graisses et noix riches en huile	9,2	10,5	7,9	8,5
Fruits	2,8	1,7	0,6	1,2
Légumes	9,9	8,2	4,9	6,3
Sucreries, bonbons et assimilés	2,1	2,8	2,7	2,6
Boissons non alcoolisées	3,1	1,5	0,6	1,2
Boissons alcoolisées	0,4	0,6	0,6	0,6
Aliments et alcool pris au restaurant	8,2	2,2	0,7	2,3
Autres produits non mentionnés ailleurs	4,1	4,5	4,3	4,6
Autoconsommation	6,5	13,6	44,5	32,5
Dépense alimentaire totale	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

La ventilation de la consommation alimentaire par région administrative fournit des conclusions identiques (voir tableau 8.11). Dans toutes les régions, les trois postes ayant le plus de poids dans le budget alimentaire sont « Céréales, Tubercules et Pains », « Poissons, crustacés, escargots et assimilés » et « Huiles, graisses et noix riches en huile ».

Tableau 8.11 : Structure de la consommation alimentaire selon la région administrative

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	Total
Dépense alimentaire monétaire totale	62,5	93,5	58,8	64,1	73,0	60,0	57,4	52,7	67,5
Pains, céréales, tubercules	23,0	30,3	25,0	23,7	27,6	27,7	25,7	23,5	25,9
Viandes et assimilés	3,7	4,3	6,3	5,1	2,5	4,0	3,5	2,6	3,9
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	10,4	14,5	6,5	7,5	10,2	4,9	6,5	5,7	8,7
Lait, œufs et produits laitiers	1,1	4,5	0,8	1,4	0,9	1,5	1,7	0,4	1,7
Huiles, graisses et noix riches en huile	8,2	9,2	6,8	9,2	10,9	9,0	7,6	6,5	8,5
Fruits	0,8	2,8	0,9	0,8	1,2	0,7	0,8	0,7	1,2
Légumes	6,2	9,9	4,0	6,8	7,9	4,3	4,4	3,8	6,3
Sucreries, bonbons et assimilés	2,8	2,1	2,9	3,4	3,0	3,3	3,0	1,4	2,6
Boissons non alcoolisées	0,8	3,1	0,5	1,1	1,4	0,6	0,7	0,3	1,2
Boissons alcoolisées	0,5	0,4	0,5	0,0	0,2	0,0	0,0	2,1	0,6
Aliments et alcool pris au restaurant	0,6	8,2	0,5	0,3	2,2	0,8	0,3	1,4	2,3
Autres produits non mentionnés ailleurs	4,5	4,1	4,0	4,7	4,9	3,2	3,2	4,6	4,6
Autoconsommation	37,5	6,5	41,2	35,9	27,0	40,0	42,6	47,3	32,5
Dépense alimentaire totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

8.3.2 Structure de la consommation du sous-poste « céréales, tubercules et pains »

L'examen du sous-poste « Céréales, tubercules et pains » mérite une attention particulière compte tenu de son poids dans la consommation alimentaire des ménages. En effet, le coefficient budgétaire de ce sous-poste représente 25,9 % de la consommation alimentaire.

La dépense globale des ménages guinéens en céréales, tubercules et pains est estimée à 12 746 milliards de GNF par an (voir tableau 8.12). La consommation annuelle par ménage se chiffre à 7 300 294 GNF et celle par tête à 1 132 657 GNF. En 2007, ces consommations représentaient respectivement 4 243 463 GNF et 611 487 GNF.

Les céréales constituent une part importante de la consommation du sous-poste (41,3 % du total du sous-poste. L'autoconsommation (y compris les cadeaux reçus en nature et les prélèvements) est aussi non négligeable, avec 44,4 % du budget de la consommation alimentaire des ménages.

Le pain vient en seconde position, avec 9,3 % de la consommation totale du sous-poste.

Les tubercules occupent la troisième place après les céréales et le pain, et totalisent près de 5 % de la consommation du sous-poste.

Le riz étant l'aliment de base des ménages guinéens, une attention particulière doit être accordée à son analyse. Il occupe une place prépondérante dans le sous-poste «céréales, tubercules et pain» (37 % de la consommation alimentaire, en dehors de l'autoconsommation).

Le riz local (riz local blanchi et riz local barabara) compte, hors autoconsommation, pour 13,2 % dans le panier de consommation alimentaire constitué par le sous-poste. Le riz importé occupe une place non négligeable dans le sous-poste « céréales, tubercules et pains » et contribue pour 23,7 % dans la consommation du sous-poste.

Les tableaux 8.13 et 8.14 en annexe 8, fournissent la structure du sous-poste « céréales, tubercules et pains » par région administrative et milieu de résidence.

Tableau 8.12: Structure alimentaire de la consommation du sous-poste « Céréales, tubercules et pains »

Produit	Consommation moyenne	Consommation par tête (GNF)	Consommation totale (milliards GNF)	%
Dépense alimentaire monétaire totale	4 057 946	629 600	7 085	55,6
Riz blanc importé	1 729 138	268 280	3 019	23,7
Riz local barabara	746 296	115 789	1 303	10,2
Riz local blanc	222 228	34 479	388	3,0
Maïs	140 897	21 860	246	1,9
Fonio	140 897	21 860	246	1,9
Mil/ Sorgho	32 074	4 976	56	0,4
Autres céréales	573	89	1	0,0
Manioc	176 408	27 370	308	2,4
Patate douce	38 374	5 954	67	0,5
Taro	32 074	4 976	56	0,4
Igname	25 201	3 910	44	0,3
Pomme de terre	50 975	7 909	89	0,7
Banane plantain (loco)	27 492	4 265	48	0,4
Autres tubercules et féculents	1 718	267	3	0,0
Pain	679 856	105 481	1 187	9,3
Pâtes alimentaires	13 173	2 044	23	0,2
Autres produits à base de farine	573	89	1	0,0
Autoconsommation	3 242 348	503 058	5 661	44,4
Dépense alimentaire totale	7 300 294	1 132 657	12 746	100,0

Source: MP/INS/ELEP-2012

CHAPITRE 9 : PROFIL DE LA PAUVRETE

Ce paragraphe s'intéresse à l'élaboration d'un profil monétaire de la pauvreté en 2012 et essaie de dégager les tendances de la pauvreté sur la période 2007-2012 c'est-à-dire sur la période séparant l'ELEP de 2007 et l'ELEP de 2012.

9.1 Méthodologie d'élaboration du profil de la pauvreté

Le but de ce paragraphe est de présenter brièvement les choix méthodologiques effectués pour l'élaboration du profil de pauvreté de 2012 : choix de l'indicateur de bien être, estimation du seuil de pauvreté et le choix de l'indice de pauvreté. La méthodologie utilisée pour l'élaboration du profil de pauvreté est cohérente avec celle utilisée dans les travaux antérieurs sur la pauvreté, réalisés en 1994, 2002 et 2007.

9.1.1 Indicateur de bien-être

L'étude du profil de la pauvreté requiert des données sur la consommation des ménages, variable utilisée pour construire l'indicateur de bien-être. Les enquêtes de 2007 et 2012, sont comparables. En effet, les données sur la consommation sont relevées en un passage unique et les données sur la consommation alimentaire portent sur les dépenses habituelles.

L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers et une estimation de la valeur d'usage des biens durables.

L'agrégat de consommation ainsi calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par la taille du ménage, pour obtenir la consommation par tête, qui est utilisé comme indicateur de bien être. Enfin, la dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie.

9.1.2 Seuil de pauvreté

En 2012, pour déterminer les seuils de pauvreté monétaire et non monétaire, les seuils correspondants en 2007, ont été multipliés respectivement par l'inflation alimentaire et non entre 2007 et 2012.

Tableau 9.1 : Seuils de pauvreté (en GNF par personne et par an)

	2007		2012	
	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global
Conakry	786 292	1 590 894	1 837 983	3 217 305
Autre urbain	690 522	1 019 809	1 614 118	2 825 438
Rural	635 691	818 286	1 485 948	2 601 084

Source : MP/INS/ELEP-2007 et ELEP-2012

Le seuil de pauvreté pour 2012 est de 3 217 305 GNF par personne et par an, soit 8 815 GNF par personne et par jour (1,25 USD par personne et par jour).

Un second seuil dit "d'extrême pauvreté" a été fixé et correspond à la consommation nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires: 1 837 983 par personne et par an. Tout individu en dessous de ce seuil présente une forte probabilité de risque nutritionnel. Ce second seuil permet de cerner le "noyau dur" de pauvreté.

9.1.3 Indices de pauvreté

Le troisième problème à résoudre, concerne le choix d'un indice de pauvreté; indice qui permet de synthétiser l'information sur le niveau de vie des pauvres. L'indice de pauvreté choisi pour l'élaboration de ce profil de pauvreté est l'indice de Foster, Greer et Thorbecke (FGT).

Trois indices sont couramment utilisés: P_0 , P_1 et P_2 , correspondant à $a=0$, $a=1$ et $a=2$. Il est indispensable pour une meilleure interprétation des tableaux qui suivent de fournir la signification de ces trois indices.

L'indice P_0 représente le ratio de pauvreté par tête (Head Count Ratio) autrement dit la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté. A titre d'illustration, la valeur de $P_0=0,552$ pour l'ensemble du pays signifie que 55,2 % de la population guinéenne disposent d'un revenu en dessous du seuil de pauvreté. L'indice P_0 est facile à interpréter et représente un bon indicateur pour montrer de façon globale les progrès enregistrés au niveau des politiques et programmes de réduction de la pauvreté. Cependant, l'exemple suivant montre les limites de cet indice: supposons qu'un individu devienne plus pauvre en perdant par exemple son emploi, l'indice P_0 demeurera inchangé. Il en découle que l'indice P_0 est totalement indifférent au degré de pauvreté des individus pauvres; peu importe l'écart du revenu d'un individu donné par rapport au seuil de pauvreté retenu. De ce fait, pour mesurer l'impact parmi les pauvres de quelques politiques ou programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté, l'indice P_0 est inapproprié. L'indice qui prend en compte cette préoccupation est l'indice P_1 .

L'indice P_1 prend en compte non seulement la fréquence de la pauvreté mais aussi l'intensité de la pauvreté c'est-à-dire l'écart moyen séparant les revenus des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté. A titre d'illustration la valeur de l'indice $P_1=0,184$ pour la Guinée signifie que l'écart moyen pondéré par rapport à la ligne de pauvreté est de 18,4 %. En termes monétaires, l'écart est de 591.984 GNF par habitant et par an ($0,184 \times 3.217.305 \text{ GNF} = 591.984 \text{ GNF}$). La population en-dessous du seuil de pauvreté est de 6.212.748 d'individus, le montant minimum nécessaire pour éradiquer d'un coup la pauvreté au niveau de la Guinée sous l'hypothèse d'un ciblage parfait serait de 3.677,9milliards de Francs Guinéens en 2012. Cette simple démonstration illustre bien l'importance de la croissance dans toute stratégie de lutte contre la pauvreté. L'indice P_1 s'interprète donc comme étant le montant minimum nécessaire pour combler le "déficit" de ressources des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Plus l'indice P_1 est élevé, plus l'écart moyen des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté est élevé. L'indice P_1 est certes meilleur à l'indice P_0 mais il présente le défaut de n'être sensible qu'à la situation du pauvre moyen. Il ne rend pas compte de celle des plus pauvres d'entre les pauvres c'est-à-dire du degré d'inégalité entre les pauvres. Par exemple l'indice P_1 est insensible au transfert de ressources d'un individu pauvre à un autre. L'indice P_2 prend en compte cette préoccupation.

L'indice P_2 est plus difficile à interpréter. Il prend en compte le degré d'inégalité entre les pauvres. Comme illustré au niveau de la formule du P_2 , l'écart moyen des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté est élevée au carré, ce qui accorde plus de poids aux plus pauvres parmi les pauvres.

9.2 Profil monétaire de la pauvreté

Cette section examine la pauvreté sous l'angle monétaire c'est-à-dire le déficit de ressources monétaires par rapport à l'indicateur de bien être choisi (consommation par tête) et la ligne de pauvreté.

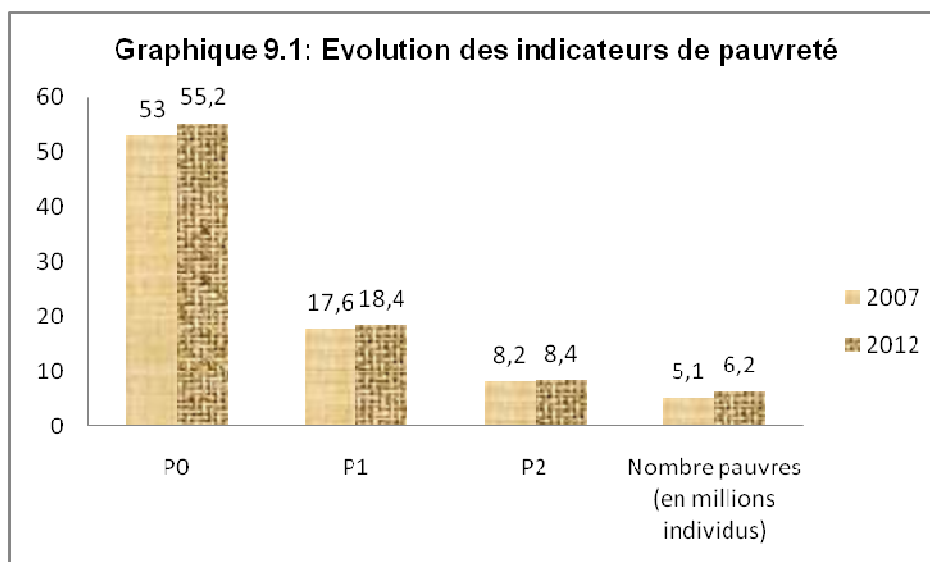
En 2012, la population guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire disposant d'un revenu annuel par tête inférieur à 3.217.305 FG, représente 55,2% de la population totale du pays (voir tableau 3.2), soit 6.212.748 d'individus (voir graphique 9.1).

L'écart moyen des pauvres par rapport à la pauvreté représente 18,4%. En termes monétaires, le revenu moyen qui sépare un pauvre de la ligne de pauvreté se chiffre à 591.984 GNG. Cela veut dire qu'il faudrait 3678,9 Milliards de Francs Guinéens pour éradiquer la pauvreté sous l'hypothèse d'un ciblage parfait. Ce qui illustre bien l'importance de la croissance dans toute stratégie de lutte contre la pauvreté.

La sévérité de pauvreté qui prend en compte l'intensité de pauvreté et les inégalités entre les pauvres, représente 8,4% de la ligne de pauvreté.

Concernant, l'évolution des indicateurs de pauvreté entre 2007 et 2012, le graphique 9.1 montre que la pauvreté s'est accrue, passant de 53% en 2007 à 55,2% en 2012, soit 2,2 points de pourcentage d'augmentation. Sur la période, le nombre de pauvres est passé de 5,1 millions à 6,2 millions. Les crises sociales successives, l'instabilité politique, les faibles performances macroéconomiques et le gel de la coopération avec la plupart des partenaires au développement n'ont pas permis une mise en œuvre satisfaisante du DSRP-II (2007-20010) et de son extension sur la période 2011-2012, de réduire la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2) sont demeurés constants sur la période 2007-2012.



9.2.1 Localisation de la pauvreté

9.2.1.1 Pauvreté selon le milieu de résidence

Tableau 9.2 : Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence

	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Résidence						
Urbain	32,3	35,4	9,6	3,8	20,7	4 640 074
Rural	67,7	64,7	22,6	10,5	79,3	3 068 117
Ensemble	100,0	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source :MP/INS/ELEP-2012

La pauvreté est avant tout un phénomène rural. L'incidence de la pauvreté dans ce milieu est de 64,7% contre 35,4% en milieu urbain (voir tableau 9.2). En effet, le milieu rural qui concentre 67,7% de la population totale, renferme 79,3% des pauvres du pays.

En ce qui concerne, la gravité de la pauvreté, de fortes disparités sont enregistrées entre les deux milieux. La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement, deux fois et près de trois fois plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce schéma de répartition de la pauvreté selon le milieu de résidence pourrait s'expliquer par le niveau de vie de la population saisi à travers l'indicateur de consommation moyenne par tête en milieu urbain qui est 1,5 fois supérieur à celui du milieu rural.

Tableau 9.3 : Evolution des indicateurs de pauvreté

	2007			2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
% Population	30,7	69,3	100	32,3	67,7	100
Incidence de la pauvreté (%)	30,5	63	53	35,4	64,7	55,2
Profondeur de la pauvreté (%)	7,7	22	17,6	9,6	22,6	18,4
Sévérité de la pauvreté (%)	3	10,5	8,2	3,8	10,5	8,4
Contribution à la pauvreté (%)	17,7	82,3	100	20,8	79,4	100
Total pauvres	907 519	4 224 191	5 131 710	1 285 039	4 927 703	6 212 742

Source :MP/INS/ELEP-2012

L'analyse des tendances de la pauvreté selon le milieu de résidence montre que l'incidence de la pauvreté a augmenté en milieu urbain de 30,5% en 2007 à 35,4% en

2012, soit une hausse de 4,9 points de pourcentage (voir tableau 9.3). En milieu rural, la progression n'a été que de 1,7 points de pourcentage (63% en 2007 et 64,7% en 2012). La forte aggravation la pauvreté en milieu urbain pourrait s'expliquer par la hausse des prix des denrées alimentaires sur la période, l'exode rural et la structure du marché du travail, dominé par le secteur informel.

Concernant la profondeur de la pauvreté en milieu urbain, on constate que l'écart moyen des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté a augmenté, passant de 7,7% en 2007 à 9,6% en 2012. Par contre, en milieu rural, cet indice est demeuré stable (22% en 2007 et 22,6% en 2012).

9.2.1.2 Pauvreté selon la région administrative

Tableau 9.4: Indicateurs de pauvreté selon la région administrative

Région	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Boké	10,1	58,9	18,8	8,1	10,7	3 285 413
Conakry	17,4	27,4	6,2	2,0	8,7	5 183 357
Faranah	8,1	64,8	25,0	12,3	9,5	2 963 846
Kankan	13,6	48,7	17,2	8,7	12,0	3 725 699
Kindia	15,9	62,5	19,3	8,1	18,0	3 192 636
Labé	9,3	65,0	25,8	13,4	10,9	3 140 259
Mamou	8,0	60,8	21,3	10,0	8,8	3 221 060
Nzérékoré	17,7	66,9	22,0	9,6	21,4	3 052 875
Ensemble	100	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les résultats de l'ELEP-2012 montrent que l'incidence de la pauvreté au niveau national cache de grandes disparités régionales

Concernant l'incidence de la pauvreté, les régions peuvent être classées en trois groupes. Un premier groupe comprenant les régions les plus affectées par la pauvreté. Il s'agit de la région de N'Zérékoré (66,9%), Labé (65%), Faranah (64,8%), Kindia (62,5%) et Mamou (60,8%). Le second groupe est constitué par la région de Boké (58,9%) où l'incidence de la pauvreté avoisine la moyenne nationale. Le troisième concerne les régions les moins affectées : Kankan (48,7%) et Conakry (27,4%).

Du point de vue de la contribution à la pauvreté, il est important de signaler qu'une région contribue de façon significative à la pauvreté si sa population est importante et/ou lorsque sa population est pauvre. Ainsi, les régions de N'Zérékoré et Kindia sont les régions qui contribuent le plus à la pauvreté globale: 21,4% et 18%, respectivement. Elles sont des régions à forte incidence de la pauvreté et à forte concentration de population. La région de Kankan, malgré la faible incidence de pauvreté enregistrée

constitue la troisième région en termes de contribution à la pauvreté nationale (12% de l'ensemble des pauvres) du fait de son poids démographique.

En termes d'écart moyen par rapport à la ligne de pauvreté, elle est plus accentuée dans les régions de Labé (25,8%), Faranah (25%), N'Zérékoré (22%), et Mamou (21,3%) et Kindia (19,3%).

L'analyse spatiale de la sévérité de la pauvreté montre également de fortes disparités entre les régions. Les régions de Labé (13,4%), Faranah (12,3%), Mamou (10%) et N'Zérékoré (9,6%) enregistrent les indices les plus élevés, à l'opposé des régions de Kindia (8,1%), Boké (8,1%) et Kankan (8,7%).

Un des intérêts de l'analyse régionale de la pauvreté est comme nous l'avons souligné plus haut, de déterminer les régions les plus à même d'être ciblées par les politiques publiques. Le ciblage peut se faire en utilisant l'un quelconque des indicateurs de pauvreté, tout dépendant de l'objectif fixé, par exemple réduire le nombre de pauvres, ou alors faire augmenter le niveau moyen des revenus des plus pauvres. Mais l'on peut aussi utiliser la contribution à la pauvreté, qui mesure le pourcentage de pauvres par région. La contribution à la pauvreté dépend du double facteur du niveau de pauvreté et de la croissance démographique. Ainsi, les régions de N'Zérékoré et Kindia sont les régions qui contribuent le plus à la pauvreté globale: 21,4% et 18%, respectivement. Elles sont des régions à forte incidence de la pauvreté et à forte concentration de population. La région de Kankan, malgré une incidence de la pauvreté moins forte constitue la troisième région en termes de contribution à la pauvreté nationale (12% de l'ensemble des pauvres) du fait de son poids démographique. A l'opposé, la capitale Conakry et la région de Mamou concentrent le moins de pauvres.

Tableau 9.5: Evolution des indicateurs de pauvreté selon la région administrative

Région	2007			2012		
	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂
Boké	52,0	15,7	6,8	58,9	18,8	8,1
Conakry	26,3	6,1	2,2	27,4	6,2	2,0
Faranah	53,0	14,9	6,1	64,8	25,0	12,3
Kankan	58,7	24,0	13,4	48,7	17,2	8,7
Kindia	64,1	25,0	12,5	62,5	19,3	8,1
Labé	59,8	17,8	7,4	65,0	25,8	13,4
Mamou	50,1	16,2	7,2	60,8	21,3	10,0
Nzérékoré	64,3	20,8	9,2	66,9	22,0	9,6
Ensemble	53,0	17,6	8,2	55,2	18,4	8,4

Source : MP/INS/ELEP-2012

Concernant les tendances de la pauvreté au niveau régional (voir tableau 9.5), l'évolution de la pauvreté pour Conakry est similaire à l'évolution de la pauvreté urbaine, avec un taux de pauvreté qui est passé de 26,3% en 2007 à 27,4% en 2012. Les

explications proposées relatives à l'évolution de la pauvreté urbaine, à savoir la forte inflation ayant frappé les produits alimentaires et l'évolution de la structure du marché du travail et des revenus s'appliquent tout aussi pour la ville de Conakry. Les régions de Boké, Mamou, Faranah, Labé et Nzérékoré connaissent la même évolution de la pauvreté qu'au niveau national, à savoir une augmentation de la pauvreté sur la période 2007-2012. Enfin les régions de Kankan et Kindia sont les régions où l'on note une régression du taux de pauvreté sur la période étudiée.

9.2.2 Identification de la pauvreté

Dans ce paragraphe sont examinés, les liens entre la pauvreté et un certain nombre de variables sociodémographiques et économiques, telles que le sexe du chef de ménage, son âge, son niveau d'instruction et son appartenance à une catégorie socioprofessionnelle donnée. L'examen de la pauvreté en fonction des caractéristiques sociodémographiques du ménage apporte un éclairage supplémentaire sur les contours de la pauvreté en Guinée

9.2.2.1 Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Du point de vue du sexe du chef de ménage, les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme (56%) sont pauvres contre 49,3% pour ceux dirigés par une femme (voir tableau 9.6). On devrait s'attendre au contraire du fait de la forte vulnérabilité des femmes et leur faible niveau d'instruction. En réalité ce résultat ne peut être compris qu'à travers l'examen de la typologie des ménages féminins. En effet, la moitié des ménages dont le chef est une femme, est dirigée par une femme, veuve ou divorcée et l'autre moitié par une femme mariée qui n'est chef de ménage que de fait pour cause de l'absence du mari. Dans ce dernier cas, le mari qui reste chef de famille de droit continue à pourvoir aux besoins du ménage. Comme on le verra aussi dans la section suivante, une fois que l'on analyse les corrélats de la pauvreté, avoir un chef de ménage féminin tend à réduire les niveaux de consommation du ménage.

La contribution à la pauvreté atteint 90,7% chez les ménages dirigés par un homme du fait de l'importance numérique de ce type de ménage (86,8%).

Tableau 9.6 : Indicateurs de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Homme	86,8	55,9	18,6	8,4	90,7	3 538 414
Femme	13,2	49,3	16,8	7,6	9,3	3 893 029
Ensemble	100,0	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source :MP/INS/ELEP-2012

9.2.2.2 Pauvreté selon l'âge du chef de ménage

Concernant l'âge du chef de ménage, cette variable semble avoir une forte corrélation avec le niveau de pauvreté (voir tableau 9.7). Pour de nombreux ménages, on devrait s'attendre à ce que les revenus et donc la consommation épousent les étapes du cycle de vie. Ils sont souvent relativement faibles pour les jeunes actifs et s'accroissent pour atteindre un maximum (vers 40-50 ans) pour ensuite commencer à décroître vers l'âge de la retraite. Si cette hypothèse est admise, la courbe de l'évolution de la pauvreté selon l'âge devrait avoir une allure à l'opposé de celle des revenus ; la pauvreté devrait être forte pour les jeunes actifs et diminuer au fur et à mesure.

Tableau 9.7: Indicateurs de pauvreté selon l'âge du chef de ménage

Age du chef	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Moins de 30	6,4	51,0	17,3	7,8	3,9	3 948 203
30 à 39 ans	17,3	51,7	16,7	7,5	14,4	3 742 595
40 à 49 ans	24,0	56,8	18,8	8,4	25,7	3 571 486
50 à 59 ans	24,3	55,3	18,9	8,7	26,2	3 536 540
60 ans et +	28,0	56,2	18,6	8,5	29,8	3 472 538
Ensemble	100,0	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source :MP/INS/ELEP-2012

Les résultats obtenus montrent le contraire. L'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans et se chiffre à 51%. Elle s'accroît à partir de 30 ans jusqu'à la tranche d'âge (40-49 ans) où elle atteint 56,8% et reste constante à partir de 50 ans. Il est difficile de comprendre ce schéma de la pauvreté sans le mettre en perspective avec d'une part la structure du marché du travail et d'autre part le poids des charges familiales. En premier lieu pour ce qui est de la structure du marché du travail, l'hypothèse énoncée plus haut se vérifie généralement dans des pays avec un marché du travail organisé et dominé par le travail salarié, ce qui est loin d'être le cas en Guinée, dont l'économie essentiellement agricole implique un processus d'accumulation faible. L'accumulation étant faible, le poids des charges familiales qui s'accroît avec l'âge l'emporte et c'est donc la composition des ménages qui paraît être l'élément déterminant du profil de pauvreté selon l'âge. Effectivement, la taille moyenne des ménages est croissante en fonction de l'âge, partant de 5 personnes pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans, elle se stabilise entre 6 et 8 personnes pour les autres ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans. Il faut néanmoins souligner que l'utilisation de la consommation par personne comme indicateur de bien-être tend à surévaluer l'impact de la taille du ménage sur la pauvreté.

9.2.2.3 Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Le capital humain semble avoir une forte incidence sur le niveau de pauvreté (voir tableau 9.8). On s'attend à ce que l'investissement consenti par les individus en matière d'éducation se reflète sur leur niveau de vie. Sur ce plan, l'éducation semble être rentable car l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école est 2,5 fois supérieure à celle des ménages dont le chef a un niveau universitaire. En fait les ménages dont le chef n'a pas été à l'école concentrent près de 8 personnes pauvres sur 10 alors qu'ils représentent près de 72% de la population. En revanche, un peu plus de 2% des pauvres vivent dans des ménages dont le chef a un niveau universitaire. Il est également intéressant de relever le niveau de pauvreté baisse progressivement quand le niveau d'instruction du chef de ménage et qu'il y a un réel gain en matière de réduction de la pauvreté au niveau de tous les cycles surtout au niveau du secondaire deuxième degré, du technique professionnel et du supérieur où l'incidence de la pauvreté est de 51%, 34,1% et 19,6%, respectivement. Autrement dit quand on a commencé les études, il vaudrait mieux continuer jusqu'au secondaire deuxième degré ou au technique professionnel ou au supérieur.

Tableau 9.8 : Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Education du chef	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Sans instruction	71,8	60,0	20,3	9,3	78,4	3 266 247
Primaire	10,8	56,2	18,9	8,8	10,6	3 486 562
Secondaire1	6,2	51,0	15,1	6,4	5,8	3 942 732
Secondaire2	3,3	34,1	11,5	5,3	2,0	4 715 898
Technique professionnel	2,6	19,6	4,3	1,7	0,9	5 418 207
Supérieur	5,3	23,8	6,7	2,7	2,3	5 883 282
Ensemble	100,0	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source :MP/INS/ELEP-2012

9.2.2.4 Pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Les individus tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exercice d'une activité économique et donc la situation sur le marché du travail est fondamentale pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté entre divers groupes socioéconomiques.

Les taux de pauvreté selon la typologie des ménages en cinq catégories présentée plus haut suggèrent que la pauvreté n'est réellement faible dans aucun des cinq groupes (voir tableau 9.9). Cela tient à deux facteurs au moins ; d'une part certains groupes peuvent être hétérogènes (il en est ainsi notamment des deux groupes de salariés où

l'on a mis ensemble les cadres supérieurs et les manœuvres dans la même catégorie); et d'autre part d'autres facteurs comme l'exercice d'une activité secondaire ou encore la présence d'autres actifs dans le ménage peuvent également influencer le bien-être des ménages.

Cela étant, les différences sont importantes entre le groupe des salariés du secteur public (qui enregistre le plus faible niveau de pauvreté, 24,6% et ne concentre que 3% de la population pauvre) et celui des indépendants agricoles (qui enregistre l'incidence de pauvreté la plus élevée, avec plus de 66% de pauvres, ce groupe contribue pour 68,5% à la pauvreté globale). Le niveau élevé de pauvreté enregistré dans les ménages des exploitants agricoles se justifie par le fait que la quasi-totalité des agriculteurs pratiquent une agriculture de subsistance, pouvant difficilement leur procurer des revenus décents.

Tableau 9.9: Indicateurs de pauvreté selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage

GSE du chef	Population (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Dépense par tête (FG)
Salarié public	6,6	24,6	6,9	2,9	2,9	5 356 213
Salarié privé	5,3	36,1	9,5	3,5	3,5	4 668 888
Indépendant agricole	56,7	66,4	23,3	10,9	68,5	2 977 424
Indépendant non agricole	20,3	42,2	11,6	4,7	15,3	4 275 394
Sans emploi	11,1	48,7	16,2	7,4	9,8	3 796 944
Ensemble	100,0	55,2	18,4	8,4	100,0	3 575 515

Source : MP/INS/ELEP-2012

9.3 Déterminants de la pauvreté

Le présent paragraphe est consacré aux déterminants microéconomiques de la pauvreté, c'est-à-dire à la recherche de facteurs qui causent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de population. Cette étude sur l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire utilise un modèle de régression linéaire.

La variable expliquée est le logarithme de la dépense par tête rapportée au seuil de pauvreté. Les variables explicatives retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Afin de permettre aux variables d'avoir des impacts ou rendements différents, le modèle est estimé en 2012 pour le milieu urbain et le milieu rural séparément (voir tableau 9.10 en annexe).

Un premier résultat significatif concerne l'éducation du chef et celle de son épouse. On retrouve les résultats précédents, mais l'éducation du chef de ménage n'a d'effet substantiel en termes de réduction de la pauvreté qu'à partir du second cycle secondaire ; de plus les résultats ne sont pas toujours significatifs en milieu rural. En

milieu urbain, par rapport à un ménage dont le chef est sans instruction, un ménage dont le chef a le niveau du premier cycle du secondaire a un niveau de consommation par tête supérieur de près de 15 pour cent ; ces pourcentages sont respectivement de 18 pour cent et 26 pour cent pour les ménages dont le chef a le niveau technique professionnel et supérieur. On remarque que dans les campagnes, l'enseignement technique est le seul type d'enseignement qui est associé à un meilleur niveau de vie. Le niveau d'étude du conjoint est aussi positivement corrélé au bien-être du ménage à partir du secondaire. D'une manière générale, les résultats du modèle pour l'éducation donnent des paramètres plus faibles que ceux qu'on trouve dans d'autres pays de la région, tendant à montrer que les rendements de l'éducation sont moins élevés en Guinée, du fait des difficultés du marché du travail.

Un deuxième résultat porte sur la position de l'individu par rapport au marché du travail, en particulier en milieu urbain où il existe un marché du travail formalisé. Les variables considérées sont le secteur institutionnel du chef et du conjoint, et la branche d'activité. Concernant le secteur institutionnel, les ménages dont le chef exerce un emploi dans le secteur public ont un gain en termes de consommation par tête par rapport à ceux dont les ménages exercent dans les micro-entreprises, le gain est de l'ordre de 15 pour cent, toute autre chose égale par ailleurs. Le gain est tout aussi important pour les ménages dont le chef exerce son emploi dans une grande entreprise. En revanche, les ménages dont le chef est un personnel de maison (domestique) ont un niveau de consommation par tête de 9% de moins par rapport à celui à ceux dont le chef est dans une micro-entreprise. S'agissant de la branche d'activité, les branches de l'industrie et du commerce sont associés à un meilleur niveau de vie, par rapport à l'agriculture.

Un troisième résultat porte sur les superficies des terres. Plus un ménage dispose de terres cultivées, et plus il a un meilleur niveau de vie mesurée par la consommation par tête. Il est intéressant de relever que cette variable est significative aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, l'agriculture apporte un gain substantiel de niveau de vie pour les ménages urbains, dont certains le pratiquent comme emploi secondaire.

Un quatrième résultat notable est relatif au capital social des ménages, dont les résultats sont intéressants au niveau national et de chaque milieu de résidence. Par rapport à un ménage dont aucun membre ne participe aux activités d'une association, les autres ménages sont associés à une dépense par tête supérieure de 9% en milieu urbain et 13% en milieu rural. Il se peut cependant qu'il y ait un léger biais d'endogénéité dans ce résultat.

Un cinquième résultat porte sur l'accès aux infrastructures. Le faible accès aux infrastructures induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Mais dans le cas présent on n'obtient pas toujours les résultats escomptés. Le fait est que les variables adéquates pour mesurer l'accès aux infrastructures sont les variables de temps, mais on ne dispose que les variables de distance. On note néanmoins qu'au niveau national, la distance au marché des produits alimentaires le plus proche et la distance au centre de santé le plus proche contribue à faire baisser le niveau de vie du ménage.

Contrairement à ce qui apparaissait dans les analyses descriptives, les ménages dont le chef est une femme sont moins bien lotis en termes de bien-être que ceux dirigés par un homme. La différence en termes de dépense par tête entre un chef de ménage de sexe masculin et un chef féminin, toutes choses égales par ailleurs est importante, de l'ordre de 20 pour cent, en défaveur du genre féminin ; les ménages dirigés par une femme paraissent donc plus vulnérables. Par ailleurs, les ménages ayant un grand nombre de personnes de chaque groupe d'âge ont un niveau plus faible de consommation par tête, et donc une plus grande probabilité d'être pauvre. On note que la faiblesse de la consommation par tête tient compte des économies d'échelle au sein du ménage (du fait les coefficients du carré de ces variables sont négatifs). Cependant le fait d'utiliser

comme indicateur de mesure du bien-être la dépense par tête surestime cet effet dans la mesure où les économies d'échelle sont ignorées.

Enfin, la localisation géographique est importante même après avoir tenu compte des autres caractéristiques du ménage. Les dotations des régions en termes d'opportunité d'emploi, d'infrastructures, de climat, etc. ont une influence sur le niveau de vie. D'une manière générale, le fait de résider dans toute autre région est associé à un moindre bien-être par rapport à la capitale. Cet écart est cependant moins prononcé pour deux régions en milieu urbain : Labé et Mamou

CHAPITRE 10 : GOUVERNANCE ET CORRUPTION

Chapitre portera sur les perceptions de la population âgée de 18 ans ou plus sur la gouvernance et la corruption.

10.1 Gouvernance

Comme en 2007, l'ELEP-2012 s'est intéressée à connaître l'opinion des personnes âgées de 18 ans ou plus sur le fonctionnement de l'administration en général, d'une part, et d'autre part, de certains services publics essentiels de la République : la Cour Suprême, le système judiciaire, le système d'éducation, la presse publique et privée, le Conseil communal, le système de santé, les partis politiques, la sécurité, l'administration fiscale et les syndicats.

L'analyse qui va suivre sera basée sur l'indice de confiance de l'administration guinéenne en général et des services publics essentiels. L'indice de confiance est le capital de confiance que les populations ont pour une structure donnée, mesuré par la proportion de la population ayant déclaré avoir une entière confiance à cette structure.

Les résultats des tableaux 10.1a, 10.1b, 10.1c et 10.1d, en annexe 10 permettent dans tout ce suit de tirer les constats suivants :

10.1.1 Administration générale

45,4% des guinéens ont entière confiance l'administration en général, 26,5% lui font plus ou moins confiance et 14,1% ne lui font pas du tout confiance. La proportion de guinéens qui faisait entière confiance à l'administration était de 31% en 2007.

Par rapport au milieu de résidence, les populations du milieu rural (47,7%) ont relativement plus confiance à l'administration que ceux du milieu urbain (41,2%). Il faut noter toutefois, aussi bien en milieu rural, qu'en milieu urbain, les pauvres accordent pratiquement le même capital de crédit à l'administration.

Au niveau régional, Kankan (71%) et Faranah (61%) ont enregistré les plus fortes proportions de citoyens ayant entière confiance à l'administration. A l'opposé, Mamou (27%) et Labé (27%) ont enregistré les plus faibles proportions. Il faut signaler que dans la région de Kankan, le capital de crédit que les populations accordent à l'administration a fait un bond de plus de 43 points par rapport à 2007.

Les jeunes de la classe d'âge 18-34 ans, ceux généralement plus confrontés au problème d'emploi, sont ceux dont la crise de confiance envers l'administration est plus marquée. Le capital de crédit qu'ils lui accordent est en dessous de la moyenne nationale, environ 44% contre plus de 46% pour les personnes de 35 ans ou plus.

Selon la catégorie socioéconomique, les employeurs, les salariés du privé, les indépendants non agricoles (TCP non agricole) et les sans emploi ont moins confiance à l'administration. Le capital de confiance qu'ils lui accordent se situe en dessous de la moyenne nationale (moins de 43%). Par contre les salariés du public, les indépendants agricoles, les apprentis et aides familiaux lui accordent un crédit de confiance de plus de 48%.

Si en 2007, les femmes accordaient plus de confiance à l'administration que les hommes (32% contre 30%), en 2012, on observe l'inverse (48% contre 44%).

Selon le niveau d'étude, seules les personnes qui sont sans niveau ont accordé à l'administration un capital de confiance supérieur à la moyenne nationale.

Par rapport au niveau de pauvreté de la population, les pauvres ont une opinion plus défavorable de l'administration.

En ce qui concerne les services publics essentiels, tout comme en 2007, les indices de confiance sont restés relativement faibles. Cependant on observe des disparités existent encore.

10.1.2 Système d'éducation

Le secteur de l'éducation enregistre l'indice de confiance le plus élevé (peu plus de 48%). En 2007, cet indice était de 41;7%. Seulement 10% de la population ont déclaré n'avoir pas du tout confiance.

Plus de la moitié de la population rurale (50;3%) fait entière confiance au système éducatif contre 44% de la population urbaine (44% et 36% en 2007). Ces proportions sont respectivement 49% et 45% contre 46% et 36 dans le milieu pauvre.

Le secteur éducatif jouit de plus de crédibilité dans les régions administratives de Kankan (66%), Labé (57%) et Faranah (52%). L'indice de confiance a plus évolué dans la région de Kankan (+35 points), suivi de celle de Mamou (+21 points). Les régions où l'indice de confiance du système de l'éducation est plus faible sont Boké (35%) et Conakry (41%). Il a connu une chute dans les régions de N'Zérékoré (-12 points), Boké (-5 points) et Faranah (-2 points).

Selon l'âge, les opinions des personnes de 50 ans ou plus n'ont pas beaucoup évolué par rapport à celles 2007. En effet leur indice de confiance de l'éducation n'a connu qu'une augmentation d'environ 4 points contre une augmentation de plus de 6 points chez les plus jeunes.

Le secteur jouit de plus de crédibilité chez les employeurs (52%) et indépendants agricoles (52%). La proportion d'employeurs faisant entière confiance a augmentée d'environ 19 points.

Comme en 2007, l'indice de confiance du système de l'éducation diminue avec le niveau d'étude.

10.1.3 Le Système de santé

Après le secteur de l'éducation, le système de santé vient en deuxième position en matière de capital de confiance accordé par la population.

Près de 45% de la population font entière confiance au Système de santé contre environ 34% il y a cinq ans. L'indice de confiance du secteur a fait un bond d'environ 11 points par rapport 2007.

Un peu moins de la moitié (49%) de la population rurale et 36% de celle urbaine ont entière confiance au système de santé comparativement à 39% et 23% il y a cinq ans. Toutefois, c'est en milieu urbain que l'indice de confiance de la santé a le plus progressé.

Le système de santé jouit de plus de crédibilité dans les régions administratives de Kankan (58%), Faranah (58%) et Labé (55%). Son indice de confiance a plus augmenté dans les régions de Kankan et Mamou, respectivement 27 et 26 points. Les régions où son indice est plus faible sont, tout comme le système de l'éducation, Conakry (32%) et Boké (34%). C'est parmi les populations de ces régions qu'on retrouve les plus fortes proportions des personnes ne lui faisant pas du tout confiance (environ 17%). Il est à noter que dans les régions de Nzérékoré et Boké, la proportion de la population ayant entière confiance au système connu une chute de 6 et 4 points respectivement.

Les personnes de moins de 34 ans ont relativement moins confiance au système de santé que les personnes des autres tranches d'âges. Les proportions d'hommes et femmes ayant entière confiance au système de santé sont à peu près les mêmes. Les salariés, aussi bien du public que privé, lui font moins confiance. Il en est de même des plus riches et des personnes du niveau d'étude secondaire ou plus.

10.1.4 Presse privée

Un peu plus deux personnes sur cinq (44%) de la population ont déclaré avoir entière confiance à la presse privée contre plus d'une personne sur deux (51.2%) en 2007. La proportion de la population qui ne lui fait pas du tout confiance est de 8%, elle était de 11% en 2007.

La presse privée, mieux connue dans le milieu urbain que rural, a un indice de confiance plus élevé en milieu urbain. Plus de la moitié (54%) de la population urbaine font entière confiance à la presse privée contre 39% de la population rurale.

Les régions où elle a plus de crédit sont Conakry (57%) et Kindia (51%). A l'opposé, celles où elle a moins de crédit, sont Mamou (30%) et N'Zérékoré (35%). Elle a toutefois plus perdu de crédibilité dans les régions de Labé et N'Zérékoré où son indice de confiance est passé respectivement 72% et 57% en 2007 à 41% et 35% en 2012.

Les personnes de 45 ans ou plus lui accordent moins de confiance par rapport aux plus jeunes. D'ailleurs, au niveau des personnes de 50 ans ou plus son indice de confiance a baissé d'au moins 10 points. En outre, plus le niveau d'étude ou de richesse est élevé, plus la presse privée a du crédit.

10.1.5 Conseil Communal

Le Conseil Communal n'est également pas assez crédible aux yeux des gouvernés.

Environ deux guinéens sur cinq (42%) ont déclaré avoir entière confiance au conseil communal ; cette proportion était environ d'une personne sur cinq (21%) en 2007. La proportion de la population qui ne lui accorde aucun crédit est 17% contre 33% en 2007. On lui fait plus confiance en milieu rural qu'urbain (24% contre 17%).

Au niveau régional, Conakry enregistre la plus faible proportion de personnes qui font entière confiance au conseil communal (23%). Dans les autres régions les plus fortes proportions sont enregistrées à Kankan (56,6%), Faranah (51,9%) et Labé (51,5%).

Selon les caractéristiques socioéconomiques, les jeunes de moins de 24 ans (18-24 ans), les salariés et employeurs. La confiance accordée au conseil communal croit en sens inverse du niveau d'étude et de richesse des populations.

10.1.6 Presse publique

Comme les autres structures, les opinions des populations sur la presse publique ont augmenté malgré que le niveau de l'indice de confiance reste faible. La proportion des guinéens qui font entière confiance à la presse publique est de 38% contre 29% en 2007. Quant à la proportion de celle qui ne lui fait pas du tout confiance est de 17% contre 22% en 2007.

Au niveau régional, les populations de Kankan (54%) et Faranah (50%) font plus confiance à la presse publique. Dans les régions de Mamou (21%), Labé (24%), Conakry et Boké (31%), les proportions relativement faibles. A Labé et N'Zérékoré, l'indice de confiance a reculé de 12 et 4 points respectivement par rapport à 2007.

Par ailleurs, le capital de confiance de cette structure baisse avec le niveau d'instruction de la population.

10.1.7 Sécurité

La sécurité est un autre secteur dont la crise de confiance avec les populations est préoccupante. En effet, comme en 2007, l'indice de confiance de ce secteur demeure faible. Une personne sur trois (33%) lui accordent leur entière confiance contre une sur cinq (21.6%) en 2007. La proportion de la population ne lui faisant pas du tout confiance est importante (25%).

Les populations du milieu urbain (où il y a plus d'insécurité), font moins confiance au secteur que celle rurale, 25% contre 37%.

Au niveau régional, les populations de Kankan lui font plus confiance (63%), suivies de celles de Faranah (49%). Dans les régions de Conakry, Labé et N'Zérékoré, l'indice de confiance des services de sécurité a baissé respectivement de 2 points, 8 points et de 1 point par rapport à 2007.

Selon le par sexe, les hommes (34%) font relativement plus confiance à la sécurité que les femmes (32%).

Le degré de confiance pour cette structure baisse avec la croissance du niveau d'étude de la population, passant de 36% pour les personnes sans niveau à 21% pour celles du niveau supérieur. Il en est même avec le niveau de richesse.

10.1.8 Syndicats

En 2007, le Syndicat était l'institution la plus crédible de la République avec indice de confiance de 77,2%. Ce d'indice est actuellement 30,2%, soit un recul de 47 points.

La crise de confiance envers le syndicat est plus prononcée en milieu urbain (25,2% contre 32,8% en milieu rural).

C'est dans les régions de Faranah (42%) et Kankan (39%) où le syndicat a enregistré les indices de confiance les plus élevés. Les indices les plus faibles ont obtenus à Conakry (21%) et Boké (26%).

Il faut noter en outre que l'indice de confiance du syndicat varie en sens inverse du niveau d'étude. Il passe de 31%, chez les personnes non instruites à 24% chez celles du niveau post universitaire.

10.1.9 Partis politiques

La proportion d'individus ayant entière confiance aux partis politiques, bien que faible, a connu une légère hausse en passant de 25,6% en 2007 à 27,2% en 2012.

Les partis politiques jouissent de plus de crédit en milieu rural (31%) qu'en milieu urbain (21%).

Les régions de Mamou (39%), Faranah (37%) et Labé (36%) enregistrent les plus fortes proportions de population ayant entière confiance aux partis politiques. Par contre, les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Conakry et Boké (environ 17% pour chacune). Signalons que l'indice de confiance des partis politiques a chuté dans les régions de N'Zérékoré, Faranah et Conakry de 23 points, 4points et 3,5 points respectivement.

La crédibilité des partis politiques a également reculé les chez personnes de 55 ans ou plus ainsi que chez les employeurs et les indépendants agricoles. Chez les femmes, elle est restée toutefois inchangée. En outre, plus les niveaux d'étude et de richesse des personnes sont élevés, moins elles font confiance.

10.1.10 Cour Suprême

La Cour suprême reste encore, peu crédible. En effet, environ trois guinéens sur dix (27%), âgés de 18 ans ou plus ont affirmé avoir entière confiance à elle, 21,8% lui font plus ou moins confiance et 20,6%. ne lui faisant pas du tout confiance.

Les régions de Kankan (41%) et Faranah (41%) enregistrent les plus fortes proportions de personnes ayant entière confiance à la Cour Suprême. Les plus faibles proportions se rencontrent dans les régions de Labé (11%), Mamou (15%).

Par rapport au niveau d'étude et de richesse des personnes, l'indice confiance varie en sens inverse.

10.1.11 Système judiciaire

Tout comme la Cour Suprême, le système judiciaire inspire peu de confiance aux populations. Seulement 27% de la population âgée de 18 ans ou plus ont déclaré avoir lui faire entière confiance et près d'une personne sur quatre estime n'avoir pas du tout confiance à lui. En 2007, la proportion de personnes qui faisait entière confiance au système judiciaire était de 20,6%. Les populations lui accordent plus de crédit en milieu rural (30%) qu'en milieu urbain (22%).

Entre 2007 et 2012, le Système judiciaire a perdu en crédibilité dans les régions de Labé, N'Zérékoré et Boké où son indice de confiance a reculé de 13 points, 4 points et 3 points respectivement. La proportion de personnes faisant entière confiance à la justice se situe autour de 40% dans les régions de Faranah et Kankan. Elle n'atteint 20% dans les régions de Conakry, Mamou et Labé.

10.1.12 Administration fiscale

L'administration fiscale est la structure la moins crédible aux yeux des populations. En, seulement 19% de la population de 18 ans et plus lui font entière confiance, 33% ne lui font pas du tout confiance. En 2007, c'est 15% qui lui faisaient entière confiance.

Le capital de confiance est élevé plus faible urbain (15%) qu'en rural (22%). En outre, l'indice de confiance de l'administration fiscale a reculé dans les régions Boké (8,6 points), Nzérékoré (8,4 points) et Labé (7 points).

10.2 Corruption

Dans cette partie seront abordés les opinions sur la corruption des fonctionnaires, les victimes, l'occasion principale, le service principal, le montant total moyen payé par victime et son évolution dans le pays.

10.2.1 Opinions sur la corruption

« A votre avis, la corruption constitue-t-elle un problème majeur pour notre pays ? »

Les résultats du tableau 10.2a révèlent que pour la quasi-totalité de personnes âgées de 18 ans ou plus (82%), la corruption constitue un problème majeur pour notre pays. Cette proportion était de 89% en 2007.

Les populations vivant en milieu urbain sont plus conscientes du phénomène de la corruption (88%) que celles du milieu rural (79%).

Dans toutes les régions plus sept personnes sur dix estiment que la corruption est un problème majeur pour notre pays. La plus forte proportion a été enregistrée à Kankan (92%).

Cette opinion ne varie presque pas en fonction de l'âge.

Tableau 10.2a: Répartition de la population de 18 ans ou plus selon leur opinion sur l'évolution de la corruption par milieu de résidence, région et âge

	Oui		Non		Sans opinion	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012
Total	88,9	82,2	5,0	8,2	6,0	9,6
Milieu de résidence						
Rural	86,3	79,0	6,1	9,2	7,6	11,8
Rural pauvre	84,8	76,2	7,2	10,3	8,0	13,6
Urbain	94,4	88,2	2,9	6,4	2,7	5,4
Urbain pauvre	93,3	85,5	3,4	8,7	3,4	5,7
Région						
Boké	79,6	82,8	2,0	9,0	18,5	8,1
Conakry	96,8	88,1	1,9	5,5	1,3	6,3
Faranah	92,8	82,9	4,4	7,2	2,8	9,9
Kankan	80,8	91,7	9,5	1,6	9,7	6,7
Kindia	90,7	80,1	4,6	7,6	4,7	12,2
Labé	83,6	75,2	13,4	7,5	3,0	17,3
Mamou	93,2	71,9	3,3	7,6	3,5	20,5
Nzérékoré	87,4	77,6	3,9	17,4	8,7	5,0
Groupe d'âge						
18-24	90,4	83,1	4,7	8,3	4,9	8,7
25-29	88,1	82,5	5,3	8,3	6,6	9,2
30-34	88,8	80,0	5,6	9,5	5,6	10,4
35-39	89,7	82,6	4,8	8,6	5,5	8,8
40-44	90,5	84,3	4,7	6,2	4,9	9,5
45-49	88,9	82,9	5,1	8,4	6,0	8,6
50-54	89,3	82,8	4,7	7,8	6,0	9,4
55-59	88,7	84,1	4,6	7,5	6,7	8,5
60+	85,2	77,8	5,9	8,7	8,9	13,5

Source : MP/INS/ELEP-2012

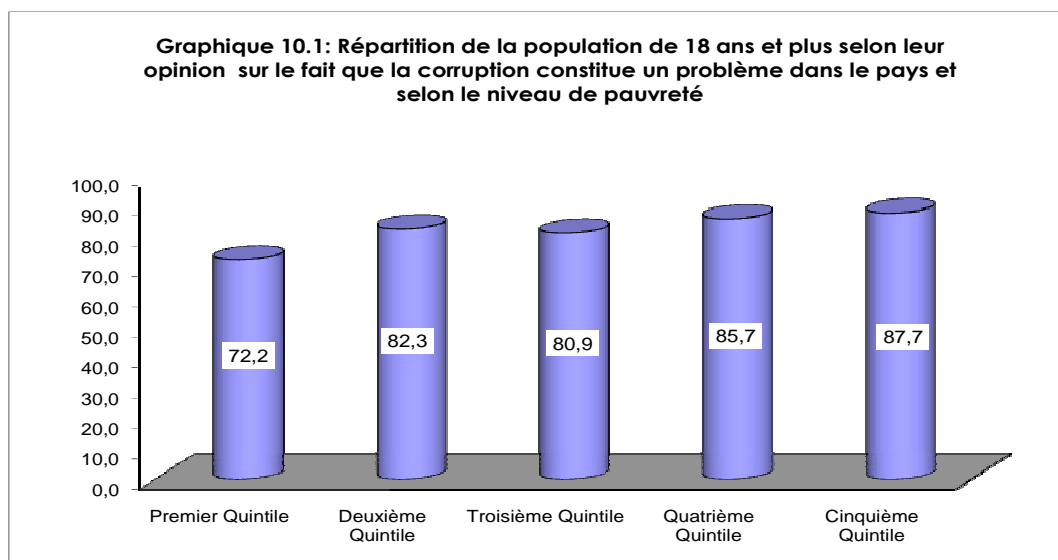
Par ailleurs, les résultats du tableau 10.2b montrent que les salariés, aussi bien du public que du privé; sont plus convaincus que les autres du fait que la corruption constitue un problème majeur pour notre pays. Les proportions sont respectivement 94% pour les salariés du public et 91% pour ceux du privé. Les hommes (86%) le sont plus que les femmes (79%).

Tableau 10.2b: Répartition de la population de 18 ans ou plus selon leur opinion sur l'évolution de la corruption par groupe socioéconomique, sexe et niveau d'instruction

	Oui		Non		Sans opinion	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012
Groupe socio-économique						
Salarié public	97,0	94,1	1,9	5,2	1,1	0,7
Salarié privé	96,4	91,2	1,8	5,2	1,8	3,6
Employeur	92,4	86,8	4,0	5,3	3,6	7,9
TCP agricole	87,5	81,4	6,2	8,4	6,3	10,2
TCP non agricole	93,2	86,5	3,8	6,6	2,9	6,9
Autres (apprenti, aides)	82,6	78,2	6,5	10,9	10,9	10,9
Sans-emploi	90,7	80,3	3,2	8,3	6,0	11,4
Sexe						
Masculin	91,4	85,8	4,7	7,9	3,8	6,4
Féminin	86,9	79,3	5,3	8,6	7,8	12,2
Niveau d'instruction						
Aucun	86,9	79,4	5,7	8,9	7,4	11,7
Primaire partiel	91,2	85,1	4,6	7,7	4,2	7,3
Primaire complet	91,9	85,7	3,5	9,3	4,7	5,0
Secondaire partiel	94,4	87,6	3,5	7,5	2,1	4,9
Secondaire complet	97,6	94,3	2,0	3,6	0,4	2,1
Post Secondaire	97,5	94,5	1,9	4,1	0,7	1,3

Source : MP/INS/ELEP-2012

Selon le niveau de pauvreté, les proportions de personnes qui estiment que corruption constitue un problème majeur pour le pays sont relativement plus élevées parmi les riches (graphique 10.1).



10.2.2 Victimes de la corruption des fonctionnaires

La proportion de personnes ayant été victime de corruption de la part des fonctionnaires a légèrement baissée (5%) en 2012 contre 7% en 2007. Par contre, le montant moyen, déboursé par chaque victime est passé à 381.000 GNF contre 263.000 GNF en 2007. Le montant total moyen déboursé par l'ensemble victimes de corruption au cours de l'année s'évalue à 100,33 milliards contre 90,4 milliard GNF en 2007.

La proportion de personnes victimes de corruption des fonctionnaires est plus importante en milieu urbain (6,6%) qu'en milieu rural (4,5%). Toutefois, les montants engloutis sont approximativement les mêmes (380.000 GNF) contrairement à 2007 où le montant total moyen payé par personne en milieu urbain était plus élevé que celui du milieu rural, 278.000 GNF contre 252.000 GNF.

Conakry reste la région la plus confrontée au phénomène de corruption (environ 8%), suivi de la région de Nzérékoré (6%). Toutefois, comme 2007, le montant total annuel moyen payé pour la corruption reste plus élevé dans les régions de Kankan (418. 000 GNF) et Faranah (709.000 GNF).

Les personnes de 35-59 ans, restent toujours les plus touchées par le fléau. Les proportions des victimes se situent autour de 7%. Il faut noter que les personnes de la tranche d'âges 50-54 ans ont le plus déboursé pour fait de corruption des fonctionnaires (en moyenne 719.000 GNF).

A des degrés divers, toutes les catégories socioprofessionnelles sont victimes de la corruption des fonctionnaires. Les salariés sont les plus touchés (16% chez les salariés du public et 12% chez ceux du privé). Le montant moyen déboursé par an est plus élevé chez les salariés du public (502.000 GNF).

Comme en 2007, les hommes (8,2%) ont été plus victimes de la corruption des fonctionnaires que les femmes (2,8%). Toutefois, contrairement à 2007, les hommes déboursent, en moyenne par personne, plus que les femmes (402.000 GNF contre 325.000 GNF respectivement).

Par rapport au niveau d'instruction, les guinéens ayant le niveau d'étude post universitaire restent les plus touchés par le fléau, 14% contre 15% en 2007. Ils déboursent également, en moyenne, le plus.

Tableau 10.3a: Répartition de la population de 18 ans et plus selon qu'elle a été victime ou pas de la corruption

	Oui		Non		Pas eu de contact		Montant Moyen par personne (milliers GNF)	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
Total	7,4	5,2	67,9	68,4	24,7	26,4	263	381
Milieu de résidence								
Rural	6,4	4,5	64,1	64,6	29,5	30,8	252	382
Rural pauvre	6,6	4,3	63,9	64,8	29,5	30,9	325	314
Urbain	9,5	6,6	75,7	75,4	14,8	18,1	278	380
Urbain pauvre	8,0	5,6	76,6	76,9	15,4	17,5	185	345
Région								
Boké	8,4	3,8	48,8	73,6	42,8	22,5	218	314
Conakry	10,0	7,6	82,1	76,2	7,8	16,2	357	377
Faranah	4,2	4,1	65,8	75,5	30,0	20,4	101	709
Kankan	5,6	3,8	73,1	66,8	21,3	29,4	418	827
Kindia	9,2	4,8	62,6	69,0	28,2	26,2	330	272
Labé	4,1	4,4	78,1	54,7	17,8	40,9	181	280
Mamou	5,9	5,0	78,2	51,4	15,9	43,6	227	230
Nzérékoré	7,4	5,7	52,9	68,7	39,7	25,5	61	247
Groupe d'âge								
18-24	5,0	3,1	71,2	72,1	23,8	24,8	191	208
25-29	6,3	4,4	68,8	70,3	24,9	25,3	145	277
30-34	7,1	5,9	67,0	65,4	25,8	28,7	326	374
35-39	8,4	6,2	66,5	67,3	25,1	26,5	348	313
40-44	8,6	7,3	67,9	68,4	23,5	24,3	199	439
45-49	9,5	7,4	64,1	65,4	26,3	27,2	170	355
50-54	9,3	7,4	67,8	67,2	22,9	25,5	193	719
55-59	9,8	6,0	65,4	67,3	24,8	26,7	526	381
60+	7,8	5,3	66,5	64,0	25,8	30,8	333	505
Groupe socio-économique								
Salarié public	16,1	15,7	73,4	74,7	10,5	9,6	488	502
Salarié privé	15,6	12,1	70,8	72,6	13,6	15,3	195	317
Employeur	14,9	7,0	61,5	68,4	23,6	24,6	97	467
TCP agricole	6,8	5,0	64,3	66,5	28,9	28,5	245	388
TCP non agricole	10,0	7,7	70,3	69,4	19,6	22,8	212	424
Autres (apprenti, aides)	4,4	2,2	70,8	68,5	24,8	29,2	214	475
Sans-emploi	5,7	3,4	71,0	68,9	23,2	27,6	301	279
Sexe								
Masculin	10,9	8,2	67,8	69,1	21,2	22,7	247	402
Féminin	4,6	2,8	67,9	67,8	27,5	29,4	293	325
Niveau d'instruction								
Aucun	6,1	3,9	65,8	66,0	28,1	30,0	253	404
Primaire partiel	11,1	8,0	67,8	70,2	21,1	21,8	211	283
Primaire complet	9,1	6,8	70,2	72,2	20,7	21,0	80	373
Secondaire partiel	9,2	6,0	74,9	75,1	15,9	18,8	222	232
Secondaire complet	7,6	9,8	81,3	75,2	11,0	14,9	90	181
Post Secondaire	15,2	13,8	75,8	75,1	9,0	11,1	513	559

Source : MP/INS/ELEP-2012

Les données du tableau 10.3b ci-dessous, indiquent que proportion de personnes victimes de corruption des fonctionnaires est plus importante chez les personnes plus riches (7%) et elles déboursent en moyenne par personne 443.400GNF.

Tableau 10.3b: Répartition de la population de 18 ans et plus selon qu'elle a été victime ou pas de la corruption et le niveau de richesse

	Oui	Non	Pas eu de contact	Montant Moyen par personne (milliers GNF)
Quintile				
Premier Quintile	4,0	67,3	28,6	377,5
Deuxième Quintile	4,7	67,8	27,4	280,9
Troisième Quintile	4,8	67,3	27,9	288,1
Quatrième Quintile	4,9	69,1	26,0	441,0
Cinquième Quintile	7,1	70,0	22,9	443,4

Source : MP/INS/ELEP-2012

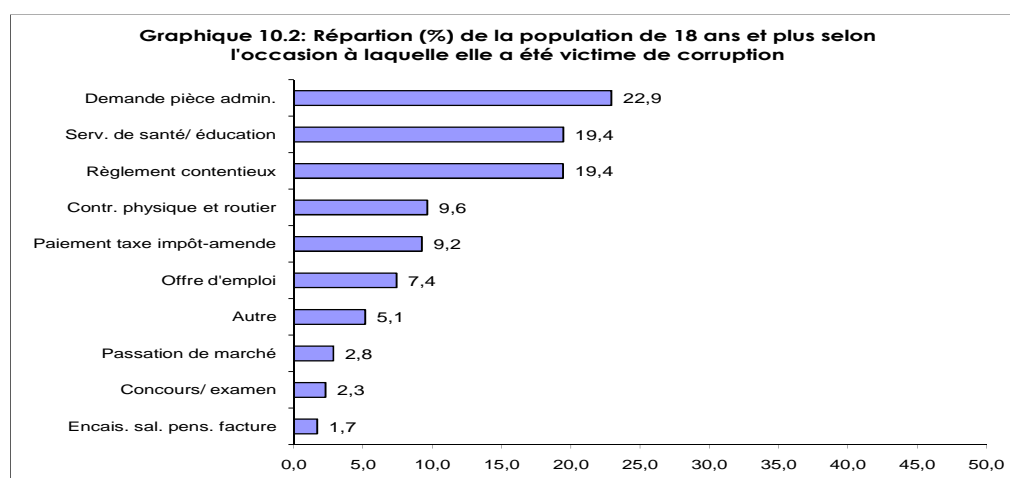
10.2.3 Principales occasions favorables à la corruption

Il ressort du graphique 10.2, que les populations victimes de corruption de fonctionnaires l'ont été le plus souvent lors de l'établissement de pièces administratives (23%), de l'utilisation des services de santé et d'éducation (19%) et du règlement des contentieux (19%).

Il faut toutefois noter que dans le milieu urbain, en plus des éléments cités plus haut, s'ajoute l'offre d'emploi. Dans le milieu rural, le règlement de contentieux a été le plus cité (26%).

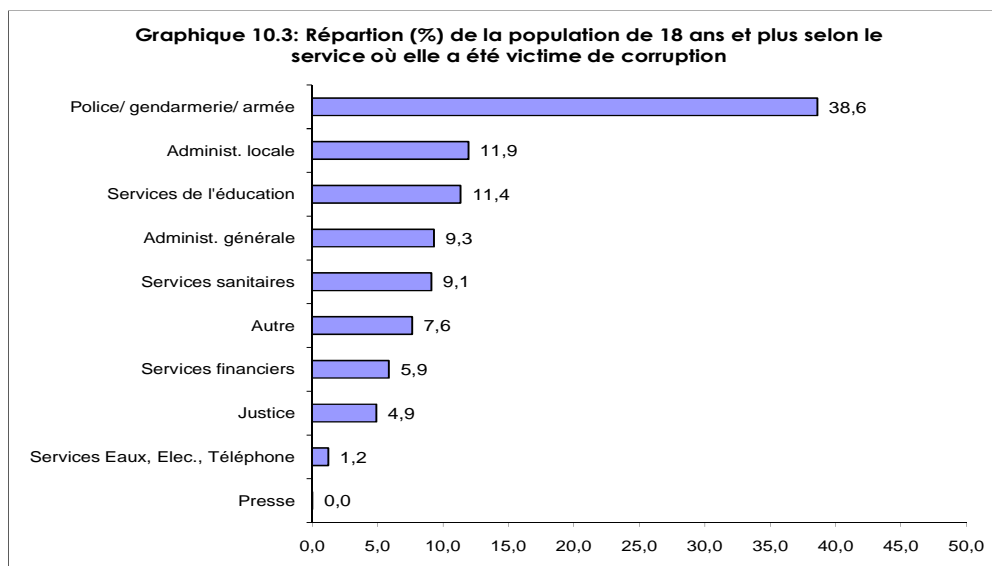
Au niveau régional, les populations de Boké ont été les plus victimes de corruption de fonctionnaires, lors de règlement de contentieux (35%), suivies de celles de Faranah (34%), Kankan (30%), Mamou (27%) et Nzérékoré (24%).

Plus de la moitié des employeurs (51%) ont été victimes de corruption des fonctionnaires lors de règlement de contentieux ; il est de même des indépendants agricoles (30%) et des 20% les plus pauvre (31%). Les salariés du public l'ont été le plus avec les services d'éducation et de santé (28%).



10.2.4 Services impliqués dans la corruption

Comme en 2007, dans l'ensemble, les forces de sécurité sont les plus impliquées dans la corruption (39%). Cette proportion était de 32% en 2007.

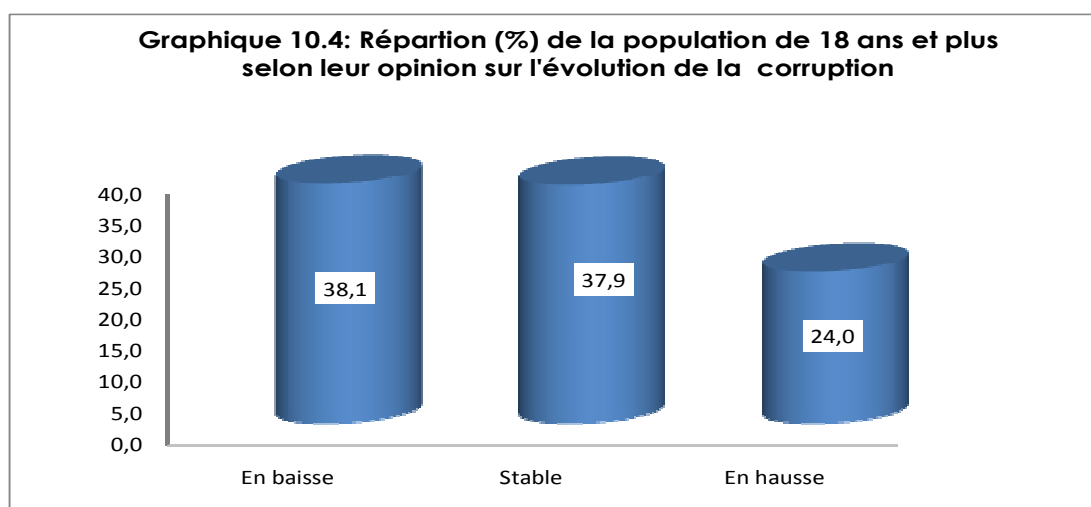


L'administration locale (12%), suivi de l'éducation (11%) sont les plus impliquées dans la corruption après les services de sécurité.

Cette réalité demeure quelque soit la variable considérée. D'ailleurs, dans la région de Boké (55%), la sécurité est impliquée dans plus de la moitié des cas de corruption de fonctionnaire enregistrés.

10.2.5 Evolution de la corruption

Les guinéens qui estiment que la corruption est en baisse et ceux qui pensent qu'elle est stable sont dans les mêmes proportions (38%). Une personne sur quatre pense qu'elle est hausse.



Les proportions de guinéens qui estiment que la corruption est en hausse sont plus importantes dans les régions de Labé (36%), Mamou (35%), Boké (34%) et Conakry

(30%). Par contre les plus faibles proportions ont été enregistrées dans celles régions de Kankan (3%) et de Faranah (11%). La plus forte proportion des populations qui estiment que la corruption est en baisse a été enregistrée à Kankan2 (79%).

REFERENCES

Direction Nationale de la Statistique (DNS) [Guinée]. 1995. *Rapport de l'Enquête Intégrale Budget Consommation de 1994*. Conakry, Ministère du Plan.

Direction Nationale de la Statistique (DNS) [Guinée] et Macro International Inc. 2000. *Enquête Démographique et de Santé Guinée 1999*. Calverton, Maryland USA : Direction Nationale de la Statistique et Macro International Inc.

Direction Nationale de la Statistique (DNS) [Guinée]. 2005. *Rapport de l'Enquête Intégrale pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) de 2002-2003*. Conakry, Ministère du Plan.

Direction Nationale de la Statistique (DNS) [Guinée] et Macro International Inc. 2005. *Enquête Démographique et de Santé Guinée 2005*. Calverton, Maryland USA : Direction Nationale de la Statistique et Macro International Inc.

Institut National de la Statistique (INS) [Guinée]. 2010. *Rapport de l'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP) de 2007-2008*. Conakry, Ministère du Plan.

Institut National de la Statistique (INS) [Guinée]. 2012. *Pauvreté et inégalités en Guinée de 1994-2012, Analyses à partir d'enquêtes aux près des ménages*. Conakry, Ministère du Plan.

Banque mondiale. 2012. *Guinée : Diagnostic de la pauvreté, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region*, Washington DC.

ANNEXE 1 : Tableaux annexes

Tableau 2.5: Répartition (%) des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	100	100	100
Milieu de résidence			
Rural	70,5	58,1	68,9
Rural pauvre	42,4	33,5	41,2
Urbain	29,5	41,9	31,1
Urbain pauvre	8,7	10,9	9,0
Région			
Boké	10,5	5,3	9,8
Conakry	16,3	21,6	17,0
Faranah	7,7	4,1	7,2
Kankan	12,9	4,3	11,8
Kindia	17,3	14,1	16,9
Labé	8,6	21,6	10,3
Mamou	8,1	14,0	8,9
N'Zérékoré	18,7	14,9	18,2
Groupe socio-économique			
Salarié public	6,2	6,1	6,2
Salarié privé	7,8	2,2	7,1
Employeur	1,3	0,4	1,2
TCP agricole	53,1	31,7	50,2
TCP non agricole	16,5	25,3	17,7
Autres employés	1,1	2,0	1,2
Sans-emploi	12,7	31,1	15,1
État matrimonial			
Célibataire	1,8	2,0	1,8
Marié monogame	54,2	21,2	49,9
Marié polygame	42,3	22,9	39,7
Union libre/concubinage	0,1	0,2	0,1
Divorcé/séparé	0,6	6,6	1,4
Veuf(ve)	1,0	46,7	7,0
Alphabétisation			
Alphabétisé	34,4	20,3	32,6
Non Alphabétisé	65,6	79,7	67,4
Plus haut niveau d'instruction			
Aucun	71,1	79,7	72,2
Primaire partiel	8,1	3,9	7,5
Primaire complet	2,9	2,5	2,9
Secondaire partiel	8,7	7,2	8,5
Secondaire complet	1,1	0,5	1,0
Post Secondaire	8,1	6,1	7,8
Age			
15-19	0,2	0,4	0,2
20-29	5,8	9,0	6,3
30-39	17,9	13,6	17,3
40-49	23,8	25,1	24,0
50-59	24,1	25,7	24,3
60+	28,3	26,2	28,0

Source : MP/INS/ELEP-2012

Tableau 2.6 : Répartition de la population rurale et de la population urbaine par strate de résidence, sexe et âge

	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Ensemble	11 253 183	100
Région		
Boké	1 132 577	10,1
Conakry	1 959 567	17,4
Faranah	908 340	8,1
Kankan	1 534 098	13,6
Kindia	1 790 874	15,9
Labé	1 042 854	9,3
Mamou	895 432	8,0
N'Zérékoré	1 989 108	17,7
Sexe		
Masculin	5 403 155	48
Féminin	5 850 234	52
Age		
< 15	4 983 632	44,3
15-64	5 801 184	51,6
65+	468 471	4,2
Rural	7 620 342	67,7
Région		
Boké	856 371	11,2
Conakry	0	0,0
Faranah	745 737	9,8
Kankan	1 253 052	16,4
Kindia	1 426 262	18,7
Labé	935 892	12,3
Mamou	777 124	10,2
N'Zérékoré	1 625 672	21,3
Sexe		
Masculin	3 615 061	47,4
Féminin	4 004 959	52,6
Age		
< 15	3 591 768	47,1
15-64	3 680 993	48,3
65+	347 265	4,6
Urbain	3 632 939	32,3
Région		
Boké	276 213	7,6
Conakry	1 959 567	53,9
Faranah	162 595	4,5
Kankan	281 050	7,7
Kindia	364 637	10,0
Labé	106 972	2,9
Mamou	118 297	3,3
N'Zérékoré	363 424	10,0
Sexe		
Masculin	1 787 816	49,2
Féminin	1 844 820	50,8
Age		
< 15	1 391 709	38,3
15-64	2 119 732	58,3
65+	121 206	3,3

Source : MP/INS/ELEP-2012

Tableau 3.2 : Répartition des ménages selon le type d'habitation

Caractéristiques socioéconomiques	Maison individuelle	Appartement	Chambre/studio	Case	Case et maison	Plusieurs maisons	Baraque	Autre	Total
Ensemble	39,0	21,7	4,0	22,2	7,4	5,2	0,1	0,4	100,0
Milieu de résidence									
Rural	40,8	13,4	0,8	31,0	9,1	4,6	0,0	0,3	100,0
Rural pauvre	42,3	10,2	0,4	34,1	8,6	4,1	0,0	0,3	100,0
Urbain	35,1	40,1	11,0	2,8	3,6	6,5	0,4	0,5	100,0
Urbain pauvre	41,5	29,3	10,1	6,4	4,7	7,2	0,2	0,6	100,0
Région									
Boké	30,6	18,0	0,9	33,3	14,5	2,5	0,2	0,0	100,0
Conakry	27,0	47,2	17,7	0,0	2,0	4,6	0,7	0,7	100,0
Faranah	25,8	5,6	1,0	49,1	8,7	9,3	0,2	0,3	100,0
Kankan	13,6	15,9	0,1	44,8	17,7	7,2	0,0	0,7	100,0
Kindia	44,0	33,0	2,6	14,4	4,6	1,2	0,0	0,1	100,0
Labé	42,6	5,0	1,5	37,5	10,0	3,5	0,0	0,0	100,0
Mamou	37,9	15,1	0,8	34,8	7,8	2,3	0,0	1,3	100,0
N'Zérékoré	70,3	12,3	0,8	4,2	2,0	10,4	0,0	0,0	100,0
Taille du ménage									
1-2	24,9	22,3	15,4	30,6	3,6	2,7	0,0	0,4	100,0
3-4	39,7	23,4	6,0	23,6	4,7	2,4	0,0	0,2	100,0
5-6	42,7	21,7	3,4	23,0	5,5	3,4	0,2	0,2	100,0
7+	38,0	20,8	1,9	19,9	10,4	8,1	0,2	0,6	100,0
Groupe socio-économique									
Salarié public	34,9	43,0	7,2	3,9	3,0	7,4	0,0	0,7	100,0
Salarié privé	29,8	41,6	15,8	5,4	3,2	3,8	0,4	0,0	100,0
Employeur	29,1	42,3	2,6	10,7	8,0	3,4	2,7	1,1	100,0
TCP agricole	41,6	13,2	1,0	30,5	8,7	4,6	0,0	0,4	100,0
TCP non agricole	38,6	30,1	7,6	10,9	5,8	6,1	0,5	0,4	100,0
Autres employés	34,0	8,1	3,1	33,1	19,6	0,7	0,0	1,5	100,0
Sans-emploi	38,5	21,6	2,8	22,8	7,5	6,6	0,0	0,1	100,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	37,7	21,5	4,1	23,0	7,9	5,4	0,1	0,4	100,0
Féminin	47,5	23,2	3,3	17,2	4,0	4,3	0,1	0,3	100,0

Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre de pièces					Total
	1	2	3	4	5+	
Ensemble	11,8	21,1	22,7	20,2	24,2	100,0
Milieu de résidence						
Rural	11,8	18,9	23,1	20,9	25,3	100,0
Rural pauvre	10,7	19,6	23,7	22,9	23,0	100,0
Urbain	11,9	26,1	22,0	18,5	21,6	100,0
Urbain pauvre	9,2	23,2	20,6	20,2	26,8	100,0
Région						
Boké	9,0	17,2	22,0	16,3	35,5	100,0
Conakry	16,7	32,9	19,9	15,8	14,7	100,0
Faranah	7,7	19,1	31,1	23,6	18,6	100,0
Kankan	3,2	10,3	20,5	18,7	47,3	100,0
Kindia	14,4	19,3	16,7	18,4	31,3	100,0
Labé	17,2	24,1	24,5	15,6	18,7	100,0
Mamou	17,8	25,0	21,3	20,8	15,0	100,0
N'Zérékoré	7,5	18,3	29,1	29,8	15,2	100,0
Taille du ménage						
1-2	48,5	32,7	10,6	4,6	3,7	100,0
3-4	21,9	30,0	21,1	14,9	12,0	100,0
5-6	10,0	26,1	25,9	20,4	17,5	100,0
7+	3,4	12,0	22,9	24,5	37,2	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié public	10,5	23,5	27,5	19,7	18,7	100,0
Salarié privé	18,3	32,6	21,5	13,2	14,4	100,0
Employeur	16,8	26,1	15,9	19,2	22,0	100,0
TCP agricole	10,1	18,5	22,9	21,8	26,7	100,0
TCP non agricole	13,1	23,8	21,6	20,0	21,4	100,0
Autres employés	9,1	22,9	32,7	13,4	21,8	100,0
Sans-emploi	12,8	19,8	22,1	19,1	26,3	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	11,0	20,6	23,1	20,1	25,2	100,0
Féminin	17,3	24,5	20,3	20,7	17,2	100,0

Tableau 3.4 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit

Caractéristiques socioéconomiques	Type de matériau du toit					Total
	Béton/ciment	Tuile/ardoise	Tôle ondulée	Chaume/paille	Autre	
Ensemble	2,2	1,0	66,8	29,5	0,4	100,0
Milieu de résidence						
Rural	0,5	0,8	57,3	41,1	0,3	100,0
Rural pauvre	0,2	0,5	54,6	44,2	0,4	100,0
Urbain	6,2	1,4	87,9	3,9	0,5	100,0
Urbain pauvre	4,5	1,6	84,3	8,7	0,9	100,0
Région						
Boké	0,7	1,7	50,9	46,6	0,0	100,0
Conakry	8,9	1,7	88,4	0,3	0,7	100,0
Faranah	0,3	1,7	42,7	54,7	0,6	100,0
Kankan	0,3	0,2	45,3	53,2	0,9	100,0
Kindia	1,6	0,8	77,0	20,4	0,2	100,0
Labé	0,7	1,0	54,0	44,2	0,1	100,0
Mamou	0,7	1,1	59,0	38,8	0,4	100,0
N'Zérékoré	1,0	0,4	80,3	18,1	0,1	100,0
Taille du ménage						
1-2	3,3	1,2	59,6	35,6	0,4	100,0
3-4	2,0	1,0	64,2	32,5	0,3	100,0
5-6	2,4	0,7	66,4	30,2	0,3	100,0
7+	2,1	1,3	69,3	26,9	0,5	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié public	6,3	1,7	85,0	6,5	0,6	100,0
Salarié privé	5,2	1,4	85,6	7,8	0,0	100,0
Employeur	11,2	2,2	69,4	16,1	1,1	100,0
TCP agricole	0,3	0,7	57,8	40,7	0,4	100,0
TCP non agricole	3,4	1,3	80,0	14,9	0,4	100,0
Autres employés	1,7	0,0	53,3	45,0	0,0	100,0
Sans-emploi	3,2	1,1	66,8	28,4	0,5	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	2,2	0,9	65,8	30,8	0,3	100,0
Féminin	2,7	1,5	73,9	21,3	0,7	100,0

Tableau 3.5 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

Caractéristiques sociodémographiques	Type de matériaux des murs des habitations						
	Briques ciment	Briques terre cuite	Briques terre stabilisée	Briques/terre banco	Bois/bambou	Tige/paille	Total
Ensemble	23,5	16,6	8,1	49,2	1,4	1,0	100,0
Milieu de résidence							
Rural	4,4	16,7	11,3	64,7	1,8	1,1	100,0
Rural pauvre	3,6	14,7	12,0	66,4	2,3	0,9	100,0
Urbain	65,9	16,4	1,2	14,9	0,6	1,0	100,0
Urbain pauvre	50,3	19,1	2,4	26,4	0,6	1,3	100,0
Région							
Boké	8,5	15,5	7,5	66,1	0,4	2,0	100,0
Conakry	93,4	2,9	0,1	1,5	0,9	1,2	100,0
Faranah	5,3	10,5	1,5	71,1	9,7	1,9	100,0
Kankan	6,2	16,4	2,6	73,3	0,6	1,0	100,0
Kindia	21,5	17,8	13,6	46,0	0,6	0,5	100,0
Labé	4,0	39,2	30,0	24,3	1,4	1,1	100,0
Mamou	5,8	46,5	12,9	33,0	0,6	1,1	100,0
N'Zérékoré	6,4	4,3	2,5	85,3	1,0	0,6	100,0
Taille du ménage							
1-2	30,5	17,9	10,3	38,3	0,5	2,5	100,0
3-4	21,8	17,8	9,5	49,1	0,9	0,7	100,0
5-6	22,1	17,0	7,8	50,4	1,9	0,9	100,0
7+	24,4	15,6	7,5	49,9	1,5	1,1	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié public	61,8	19,2	2,0	16,0	0,2	0,7	100,0
Salarié privé	67,0	13,6	5,4	12,9	0,3	0,8	100,0
Employeur	49,9	13,5	3,0	31,0	1,5	1,1	100,0
TCP agricole	4,6	13,7	9,3	69,3	2,0	1,1	100,0
TCP non agricole	42,3	18,8	4,6	32,4	0,9	0,9	100,0
Autres employés	9,4	12,5	11,3	65,0	0,0	1,8	100,0
Sans-emploi	27,3	24,9	12,5	33,0	1,4	0,9	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	22,4	15,5	8,1	51,4	1,6	1,0	100,0
Féminin	30,8	24,0	8,7	34,6	0,6	1,3	100,0

Tableau 3.7 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

Caractéristiques socioéconomiques	Type de matériaux du sol				
	Ciment	Carreau	Terre battue	Autre	Total
Ensemble	40,9	4,4	54,2	0,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	25,7	0,5	73,4	0,4	100,0
Rural pauvre	20,7	0,3	78,7	0,4	100,0
Urbain	74,6	13,0	11,7	0,7	100,0
Urbain pauvre	76,0	4,3	18,5	1,3	100,0
Région					
Boké	26,4	1,1	72,3	0,2	100,0
Conakry	75,8	18,1	5,2	0,9	100,0
Faranah	21,2	0,9	76,4	1,6	100,0
Kankan	30,7	0,7	68,0	0,5	100,0
Kindia	39,9	3,4	56,6	0,1	100,0
Labé	42,5	2,3	54,8	0,3	100,0
Mamou	49,8	1,9	47,9	0,5	100,0
N'Zérékoré	26,3	0,3	73,1	0,3	100,0
Taille du ménage					
1-2	46,5	3,3	49,8	0,4	100,0
3-4	39,9	3,6	56,2	0,3	100,0
5-6	40,7	3,8	55,1	0,4	100,0
7+	40,8	5,2	53,3	0,6	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié public	67,5	16,7	15,3	0,5	100,0
Salarié privé	72,8	10,6	16,5	0,1	100,0
Employeur	56,8	10,3	30,6	2,3	100,0
TCP agricole	23,7	0,4	75,4	0,5	100,0
TCP non agricole	62,1	6,7	30,6	0,5	100,0
Autres employés	23,5	2,2	72,9	1,5	100,0
Sans-emploi	48,1	6,4	45,0	0,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	39,1	4,0	56,4	0,5	100,0
Féminin	52,8	7,0	39,7	0,5	100,0

Tableau 4.6 : Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité

	Améliorée	Identique	Dégradée	Total
Ensemble	16.3	35.6	48.2	100.0
Taille du ménage				
1-2	17.7	33.9	48.4	100.0
3-4	16.6	38.1	45.3	100.0
5-6	16.0	36.0	48.0	100.0
7+	16.1	34.3	49.6	100.0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	16.7	35.9	47.5	100.0
Salarié Privé	15.7	34.2	50.2	100.0
Employeur	14.9	29.6	55.4	100.0
TCP agricole	16.8	37.1	46.1	100.0
TCP non-agricole	16.2	35.3	48.5	100.0
Autres employés	14.5	36.0	49.5	100.0
Sans-emploi	14.7	31.9	53.4	100.0
Sexe du chef				
Masculin	16.2	35.3	48.5	100.0
Feminin	17.1	37.1	45.8	100.0
Situation de famille du chef				
Célibataire	13.0	41.2	45.7	100.0
Marié monogame	15.5	37.6	46.9	100.0
Marié polygame	17.3	32.6	50.0	100.0
Union libre/concubinage	6.1	47.7	46.2	100.0
Divorcé/séparé	18.3	37.2	44.5	100.0
Veuf(ve)	15.7	36.2	48.1	100.0
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	16.6	34.7	48.8	100.0
Primaire partiel	17.6	36.9	45.5	100.0
Primaire complet	10.0	43.4	46.6	100.0
Secondaire partiel	15.6	37.5	46.9	100.0
Secondaire complet	26.8	34.7	38.5	100.0
Post Secondaire	14.1	37.7	48.3	100.0
Quintile				
Premier Quintile	12.9	41.7	45.4	100.0
Deuxième Quintile	13.8	33.6	52.7	100.0
Troisième Quintile	14.5	36.0	49.5	100.0
Quatrième Quintile	17.2	33.4	49.4	100.0
Cinquième Quintile	21.1	34.3	44.6	100.0

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.9: Pourcentage des ménages qui estiment avoir des difficultés à satisfaire certains besoins de base

	Alimentation	Habillement	Accès à l'eau courante	Accès à l'électricité	Qualité du logement (loué ou non)	Soins, médic. en cas de maladie	Soins corporels	Moyens de transport utilisés	Moyens de communic. (téléphone)	Education des enfants	Loisirs
Ensemble	75,5	82,5	76,3	93,6	71,4	81,8	79,3	86,3	82,5	75,3	93,5
Milieu de résidence											
Rural	78,5	84,4	77,6	97,4	75,8	85,0	83,0	89,7	89,1	80,8	95,4
Rural pauvre	81,0	85,8	77,4	98,4	77,7	86,5	85,3	91,9	91,6	83,3	96,5
Urbain	68,8	78,4	73,4	85,3	61,7	74,7	71,3	78,8	68,0	63,0	89,4
Urbain pauvre	84,3	88,1	79,3	90,2	78,4	87,5	85,1	89,1	80,1	74,8	94,8
Région											
Boké	81,9	89,5	70,8	89,6	71,4	88,2	82,1	93,8	88,7	76,4	96,6
Conakry	66,0	77,5	74,3	84,3	57,0	70,8	69,0	76,4	64,6	60,9	87,6
Faranah	85,5	88,1	79,1	96,4	84,6	87,1	88,2	91,3	89,3	84,1	94,2
Kankan	72,4	87,4	77,2	96,3	69,5	86,4	83,8	88,3	88,9	84,1	95,5
Kindia	86,7	90,0	86,1	94,9	80,0	92,8	86,8	93,3	88,6	85,7	96,6
Labé	62,2	72,8	75,9	97,3	62,8	71,0	70,3	85,4	80,9	66,6	93,4
Mamou	67,9	72,9	76,8	95,5	61,9	76,7	72,1	81,3	74,8	68,4	93,5
N'Zérékoré	79,9	81,4	70,3	97,5	82,3	81,8	182,8	84,9	88,1	77,3	93,2
Taille du ménage											
1-2	71,2	76,7	76,9	92,6	67,1	79,1	73,8	84,3	78,2	82,5	90,4
3-4	75,1	81,7	77,8	94,0	72,0	80,5	79,2	87,2	84,0	76,1	93,5
5-6	73,4	81,1	75,5	93,9	71,5	81,0	78,2	86,2	83,8	73,3	93,7
7+	77,7	84,7	76,1	93,4	71,6	83,3	80,9	86,3	81,5	75,3	93,8
Sexe du chef											
Masculin	76,2	83,2	76,5	93,9	72,2	82,4	80,1	86,6	83,0	76,0	93,9
Feminin	70,7	78,4	74,9	92,2	65,9	77,7	74,4	84,6	79,6	70,2	91,2
Situation de famille du chef											
Célibataire	69,2	75,9	71,5	84,9	62,6	70,8	68,7	77,1	70,2	77,9	85,1
Marié monogame	74,7	81,6	75,1	92,9	71,4	80,6	78,8	85,2	81,7	73,4	93,0
Marié polygame	76,7	84,0	78,5	95,4	72,2	83,7	80,5	88,0	84,8	77,3	94,6
Union libre/concubinage	89,3	89,3	77,4	75,1	91,9	85,8	90,4	100,0	83,1	82,4	91,9

Divorcé/séparé	79,9	80,6	69,3	84,8	69,1	76,3	73,6	83,2	72,2	68,4	89,5
Veuf(ve)	75,1	82,8	74,9	93,1	70,0	83,0	79,8	87,7	81,3	77,4	94,1
Niveau d'instruction du chef											
Aucun	77,8	84,5	78,2	95,6	73,8	84,3	82,0	88,4	86,7	78,3	94,9
Primaire partiel	74,0	81,7	76,6	94,8	74,5	80,4	78,7	88,1	81,4	76,0	94,6
Primaire complet	77,2	80,6	74,7	90,0	72,0	78,9	78,7	84,9	81,2	78,1	92,4
Secondaire partiel	73,0	79,2	71,6	87,5	64,2	78,2	74,6	81,7	73,1	68,1	88,7
Secondaire complet	67,4	76,5	72,4	85,1	54,9	64,7	65,9	73,0	67,8	62,1	86,3
Post Secondaire	59,3	70,0	65,2	83,5	56,3	66,9	62,9	72,9	57,8	55,1	86,5
Quintile											
Premier Quintile	82,8	86,8	79,9	98,2	81,9	87,7	87,1	93,0	93,0	84,6	97,1
Deuxième Quintile	80,6	86,0	74,9	96,2	76,2	85,4	84,1	90,5	88,6	82,2	95,3
Troisième Quintile	80,8	85,9	78,1	95,5	74,9	86,6	84,0	89,8	86,0	78,0	96,2
Quatrième Quintile	77,3	84,1	76,6	92,7	69,6	81,9	77,5	85,3	79,3	71,5	93,5
Cinquième Quintile	60,9	73,1	73,2	87,9	59,2	71,1	68,1	76,8	70,7	64,4	87,6

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.10: Répartition des ménages (en %) selon leur opinion sur les besoins minimums pour avoir des conditions de vie correcte

	Prendre 3 repas tous les jours	Achat de vét. en cas de besoin	Etre propriét. d'un logem.	Accès à l'eau courante	Accès à l'électr.	Se soigner quand on est malade	Emploi stable et durable	Pouv. prendre le taxi/ bus/ minibus	Scolariser tous ses enfants
Ensemble	96,2	95,5	95,8	97,1	95,9	97,4	96,4	94,5	96,7
Milieu de résidence									
Rural	95,9	95,0	95,8	96,9	95,4	97,1	96,2	94,0	96,5
Rural pauvre	96,4	94,9	95,6	97,1	95,3	97,3	96,3	93,7	96,6
Urbain	96,8	96,7	95,8	97,4	96,9	97,9	96,7	95,4	97,0
Région									
Boké	97,8	97,1	97,9	98,8	97,5	98,1	98,5	96,8	96,6
Conakry	97,7	97,7	96,0	98,4	98,2	99,0	97,2	96,0	98,1
Faranah	98,2	96,6	96,2	98,6	96,4	99,2	98,5	92,3	99,0
Kankan	89,8	89,5	89,5	91,6	90,4	91,2	90,1	92,7	91,6
Kindia	98,5	98,7	98,8	97,8	96,9	99,3	98,9	98,0	98,9
Labé	98,9	97,9	99,1	99,3	98,8	99,8	98,3	98,4	99,3
Mamou	95,2	94,0	95,9	95,6	95,1	98,1	96,9	92,0	95,2
N'Zérékoré	93,8	92,6	93,9	96,5	94,1	95,1	93,9	89,4	94,9
Taille du ménage									
1-2	97,4	96,7	97,0	97,4	97,4	98,7	98,7	96,4	98,5
3-4	97,0	96,6	96,8	98,3	97,3	98,3	97,5	96,0	98,3
5-6	96,3	95,5	95,7	97,0	95,2	97,3	95,9	93,7	95,8
7+	95,5	94,9	95,3	96,4	95,5	96,8	95,8	94,0	96,3
Groupe socio-économique									
Salarié public	95,2	96,8	95,8	97,5	96,4	97,9	95,6	95,5	97,1
Salarié privé	97,3	96,3	96,3	97,8	98,1	98,3	98,2	94,4	97,7
Employeur	99,5	98,2	97,2	98,8	98,9	100,0	97,2	98,0	97,9
TCP agricole	95,8	95,0	95,6	97,2	95,5	96,9	96,2	94,1	96,5
TCP non agricole	96,4	96,2	96,6	96,9	96,1	97,8	96,9	95,6	96,9
Autres (apprenti, aides)	89,4	89,5	84,3	85,6	86,4	95,6	93,1	83,5	92,3
Sans-emploi	97,6	96,5	96,8	97,4	96,5	97,9	96,2	95,2	97,1
Sexe du chef									
Masculin	95,9	95,3	95,6	96,9	95,7	97,2	96,2	94,2	96,4
Feminin	97,9	97,2	97,4	97,7	97,0	98,5	97,4	96,2	98,3

	Prendre 3 repas tous les jours	Achat de vét. en cas de besoin	Etre propriét. d'un logem.	Accès à l'eau courante	Accès à l'électr.	Se soigner quand on est malade	Emploi stable et durable	Pouv. prendre le taxi/ bus/ minibus	Scolariser tous ses enfants
Situation de famille du chef									
Célibataire	96,7	97,4	95,4	97,4	98,0	98,3	99,2	95,7	98,5
Marié monogame	95,9	94,8	95,6	97,1	95,5	97,0	96,1	93,4	96,6
Marié polygame	96,1	95,9	95,6	96,7	96,0	97,5	96,2	95,1	96,4
Union libre/concubinage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	84,2	100,0	100,0	100,0
Divorcé/séparé	97,3	96,5	98,2	98,2	96,2	98,2	96,8	96,7	97,3
Veuf(ve)	97,8	97,6	97,7	98,4	98,0	99,1	98,5	97,4	98,5
Niveau d'instruction du chef									
Aucun	96,2	95,4	95,8	96,9	95,5	97,2	96,3	94,3	96,4
Primaire partiel	94,7	94,8	95,1	96,6	95,8	98,0	96,3	94,1	96,6
Primaire complet	96,7	95,7	95,9	95,1	96,2	94,9	95,2	91,7	95,9
Secondaire partiel	97,4	96,5	96,9	98,1	97,8	98,5	97,3	95,5	98,6
Secondaire complet	93,5	94,8	93,9	94,3	94,3	98,7	94,3	89,6	95,7
Post Secondaire	96,0	96,9	96,3	98,5	97,9	98,2	96,7	96,4	97,4
Quintile									
Premier Quintile	96,4	94,3	94,6	97,0	95,2	97,5	95,8	93,8	96,2
Deuxième Quintile	96,4	94,9	96,6	97,3	95,4	96,9	96,3	93,4	97,0
Troisième Quintile	96,9	96,1	96,5	97,7	96,4	98,1	96,9	94,9	96,9
Quatrième Quintile	96,5	96,7	96,4	97,6	96,7	98,0	97,3	95,4	97,2
Cinquième Quintile	95,0	95,4	95,1	96,0	95,8	96,5	95,6	94,5	96,1

Tableau 4.11 Pourcentage des ménages qui estiment avoir eu une baisse de certains postes de consommation au cours des 12 derniers mois

	Alimentation	Boissons alcoolisées tabac	Habillement et chaussures	Logement, eau, gaz et électricité etc.	Meubles, articles de ménage et entretien foyer	Santé	Transports	Communi-cations	Loisirs et culture	Education	Restaurants et hôtels	Autres
Ensemble	71,2	43,5	74,6	59,2	62,9	65,8	66,9	62,1	58,5	55,6	50,4	48,8
Milieu de résidence												
Rural	73,5	43,1	74,7	56,8	59,5	66,5	65,2	59,7	54,2	55,3	46,3	47,7
Rural pauvre	76,3	39,3	76,3	52,6	55,4	66,0	62,4	56,1	49,0	55,9	41,2	42,6
Urbain	66,2	44,4	74,3	64,4	70,4	64,3	70,6	67,4	68,1	56,2	59,4	51,2
Urbain pauvre	76,3	49,1	81,4	66,1	72,6	72,0	77,8	74,3	65,8	66,0	60,1	55,4
Région												
Boké	85,5	30,5	83,2	54,1	53,6	73,3	66,7	59,2	46,6	56,8	31,7	31,9
Conakry	66,6	43,9	77,0	65,5	75,1	66,4	72,6	69,1	72,6	55,4	61,8	53,0
Faranah	85,2	39,0	85,8	50,0	50,2	77,5	76,1	65,7	51,7	58,8	39,4	37,1
Kankan	60,6	48,5	67,1	53,1	55,8	59,2	60,3	56,9	59,9	57,6	50,6	52,5
Kindia	84,1	45,8	85,0	69,4	70,7	74,6	73,2	71,3	64,4	64,2	58,0	55,5
Labé	75,8	25,1	76,1	50,3	54,9	66,8	60,7	53,3	37,4	47,6	29,1	36,2
Mamou	70,9	38,5	69,2	54,3	62,0	63,3	61,1	53,4	51,6	47,4	47,2	43,2
N'Zérékoré	54,9	59,5	60,2	61,4	63,8	53,3	62,7	59,8	63,5	52,9	60,6	59,7
Taille du ménage												
1-2	70,6	37,0	70,7	56,9	59,0	63,5	63,0	52,8	50,0	40,8	42,1	40,7
3-4	71,4	44,1	74,0	57,4	62,3	62,7	64,4	61,5	58,2	52,5	50,5	49,4
5-6	69,8	42,5	73,1	58,1	61,1	65,8	66,3	60,3	57,1	55,1	50,6	47,8
7+	72,2	44,7	76,3	61,0	64,9	67,5	69,0	64,9	60,8	59,3	51,3	50,2
Groupe socio-économique												
Salarié Public	58,7	38,0	69,5	58,6	67,6	60,3	63,6	60,0	63,6	47,3	54,0	46,4
Salarié Privé	70,0	47,2	75,6	64,5	73,8	64,4	71,6	70,5	69,1	52,2	61,5	56,0
Employeur	70,3	40,8	75,5	56,9	58,9	61,6	65,6	59,3	64,4	51,3	53,7	45,0
TCP agricole	72,3	44,1	73,9	56,6	58,6	65,4	65,2	60,0	54,7	56,2	47,1	47,0
TCP non-agricole	69,5	43,0	74,6	63,2	67,7	65,6	69,2	66,1	63,4	56,6	53,5	51,6
Autres employés	80,6	38,6	78,3	51,3	53,6	73,0	61,4	51,5	44,7	62,8	36,2	39,5
Sans-emploi	74,9	42,0	78,3	61,2	65,6	69,7	69,4	62,5	59,0	57,4	51,4	50,0
Sexe du chef												

Masculin	70,9	44,2	74,5	59,4	63,0	65,8	67,3	62,4	58,7	55,9	50,4	49,0
Feminin	73,1	38,9	74,9	57,7	62,5	65,8	64,2	60,2	57,2	53,1	49,9	47,1
Situation de famille du chef												
Célibataire	54,8	38,2	60,2	56,3	59,9	49,4	59,1	47,1	56,1	36,2	48,8	42,5
Marié monogame	68,8	45,7	72,8	60,0	64,5	64,3	66,6	63,1	60,0	54,4	52,6	49,6
Marié polygame	74,8	41,0	77,4	58,0	60,6	68,3	67,4	61,4	56,0	57,5	46,8	47,5
Union libre/concubinage	69,9	59,7	88,5	64,7	70,8	84,7	88,5	82,4	66,4	78,6	47,8	59,7
Divorcé/séparé	65,7	45,1	71,7	54,6	70,0	65,8	69,3	60,0	63,6	62,0	62,5	55,1
Veuf(ve)	73,4	42,9	74,9	60,9	63,4	66,2	67,6	62,5	61,6	56,3	52,6	49,8
Niveau d'instruction du chef												
Aucun	73,3	43,3	75,7	58,9	61,9	67,2	67,2	61,8	57,2	56,9	49,1	48,6
Primaire partiel	70,1	44,0	75,3	57,3	62,5	65,7	68,0	62,7	53,5	53,4	47,8	48,0
Primaire complet	70,2	48,7	70,2	59,4	59,2	60,3	62,5	63,6	61,8	50,8	53,3	50,8
Secondaire partiel	66,8	44,6	70,5	59,7	66,5	63,3	67,0	63,4	63,0	53,8	53,3	47,7
Secondaire complet	66,3	49,3	72,7	64,7	72,1	67,4	61,8	64,2	75,4	58,9	71,4	53,1
Post Secondaire	59,4	40,7	69,5	61,7	68,6	57,3	65,6	61,9	67,0	48,5	57,8	51,4
Quintile												
Premier Quintile	78,8	37,7	79,4	51,3	53,5	68,8	61,0	56,5	47,2	58,1	39,7	39,7
Deuxième Quintile	76,0	42,6	76,6	54,2	59,1	66,8	67,1	59,8	53,0	57,9	46,1	46,5
Troisième Quintile	73,5	44,8	76,0	62,9	65,2	66,4	69,0	63,7	58,0	57,5	50,7	49,8
Quatrième Quintile	72,1	46,3	76,1	66,0	70,8	68,5	72,2	69,0	64,7	57,7	56,0	55,0
Cinquième Quintile	59,7	44,9	67,4	59,7	63,9	60,2	64,8	60,7	65,9	48,7	56,1	50,7

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.12: Pourcentage des ménages qui estiment que chacun des items suivants est une forme de pauvreté

	Insuffisance de nourriture	Manque d'emploi	Manque d'habillement	Manque de logement	Manque d'équipement	Manque de revenu	Abandon des mécanismes de solidarité	Manque de pouvoir	Manque de soins de santé	Manque d'éducation
Ensemble	96,4	94,5	93,1	94,7	90,9	96,9	84,7	65,6	96,3	89,8
Milieu de résidence										
Rural	96,9	94,0	93,3	95,0	92,3	97,3	86,5	67,6	96,3	90,4
Rural pauvre	96,4	93,8	92,5	94,0	91,5	97,0	86,2	69,0	95,7	91,2
Urbain	95,3	95,6	92,5	94,2	87,7	96,1	80,7	61,1	96,2	88,5
Urbain pauvre	96,8	95,6	93,7	93,3	89,4	97,3	82,8	62,9	95,1	88,3
Région										
Boké	97,9	96,8	93,5	95,8	94,8	99,1	91,3	73,6	97,5	91,2
Conakry	95,2	95,0	91,4	93,9	82,9	94,7	76,4	58,7	96,2	87,2
Faranah	96,8	94,5	92,2	91,5	89,3	97,5	79,8	63,5	96,6	90,3
Kankan	97,8	94,0	96,9	96,6	95,2	98,3	82,6	64,9	98,6	91,0
Kindia	96,2	96,0	94,1	96,7	92,8	98,1	87,7	55,6	96,3	85,5
Labé	99,3	94,3	97,8	98,8	94,0	99,1	92,7	79,7	98,8	96,9
Mamou	97,2	94,0	94,1	97,8	92,5	99,5	90,9	68,5	97,7	93,8
N'Zérékoré	93,7	92,2	88,2	89,4	89,8	92,8	81,8	68,8	92,0	88,6
Taille du ménage										
1-2	95,9	96,1	93,2	95,5	91,1	97,0	87,1	72,5	96,3	90,2
3-4	96,8	95,2	93,9	95,9	91,9	97,1	85,4	68,4	96,1	90,2
5-6	96,0	93,4	92,6	94,2	89,9	96,1	84,1	65,2	96,1	88,6
7+	96,5	94,8	93,0	94,5	91,1	97,3	84,5	63,6	96,6	90,4
Groupe socio-économique										
Salarié Public	91,7	91,6	87,8	93,3	87,7	96,7	81,4	63,0	96,1	89,8
Salarié Privé	97,9	96,4	93,5	96,5	86,3	96,0	80,8	57,7	96,8	86,4
Employeur	97,0	97,1	95,5	92,5	83,9	93,4	89,8	63,2	96,3	93,1
TCP agricole	96,2	94,8	93,1	94,5	92,6	96,6	86,2	67,8	95,5	90,0
TCP non-agricole	96,8	95,0	93,3	94,6	89,8	97,1	82,2	60,8	97,2	88,8
Autres employés	95,5	89,6	89,2	88,4	89,7	96,7	74,1	64,4	94,6	85,7
Sans-emploi	97,7	94,0	95,0	96,6	90,4	98,4	86,7	68,9	98,1	92,6

Sexe du chef											
Masculin	96,3	94,5	93,0	94,8	91,0	96,7	84,5	64,8	96,2	89,6	
Feminin	96,7	94,8	93,6	94,2	90,3	97,8	86,1	70,9	96,9	91,2	
Situation de famille du chef											
Célibataire	96,5	95,9	93,1	94,6	91,6	95,9	85,8	64,4	94,2	84,8	
Marié monogame	95,3	93,6	91,6	93,8	89,7	95,6	83,3	66,3	95,4	89,1	
Marié polygame	97,4	95,0	94,6	96,0	91,8	98,2	86,0	64,6	97,3	90,7	
Union libre/concubinage	100,0	89,3	100,0	100,0	86,4	100,0	84,0	23,0	100,0	82,3	
Divorcé/séparé	98,2	95,9	92,1	93,4	94,4	99,1	81,7	61,5	97,1	91,4	
Veuf(ve)	97,8	97,7	95,0	94,5	93,1	98,6	87,3	68,0	97,3	91,2	
Niveau d'instruction du chef											
Aucun	97,1	94,8	93,7	95,1	91,6	96,8	85,2	66,7	96,3	90,2	
Primaire partiel	95,4	92,1	92,4	92,3	88,3	96,7	84,1	59,2	96,0	85,5	
Primaire complet	94,1	95,5	91,8	93,4	91,3	98,2	86,4	66,7	97,3	89,2	
Secondaire partiel	96,8	96,1	93,2	95,5	91,6	98,2	83,8	67,6	97,1	91,9	
Secondaire complet	89,5	91,1	91,4	92,7	87,0	95,1	88,9	57,6	93,4	89,0	
Post Secondaire	91,6	92,6	88,2	94,1	86,1	96,0	80,3	60,3	96,0	88,8	
Quintile											
Premier Quintile	96,4	92,7	92,1	92,2	89,5	97,2	84,1	69,5	96,4	92,8	
Deuxième Quintile	95,7	94,6	92,8	94,7	91,8	96,9	86,8	67,2	94,6	88,9	
Troisième Quintile	96,9	95,2	93,2	94,9	92,1	96,7	86,0	66,8	95,8	90,6	
Quatrième Quintile	97,1	95,1	94,3	95,7	91,5	97,7	85,6	62,3	97,2	88,0	
Cinquième Quintile	95,9	94,7	92,8	95,6	89,7	96,1	81,8	63,5	97,2	89,3	

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.13: Répartition des ménages (en %) selon leur perception de la priorité des actions que doivent entreprendre les autorités en matière de lutte contre la pauvreté

	Dével. activités générat. revenus	Promouv. l'emploi	Développer les infrastr. communaut.	Promouv. l'éducation	Promouv. la santé	Faciliter l'accès au crédit	Améliorer la gouvernance	Faciliter l'accès à l'eau et l'élect.	Revaloriser les salaires	Lutter contre la corruption	Assurer la sécurité	Garantir les prix des prod. de base	Autres	Total
Ensemble	25,2	22,6	16,1	3,5	3,7	3,0	3,5	4,7	1,6	1,8	0,5	12,2	1,7	100,0
Milieu de résidence														
Rural	27,1	15,6	21,6	4,3	4,7	2,7	3,1	5,4	0,6	1,7	0,4	10,7	2,1	100,0
Rural pauvre	27,4	13,5	25,2	5,1	4,4	2,3	3,0	5,4	0,3	1,3	0,5	10,1	1,7	100,0
Urbain	20,9	38,2	3,9	1,7	1,7	3,6	4,4	3,2	3,7	1,8	0,7	15,3	0,8	100,0
Urbain pauvre	27,4	33,9	6,3	2,0	2,1	3,5	5,5	2,0	2,5	1,6	0,2	12,4	0,6	100,0
Région														
Boké	30,7	31,4	10,6	2,4	2,6	2,2	1,4	3,6	0,5	1,8	1,2	10,9	0,9	100,0
Conakry	16,1	46,4	1,1	1,3	1,4	3,3	4,4	2,8	4,2	0,7	0,7	17,0	0,5	100,0
Faranah	43,4	7,7	19,7	3,8	5,1	3,2	3,4	2,3	1,3	1,4	0,7	7,3	0,7	100,0
Kankan	33,0	9,6	8,2	5,0	0,7	5,3	1,0	5,6	1,0	4,9	0,1	17,1	8,6	100,0
Kindia	26,4	31,7	14,4	4,9	5,5	2,3	1,5	4,5	0,7	0,8	0,2	6,8	0,3	100,0
Labé	17,4	11,9	35,4	1,9	3,4	0,9	5,2	9,6	0,9	0,7	0,3	10,5	1,9	100,0
Mamou	17,3	11,2	20,0	5,2	5,4	5,1	5,0	11,0	1,5	2,3	1,4	13,3	1,3	100,0
N'Zérékoré	25,3	13,2	25,6	3,7	5,9	2,4	5,5	2,0	1,4	2,1	0,3	12,3	0,4	100,0
Taille du ménage														
1-2	19,2	21,9	16,8	1,6	5,3	1,8	5,2	6,0	3,9	1,9	1,1	15,1	0,1	100,0
3-4	24,4	23,8	16,1	3,7	4,7	2,8	3,3	4,4	1,2	1,4	0,4	12,0	1,8	100,0
5-6	23,9	22,6	16,5	4,4	4,4	2,9	3,0	5,6	1,1	1,3	0,9	12,0	1,5	100,0
7+	27,2	22,1	15,7	3,0	2,6	3,4	3,7	4,1	1,7	2,2	0,3	11,9	2,0	100,0
Groupe socio-économique														
Salarié Public	18,2	30,5	3,2	3,5	1,6	2,9	5,7	1,5	18,2	2,9	0,5	10,9	0,5	100,0
Salarié Privé	20,4	41,4	3,7	1,4	3,7	2,8	4,3	4,2	2,8	1,2	0,4	12,7	0,8	100,0
Employeur	15,5	43,4	5,4	0,0	0,7	6,2	6,2	3,0	0,4	2,0	0,2	17,0	0,0	100,0
TCP agricole	30,2	15,5	21,4	4,7	4,2	2,8	2,6	4,7	0,1	1,8	0,4	9,9	1,8	100,0
TCP non-agricole	21,7	31,3	9,7	2,2	2,3	4,2	4,5	4,4	0,6	1,4	1,0	14,4	2,3	100,0
Autres employés	30,9	18,8	19,9	0,8	2,7	4,3	9,3	4,2	0,0	2,0	0,0	6,3	0,8	100,0
Sans-emploi	18,2	22,5	18,1	2,7	5,2	2,1	3,6	7,1	0,3	1,8	0,6	16,2	1,8	100,0
Sexe du chef														

Masculin	25,8	22,9	16,1	3,3	3,8	2,9	3,5	4,6	1,5	1,8	0,5	11,5	1,8	100,0
Feminin	20,8	20,7	16,5	4,8	3,4	3,5	3,3	5,7	1,9	1,5	0,5	16,7	0,6	100,0
Situation de famille du chef														
Célibataire	20,5	41,6	8,0	0,5	3,3	1,9	5,8	1,9	3,4	1,4	0,7	10,7	0,3	100,0
Marié monogame	25,3	24,9	14,2	3,2	3,9	2,9	3,7	4,5	1,9	1,7	0,7	11,7	1,3	100,0
Marié polygame	25,8	18,8	19,4	4,2	3,5	3,0	3,3	5,2	1,0	1,8	0,3	11,4	2,4	100,0
Union libre/concubinage	36,9	35,4	0,0	0,0	0,0	8,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,8	0,0	100,0
Divorcé/séparé	24,2	23,6	13,4	3,7	4,6	3,3	0,7	3,8	3,0	2,9	0,0	14,6	2,2	100,0
Veuf(ve)	21,7	22,4	14,1	2,7	4,2	3,7	3,3	4,9	1,5	1,8	0,5	19,1	0,2	100,0
Niveau d'instruction du chef														
Aucun	25,7	19,4	19,1	4,1	3,8	3,0	3,1	5,0	0,3	1,6	0,5	12,5	1,9	100,0
Primaire partiel	32,3	23,0	9,4	2,5	3,9	4,1	4,4	5,9	0,9	2,3	0,6	8,2	2,6	100,0
Primaire complet	24,1	19,8	16,8	2,4	8,2	1,6	0,6	4,9	1,8	2,4	0,4	16,6	0,4	100,0
Secondaire partiel	22,3	34,1	9,7	1,1	3,8	2,9	5,7	3,7	2,7	2,2	0,2	10,9	0,6	100,0
Secondaire complet	12,0	39,9	1,7	0,0	1,8	6,9	4,5	1,3	9,3	1,0	5,0	15,0	1,5	100,0
Post Secondaire	18,2	37,7	4,0	1,9	1,7	2,4	4,8	2,4	11,7	1,9	0,5	12,5	0,3	100,0
Quintile														
Premier Quintile	29,2	11,5	27,5	4,3	5,1	2,3	3,7	5,1	0,5	1,1	0,2	8,7	0,9	100,0
Deuxième Quintile	27,6	17,6	20,2	5,3	3,9	2,3	2,5	4,3	0,8	1,6	0,6	11,7	1,6	100,0
Troisième Quintile	24,8	24,4	16,1	3,7	3,0	3,5	4,1	4,6	0,7	1,4	0,4	11,5	1,8	100,0
Quatrième Quintile	25,0	26,6	10,6	2,4	4,8	3,2	3,3	4,3	2,2	1,9	0,5	13,4	1,6	100,0
Cinquième Quintile	20,8	29,4	9,7	2,2	2,4	3,5	3,7	5,3	3,0	2,5	0,9	14,4	2,2	100,0

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.15: Répartition des ménages (en %) selon leur stratégie d'ajustement face à une baisse de revenu

	Réduire le nombre de repas	Acheter les mêmes produits en petite quantité	Acheter d'autres produits moins chers	Sacrifier les dépenses d'éducation	Sacrifier les dépenses de santé	Sacrifier les dépenses de transport	Chercher un logement moins cher	Sacrifier les dépenses de type loisirs	Réduire la taille du ménage
Ensemble	80,6	88,3	89,4	52,5	45,1	79,9	65,2	82,7	29,2
Milieu de résidence									
Rural	84,4	89	89,5	54,7	47,7	80,7	63,4	79,7	29,4
Rural pauvre	87,1	87,8	88,8	56,4	48,9	80,8	60,2	77,1	29,7
Urbain	72,0	85,9	89,2	47,6	39,2	78,1	69,1	89,5	28,7
Urbain pauvre	84,1	86,6	92,4	57,9	48,2	84,7	71,0	89,2	33,8
Région									
Boké	90,4	86,5	92,2	57,6	48,9	86,2	80,6	81,0	15,2
Conakry	63,3	82,9	88,7	39,3	29,3	73,7	67,1	93,3	28,2
Faranah	87,1	92,5	94,9	57,4	56,0	81,7	46,1	72,0	25,9
Kankan	63,7	89,0	91,3	52,2	52,3	73,4	62,0	77,1	23,7
Kindia	89,3	90,6	89,7	62,4	50,5	82,1	64,1	83,0	34,2
Labé	87,8	91,4	85,3	37,9	32,3	79,7	61,7	76,6	20,2
Mamou	87,1	88,4	88,8	60,8	57,6	86,2	55,2	84,5	35,2
N'Zérékoré	84,3	88,4	87,7	55,2	44,8	80,6	72,6	84,0	40,0
Taille du ménage									
1-2	83,2	87,8	88,3	48,9	42,0	75,7	66,3	82,7	26,0
3-4	79,9	87,9	88,3	53,7	44,1	79,1	67,7	82,6	28,5
5-6	80,4	88,3	90,0	52,3	44,4	79,9	64,9	82,6	30,4
7+	80,6	88,6	89,7	52,5	46,4	80,7	64,0	82,9	29,1
Groupe socio-économique									
Salarié Public	68,4	82,1	88,6	42,8	36,7	76,3	64,8	86,9	30,0
Salarié Privé	74,8	86,7	86,8	46,1	39,9	79,0	70,1	89,7	29,8
Employeur	69,0	87,6	91,4	36,7	27,4	78,6	68,5	94,1	30,2
TCP agricole	84,5	89,9	89,6	57,1	50,2	81,1	64,2	79,5	30,1
TCP non-agricole	76,2	89,4	89,8	50,7	40,4	79,7	67,9	87,0	26,5
Autres employés	85,8	85,1	88,1	50,5	45,1	81,4	67,7	73,4	31,5
Sans-emploi	80,8	85,7	90,6	47,9	40,8	77,9	62,4	83,1	28,3
Sexe du chef									

Masculin	80,6	88,3	89,6	52,8	45,6	80,0	65,7	82,7	29,1
Feminin	80,5	88,3	88,1	50,0	41,7	79,1	61,8	82,5	29,8
Situation de famille du chef									
Célibataire	82,2	84,7	83,6	44,5	37,3	75,2	66,3	82,8	29,0
Marié monogame	79,3	88,2	89,3	52,3	43,5	79,6	69,1	83,8	29,1
Marié polygame	81,8	88,4	89,9	52,6	47,3	80,3	60,5	80,7	28,1
Union libre/concubinage	80,8	80,6	96,6	82,9	51,4	73,9	79,7	92,8	46,6
Divorcé/séparé	79,2	88,0	85,6	53,2	45,3	77,3	65,5	84,2	33,7
Veuf(ve)	82,0	89,6	90,1	54,8	46,2	80,6	63,1	85,9	35,2
Niveau d'instruction du chef									
Aucun	83,0	89,1	89,9	55,1	47,5	80,9	64,5	81,1	28,9
Primaire partiel	80,8	90,2	87,3	48,1	41,0	79,1	67,2	86,6	30,6
Primaire complet	80,1	84,6	88,4	54,8	43,8	79,4	67,7	82,6	32,3
Secondaire partiel	75,3	85,6	89,4	45,0	40,1	78,5	67,1	85,8	30,8
Secondaire complet	66,6	89,8	85,9	44,6	36,9	76,0	71,1	91,6	31,1
Post Secondaire	65,5	83,5	87,8	41,3	33,6	73,3	65,6	89,7	27,3
Quintile									
Premier Quintile	88,2	84,8	87,7	56,3	49,6	79,7	57,8	75,3	28,6
Deuxième Quintile	86,6	88,6	90,0	58,5	50,0	82,6	64,7	81,1	32,9
Troisième Quintile	83,6	89,4	90,8	54,2	45,5	81,8	65,3	82,2	29,2
Quatrième Quintile	80,9	90,3	91,5	53,2	45,0	80,7	68,4	86,6	29,5
Cinquième Quintile	68,1	88,0	87,4	43,2	37,9	75,7	68,0	86,3	26,5

Source : MP/INS/2012

Tableau 4.16: Répartition des ménages (en %) selon l'appartenance des membres aux associations

	Sère/ Tontine	Association de ressortissants	Association de femmes	Association de jeunes	Association socioprofess.	Autres
Ensemble	41,6	27,1	38,7	25,9	16,8	7,2
Taille du ménage						
1-2	21,8	18,5	13,9	15,7	8,0	4,6
3-4	35,5	24,5	34,4	22,2	13,8	7,0
5-6	41,4	24,3	36,7	23,6	14,7	6,1
7+	47,1	31,3	45,3	30,6	20,9	8,5
Groupe socio-économique						
Salarié Public	50,1	36,9	35,5	22,3	28,3	6,3
Salarié Privé	40,3	38,1	29,6	22,3	17,0	6,3
Employeur	38,7	46,3	37,8	33,3	20,8	4,0
TCP agricole	42,6	22,7	43,1	29,8	18,9	8,6
TCP non-agricole	44,2	34,6	35,4	22,9	14,0	7,3
Autres employés	23,0	21,4	47,0	28,2	9,4	2,2
Sans-emploi	34,8	22,1	32,5	19,3	9,3	4,5
Sexe du chef						
Masculin	41,9	28,3	39,3	27,4	17,7	7,7
Feminin	39,3	19,0	34,7	16,5	11,2	4,3
Situation de famille du chef						
Célibataire	19,6	28,5	17,7	37,0	15,1	4,1
Marié monogame	40,4	27,6	36,8	27,2	16,0	7,2
Marié polygame	44,5	26,9	42,5	25,0	18,7	8,1
Union libre/concubinage	31,1	9,5	40,8	28,1	18,4	18,4
Divorcé/séparé	38,5	21,9	24,2	19,7	13,8	3,8
Veuf(ve)	39,5	25,2	38,0	20,8	12,8	3,8
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	39,7	23,9	38,9	24,9	15,7	7,4
Primaire partiel	43,7	29,3	40,8	29,4	17,7	7,7
Primaire complet	44,0	25,1	33,8	23,6	19,7	4,5
Secondaire partiel	48,6	35,6	39,8	34,5	15,3	6,5
Secondaire complet	40,2	39,2	30,1	25,0	12,8	8,5
Post Secondaire	48,3	44,0	35,9	23,8	27,3	7,0
Quintile						
Premier Quintile	33,6	19,1	38,8	24,6	13,2	5,4
Deuxième Quintile	39,6	23,4	44,5	26,8	16,3	6,5
Troisième Quintile	42,7	26,8	40,9	27,4	17,6	8,8
Quatrième Quintile	44,4	30,2	37,6	25,2	16,7	7,4
Cinquième Quintile	45,2	32,9	33,3	25,8	19,2	7,7

Source : MP/INS/2012

Tableau 5.8 : Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Pourcentage mécontents	Raisons de mécontentement							
		Livres/fournitures	Enseignement	Enseignants absents	Manque enseignants	Effectifs pléthoriques	Établissements	Trop cher	Autre
Ensemble	46,8	37,6	11,0	14,6	18,1	34,3	13,1	26,0	3,9
Milieu de résidence									
Rural	49,7	46,0	10,8	19,5	28,6	29,9	20,2	15,8	5,0
Rural pauvre	50,7	46,9	12,1	20,7	28,4	27,5	22,2	15,0	3,6
Urbain	44,2	29,3	11,1	9,7	7,7	38,8	6,0	36,1	2,8
Urbain pauvre	45,3	34,0	9,7	10,6	9,3	41,5	6,8	28,0	2,6
Région									
Boké	43,8	26,4	15,4	18,8	27,8	41,2	6,7	11,5	0,8
Conakry	44,5	22,4	10,7	8,2	5,3	31,4	3,9	47,3	3,7
Faranah	43,4	45,9	9,7	13,7	37,4	27,0	23,6	9,2	6,0
Kankan	54,7	36,7	9,1	13,1	25,3	40,2	13,4	25,3	7,7
Kindia	54,9	57,9	7,5	24,3	15,5	38,3	28,0	17,7	1,4
Labé	48,8	39,0	13,1	22,7	32,5	27,1	12,1	18,4	8,0
Mamou	51,0	42,0	12,0	15,2	32,4	17,9	17,4	13,7	3,9
N'Zérékoré	39,9	45,9	13,0	10,4	10,6	44,4	11,8	20,1	3,1
Groupe socio-économique									
Salarié public	47,2	35,8	10,7	8,1	13,3	40,5	8,2	31,2	4,1
Salarié privé	45,2	32,8	11,4	7,4	8,0	33,6	7,5	42,7	2,0
Employeur	49,3	27,5	9,7	19,2	19,6	30,0	10,8	24,6	3,5
TCP agricole	50,1	45,1	10,9	19,5	27,9	30,7	18,9	16,1	4,9
TCP non agricole	45,4	32,2	11,4	10,1	9,1	36,2	8,1	31,1	3,7
Autres employés	51,7	39,5	6,0	12,9	43,4	37,3	22,8	15,1	7,2
Sans-emploi	42,4	31,9	11,2	18,8	14,6	37,5	12,7	29,9	2,6
Sexe									
Masculin	47,7	39,0	11,4	14,8	18,7	36,1	12,3	24,5	3,7
Féminin	45,7	35,8	10,4	14,4	17,3	32,1	14,1	27,9	4,1
Type d'école									
Primaire	47,1	41,1	11,3	15,9	21,3	31,0	15,4	23,3	4,3
Gouvernement	49,1	46,7	12,7	18,6	25,0	37,2	15,8	9,2	4,7
Privée	40,5	22,7	5,9	5,4	5,0	9,3	9,2	76,4	3,0
Autre	51,2	25,5	13,0	17,5	38,7	25,2	47,3	16,8	3,2
Secondaire	49,1	31,6	10,3	13,1	12,9	42,9	7,9	28,4	2,9
Gouvernement	52,0	36,6	12,0	16,0	16,4	54,3	9,8	10,7	2,4
Privée	41,7	15,5	5,1	4,1	1,8	7,0	1,8	86,3	4,7
Autre	47,3	33,0	10,8	2,7	5,1	24,3	2,7	11,0	0,0
Autre	38,4	29,4	10,1	9,6	9,7	31,7	11,8	39,4	4,3
Gouvernement	45,6	40,6	11,9	16,8	14,5	49,4	10,2	11,8	3,2
Privée	32,6	18,4	8,4	2,5	2,6	15,9	11,7	69,8	4,9
Autre	44,0	25,7	7,9	6,5	28,0	11,5	27,9	21,5	8,9

Source : MP/INS/ELEP-2012

Tableau 8.13 : Répartition (%)de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région administrative

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Nzérékoré	Ens.
Dépense alimentaire monétaire totale	52,0	63,9	46,6	49,5	55,6	50,9	50,3	51,0	55,6
Riz blanc importé	12,1	22,3	9,0	9,0	20,7	9,8	11,1	10,0	23,7
Riz local barabara	11,8	15,3	8,9	9,8	11,7	9,6	10,4	9,4	10,2
Riz local blanc	5,6	1,7	6,8	4,7	3,3	4,2	4,0	8,8	3,0
Maïs	2,3	1,0	2,2	3,9	1,3	3,8	2,8	1,0	1,9
Fonio	3,6	2,1	3,1	2,5	2,9	4,6	4,5	3,2	1,9
Mil/ Sorgho	3,0	0,5	2,6	3,0	2,0	5,7	2,6	1,4	0,4
Autres céréales	0,3	0,0	0,0	4,2	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Manioc	1,8	1,5	1,6	2,3	2,0	2,0	1,8	1,4	2,4
Patate douce	1,1	0,7	0,8	0,9	0,8	0,9	1,2	0,6	0,5
Taro	0,9	1,1	1,0	0,3	0,8	1,1	2,1	0,5	0,4
Igname	0,8	1,1	0,8	1,6	0,6	0,7	1,0	0,8	0,3
Pomme de terre	2,3	1,9	1,5	1,4	1,3	1,8	1,4	1,4	0,7
Banane plantain (loco)	1,0	1,5	1,3	1,4	1,1	1,8	1,4	0,9	0,4
Autres tubercules et féculents	0,0	1,7	1,4	0,0	0,0	0,3	0,0	9,0	0,0
Pain	4,1	9,7	2,8	3,1	4,7	3,7	4,3	2,1	9,3
Pâtes alimentaires	1,2	0,8	0,9	1,4	1,2	0,7	1,7	0,5	0,2
Autres produits à base de farine	0,0	1,0	2,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Autoconsommation	48,0	36,1	53,4	50,5	44,4	49,1	49,7	49,0	44,4
Dépense alimentaire totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8.14: Répartition (%)de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon le milieu de résidence

	Conakry	Autre urbain	Rural	Ensemble
Dépense monétaire totale	91,6	81,3	43,7	55,6
Riz blanc importé	45,0	32,3	18,0	23,7
Riz local barabara	13,0	18,7	8,0	10,2
Riz local blanc	0,9	4,2	3,2	3,0
Maïs	0,6	2,3	2,1	1,9
Fonio	1,2	1,9	2,1	1,9
Mil/ Sorgho	0,1	0,1	0,6	0,4
Autres céréales	0,0	0,0	0,0	0,0
Manioc	2,9	3,8	2,1	2,4
Patate douce	0,6	1,0	0,4	0,5
Taro	1,3	0,6	0,2	0,4
Igname	0,6	0,5	0,3	0,3
Pomme de terre	2,7	1,4	0,2	0,7
Banane plantain (loco)	1,3	0,8	0,1	0,4
Autres tubercules et féculents	0,0	0,0	0,0	0,0
Pain	21,0	13,4	6,3	9,3
Pâtes alimentaires	0,5	0,3	0,1	0,2
Autres produits à base de farine	0,1	0,0	0,0	0,0
Autoconsommation	8,4	18,7	56,3	44,4
Dépense totale	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9.10 : Régression sur les déterminants de la consommation par tête en 2007 et 2012

	2007			2012		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Composition démographique du ménage						
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	-0,1868561***	-0,1327535***	-0,2152034***	-0,1764116***	-0,1786191***	-0,1720041***
Nombre d'enfants de moins de 5 ans au carré	0,02082***	0,0082788*	0,0262623***	0,0240433***	0,0275509***	0,0212031***
Nombre d'adolescents	-0,1637442***	-0,1608373***	-0,1681749***	-0,1090187***	-0,111737***	-0,1065497***
Nombre d'adolescents au carré	0,0101672***	0,0119076***	0,0098492***	0,0050934***	0,0051856***	0,0047294***
Nombre d'adultes	-0,1352041***	-0,0987984***	-0,1398465***	-0,0642807***	-0,0812945***	-0,0746667***
Nombre d'adultes au carré	0,0063409***	0,0043659***	0,0044915***	0,0026233***	0,0030988***	0,0044207**
Nombre de personnes de 65 ans +	-0,0895639***	-0,011	-0,1316525***	-0,1035061***	-0,04744	-0,1186765***
Nombre de personnes de 65 ans + au carré	0,014	-0,003	0,023	0,0253986*	-0,01900	0,0370577*
Sexe et âge du chef de ménage						
Masculin	réf					
Féminin	-0,032	-0,0549035	-0,0213868	-0,2142626***	-0,2186109***	-0,1908691***
Âge du chef de ménage	0,0048861*	-0,0001051	0,0056023	-0,0069204***	-0,00471	-0,0064377*
Âge du chef de ménage au carré	-0,0000478**	2,42E-06	-0,0000578*	0,0000596**	0,00005	0,00005
Présence d'un conjoint dans le ménage						
Non	réf					

	2007			2012		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Oui	0,0332196	-0,0816133**	0,0903652	-0,1936077***	-0,2180253***	-0,1590482***
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Sans instruction	réf					
Primaire	-0,0013514	0,0154404	-0,0259876	0,00438	0,0436326*	-0,01750
Secondaire 1	0,0263346	0,0772181***	-0,0328321	0,03242	0,0984413***	-0,03802
Secondaire 2	0,1054429***	0,1369863***	0,0313088	0,0698483**	0,1448954***	-0,05538
Technique/Professionnel	0,1673865***	0,1654834***	0,1047776	0,1664986***	0,1429075***	0,2777241**
Supérieur	0,2138599***	0,2350152***	0,2075906**	0,1499253***	0,1836735***	0,07976

Secteur institutionnel du chef de ménage						
Micro entreprises privées	réf					
Secteur public	0,0148955	0,0160608	0,0490713	0,134847***	0,1345021***	0,08698
Grande entreprise privée	0,0288367	0,0607843*	0,0009952	0,1306646***	0,1270997***	0,18478
Personnel de maison	-0,0283227	-0,3276007**	0,0644919	-0,0902154*	-0,0929889**	-0,06261
Branche d'activité du chef de ménage						
Agriculture	réf					
Industrie	0,0691592**	0,0541983	0,0744168	0,1250946***	0,1048005**	0,08373
Construction	0,0510031	-0,0055649	0,1548504***	0,0784051**	0,03304	0,08056

Transport	0,1059086***	0,0332776	0,621257***	0,1238783***	0,0739696**	0,1702627*
Commerce	0,1640376***	0,1312656***	0,195105***	0,2152662***	0,1541839***	0,2257094***
Éducation/Santé	0,0205318	-0,0359591	0,083639	-0,00737	-0,1266238***	0,1807891*
Administration/Services	0,02271	0,0378055	0,0101694	0,08603***	0,01159	0,1719817***
Niveau d'instruction du conjoint						
Sans instruction	réf					
Primaire	0,040495*	0,026282	0,0627058*	0,00378	-0,00073	0,01419
Secondaire 1	0,0937359***	0,0802095***	0,1513801**	0,1032383***	0,1151518***	0,1173758*
Secondaire 2 ou plus	0,2144963***	0,2055736***	0,1915198	0,2712739***	0,3020845***	0,01041
Branche d'activité du conjoint						
Agriculture	réf					
Industrie	0,1780548***	0,1892013**	0,1901517*	0,2991284***	0,3176986***	0,3109251***
Construction	0,0358689	0,2500374*	-0,0768936	-0,03047	0,05385	-0,08605
Transport	0,4655004	0,4697208**	na***	0,648859***	0,7481047***	0,6016124**
Commerce	0,1399489***	0,1548908***	0,219376***	0,0774062***	0,0760719***	0,2068491***
Éducation/Santé	-0,08868	-0,0486058	-0,1339108	-0,04072	-0,1236668**	0,402186*
Administration/Services	0,1157613***	0,1397527***	0,1249699*	0,1497784***	0,1570317***	0,1915171*
Secteur institutionnel du conjoint						
Micro entreprises privées	réf					
Secteur public	0,0976362***	0,1413913***	0,1051939**	0,0530173***	0,1235446***	0,01975

Grande entreprise privée	-0,0187742	-0,0002965	0,0086845	-0,02511	0,11167	-0,36087
Personnel de maison	-0,2892161***	-0,2385368***	-0,3386903***	0,00115	-0,16881	0,09662
Capital productif						
Superficie cultivée	0,0038944***	0,0019446*	0,0353602***	0,0240933***	0,0145718***	0,0264065***
Superficie cultivée au carré	-0,0000072**	-3,40E-06	-0,0014994***	-0,0001318***	-0,0000527*	-0,0002155***
Accès aux infrastructures						
Distance au marché de produits alimentaires	0,0011425	-0,004726	0,0010742	-0,0024719***	-0,00712	-0,0020119*
Distance à une école primaire	-0,0024263	-0,0003533	-0,0030034	-0,00043	0,00929	-0,00001
Distance à une école secondaire	-0,001521***	-0,0045505*	-0,0014433***	-0,00052	0,00271	-0,00073
Distance à un service de santé	-0,0036146***	-0,0010101	-0,0040595***	-0,0017497**	-0,0111528**	-0,00120
Milieu de résidence						
Urbain	réf			réf		
Rural	-0,0941683***	na	na	-0,1016508***	na	na
Capital social						
N'est pas membre d'une association	réf					
Est member d'une association	0,064526***	0,1233233***	0,0344604**	0,1095749***	0,086559***	0,1175966***
Région administrative						
Boké	-0,0630915**	-0,0161023	0,2486101***	-0,1694805***	-0,1294234***	0,1002501***
Conakry	réf					
Faranah	-0,0968351***	-0,1530072***	0,1915882***	-0,2418177***	-0,2866473***	0,05256

Kankan	-0,0861351***	0,0441624	0,1793389***	-0,1165601***	-0,2361259***	0,1985188***
Kindia	-0,2602147***	-0,4618362***	0,0893059***	-0,2140385***	-0,1384486***	0,0508543*
Labé	-0,3059953***	-0,1270762***	-0,011127	-0,2325014***	-0,01439	0,04077
Mamou	-0,0617548**	-0,0106036	0,2403866***	-0,1781928***	-0,05180	0,0923202***
N'Zérékoré	-0,2846417***	-0,2685536***	(1,00)	-0,3004561***	-0,3347675***	(1,00)
Statistiques						
R ²	40,17	35,86	36,45	34,00	36,13	22,66
Nombre d'observations	7552	3997	3555	7501	3972	3529

Source: MP/INS/ELEP-2012

(*) Significatif à 10% ; (**) Significatif à 5% ; (***) Significatif à 1%.

ANNEXE 2 : Personnel de l'Enquête

Superviseur

Mamadou Dian Dilé Diallo
Mamadou Badian Diallo
Fatoumata Danfaca
Ibrahima Lélouma Diallo
Aboubacar Sidiki Kaba
Abdourahmane Diallo

Chef d'équipe

Mariam Dia	Dady Sow	Aboubacar Sylla
Aboubacar Touré	Fatoumata Djoulde Bah	Alpha Mamadou Sylla
Hadiatou Sow	Amadou Diogo Baldé	Zakaria Diallo
Mballou Berete	Thierno Ousmane Baldé	Kadiatou Mali Bah
Sekou 2 Keita	Sekou Ahmed Dramé	Ibrahima Binani Diallo
Salematou Diallo	Tahirou Cherif Haidara	Sekou Djibril Bangoura
Kaltou Bozain Camara	Lamine Sidibé	Joel Koikoi Dopavogui
Oumar Cherif	Djibril Iya Traoré	Bemys Cé Goné
Ahmadou Issaya Bah	Madiou Barry	Karamo Theophile Fenano
Ibrahima Diallo	Marie Thésy Bangoura	Michel Kolie

Enquêteurs

Kadiatou Yattara	Fode Niakasso	Mamadou Yaya Diallo
Aoulou Isidore Gozo	Fode Keita	Ibrahima Diallo
Ousmane Bah	Amadou Sira Diallo	Oumou Salamata BAH
Kemoko Koulibaly	Ibrahima Sory Yattara	Ibrahima Sory Tamoura
Adama Cherif	Mouctar Diaby	Mamadou Hassimiou Barry
Alhassane Barry	Souleymane Touré	Mamadou Dian Boiro
Mohamed II Camara	Babara Sylla	Ismael Sidibé
NGamballou Conté	Aboubacar Diaby	Daouda Fofana
Sekou Bangoura	Mohamed Ali Soumah	Daman Magassouba
Mamadou Radjagui Sall	Mamadouba Yattara	Mamoudou Minata Condé
Abdoul Wahab Bah	Bangaly Camara	Aboubacar Sidiki Condé
Fatoumata Abdoulaye Bah	Mamadou Dimbalane	Baba Sanoh
Bassirou Diané	Djouwane Fall	Oumar Diakité
Salimatou Bayo	Marie Jeanne Bangoura	Bangaly Sylla
Fatoumata Sayon Kourouma	Thierno Mawiatou Bah	Ibrahima Sayon Kaba
Marie Soumah	Aboubacar Barry	Aboubacar Kouyaté
Fatoumata Binta Bah	Kadiatou Yaya Diallo	Nantenin Kaba
Elisabeth Bah	Louis Raymond Sarah	Souleymane Koulibaly
Alhassane Diallo	Amadou Diouldé Bah	Aboubacar Traoré
Djéné Madé Fofana	Diacariaou Dieng	Mouloukou Souleymane Berete
Ladiya Sidibé	Mamadou Aliou Balde	Jacques Koivogui
Bassi Camara	Mamadou Miftaoul Diallo	Colonel Djibril Diallo
Thierno Oumar Barry	Abdoulaye Djibril Macina	Faya 2 Tolno
Ibrahima Sory Marie Soumah	Mariama Diouldé Diop	Millimono Tamba Sosso Wollé
Abdoulaye Djamilatou Yansane	Amadou Bailo Diallo	Catherine Bavogui
Alhassane Sane	Ibrahima Sory Sye Diallo	Jean Prosper Toupou
Oumar Kandet Touré	Ramatoulaye Barry	Kpada Grovogui
Alia Conté	Souleymane Bah	Pierre Fara Oundeno
Mohamed Lamine Diallo	Amadou Oury Camara	Jacques Olemou
Oumou Kesso Cissoko	Thierno Mayata Bah	Jean Kaman Guilavogui

Ibrahima Sory Barry
Mamadou Aliou Dile Diallo
Fode Sylla
Mamadou Aliou Diallo
Mamadou Aliou Diallo
Salimatou Camara
Alpha Bacar Diallo
Abdoulaye Ibrahima Bah
Mamadou Aliou Baldé
Thierno Bassirou Boiro

Bakary Kaba
Nanfadima Kourouma
Mamady Mansira Camara
Abdoul Karim Doumbouya
Djalamba Oularé
Kognon Mansaré
Rosaline Sia Kouniono
Sidiki Fofana
Marie Diawara
Victor Bakary Oualare

Moussa Loua
Simon Pierre Maomou
Pé Ange Felix Haba
Felix Koulemou
Jean Pierre Kouroumah
Sogony Koivogui
Lucas Thomas Lamah
Mory Touré
Mbani Sangaré
Lazely Guilavogui

Enquête prix

Ibrahima Sory Syé Daillo
Karim Camara
Moussa Barry